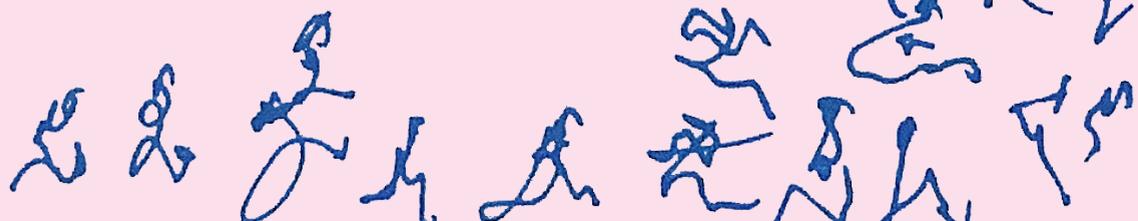




*Le placement,
le foyer et
l'enfant*



Le placement, le foyer et l'enfant

Se construire en étant placé·e dans un foyer en Suisse

Laureen Hu
Énoncé théorique de Master EPFL
Semestre d'automne 2022-2023

Professeur responsable de l'énoncé : Yves Pedrazzini
Directeur pédagogique : Jeffrey Huang
Maître EPFL : Alexandre Sadeghi

*Merci,
À mon groupe de suivi,
À Yves Pedrazzini pour sa confiance et la richesse de nos conversations,
À Alexandre Sadeghi pour son dévouement et son enthousiasme permanent,
À Marie, Céliane, Elvis, pour leurs conseils et leur soutien,
À Lorraine Odier, Jean-Marc Pignat, Kaj Noschis, Timothée Giorgis, Juan Rodriguez,
Patricia Billens, Rossana Scalzi, Florent Mallinjoud, Claudia Matti, Nathalie, Philippe
Roncière, Jade, Olivier Junod, qui ont accepté avec grand plaisir de contribuer à
cette étude,
Aux enfants,
Aux témoignages.*



2023 Laureen Hu. Ce document est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution

Nombreux-euses sont les enfants en difficulté. Qu'il s'agisse des orphelin-e-s, des enfants illégitimes, des enfants de parents divorcés, des enfants issu-e-s d'une famille précaire, de jeunes délinquant-e-s ou des victimes de maltraitance, ceux-ci sont parfois contraints à quitter leur domicile pour grandir chez une nouvelle famille ou en institution. Le placement d'enfant, c'est-à-dire « la prise en charge d'un mineur en dehors de son foyer familial »¹ est une pratique qui a connu des évolutions et des controverses en parallèle de la transformation progressive de la société et l'arrivée de nouvelles réformes. De l'orphelinat au foyer de l'enfance, les structures d'accueil sont passées des grandes institutions habitant des centaines d'enfants, à des lieux de vie pour une dizaine de jeunes. Ce n'est pas seulement la capacité d'accueil qui s'est transformée, c'est aussi la typologie des espaces des institutions, ainsi que le cadre de vie et le traitement des éducateur-trice-s à l'égard des enfants. Avec le temps, les mentalités changent, l'attention envers ces jeunes malchanceux augmente, le statut et les droits de l'enfant évoluent.² Cette évolution s'accélère avec les avancées scientifiques, en particulier, en psychologie et dans la pédagogie des enfants.³ Le bien-être de l'enfant, son vécu, ses problématiques et sa liberté sont de plus en plus pris en compte dans la société et dans le foyer.

L'enfant, un être souvent considéré comme précieux et fragile, nécessite beaucoup d'attention sur son éducation jusqu'à l'âge adulte. Par ailleurs, par sa capacité de résilience, l'enfant peut s'adapter aisément aux défis de la vie.⁴ Son élasticité lui permet à la fois de se remettre des potentiels traumatismes vécus lors de son enfance, de s'adapter à un nouveau lieu de vie, et d'être éduqué pour s'intégrer à la société. La société réalise donc au courant du XIXe siècle l'inutilité de l'isolation et de la ségrégation de ces enfants pour protéger la société. De nets efforts sont percevables, en termes de droits humains, du personnel des institutions et de l'architecture des foyers, avec de nouveaux défis qui surviennent à travers l'évolution de la société.

Cet énoncé vise à comprendre comment les progrès du système de placement depuis le XIXe siècle ont pu influencer sur la typologie des foyers et le bien-être des jeunes. Comment les changements de mentalité et les nouvelles réformes en Suisse ont-ils transformé les établissements d'accueil, et quelles en sont les répercussions sur l'état psychique et l'autonomie des enfants ?

Les recherches sont divisées en trois chapitres avec en premier lieu un recensement de l'histoire du placement en Suisse et une présentation des études de cas ; on retrouve dans le deuxième livret, une analyse typologique des espaces de nuit et de jour en parallèle avec une étude sociologique sur le ressenti des habitant-e-s ; enfin, une recherche plus approfondie sur l'enfant, son rapport à l'extérieur et sa capacité à s'intégrer à la société concluent cette étude.

L'énoncé théorique comprend une recherche historique reconstruite grâce à des livres d'histoires, des témoignages d'anciens enfants placés, les récits autobiographiques de Jean-Louis Claude et Louissette Buchard-Molteni, des archives de la Fondation Bellet, la rencontre avec Lorraine Odier, sociologue et chercheuse à l'OLEJ⁵ et les discussions avec Philippe Roncière, chargé des milieux d'accueil à l'État de Vaud.

L'analyse typologique a été entreprise grâce aux archives des plans du Foyer du Servan, la visite de cinq foyers de l'enfance du canton de Vaud : le Foyer du Servan, le Foyer Petitmaître, le Foyer Sainte Famille, la Maison des Avants et le Foyer de Meillerie et la rencontre avec

Timothée Giorgis et Juan Rodriguez, deux architectes qui ont, ensemble, travaillé sur quatre projets de foyer de l'enfance.

Enfin, une étude sociologique complète cet énoncé théorique qui vise à comprendre comment ces nouvelles institutions ont contribué à l'amélioration du bien-être des jeunes. Cela a été rendu possible grâce à la rencontre avec les responsables des cinq études de cas : Jean-Marc Pignat, directeur de l'éducation spécialisée de la Fondation Bellet⁶ ; Rossana Scalzi, directrice adjointe de la Fondation Petitmaître ; Florent Mallinjoud, responsable d'unité de la Maison des Avants ; Claudia Matti, directrice du Foyer Sainte Famille et Olivier Junod, directeur adjoint du Foyer de Meillerie. Mais aussi à travers les précieuses informations de Nathalie, éducatrice du Foyer Sainte Famille, Jade, éducatrice du Foyer du Servan, les enfants de la Maison des Avants et ceux du Foyer Sainte Famille. Enfin, les conseils de Kaj Noschis, psychothérapeute et fondateur de la revue *Architecture & Environnement*, ont contribué à la recherche sur la capacité de l'enfant à s'intégrer dans la société.

Basés sur des témoignages et des entretiens, les propos racontés ne sont pas applicables pour tous-tes les enfants et tous les foyers. Les souvenirs négatifs des ancien-ne-s enfants placé-e-s prédominent, toutefois, il est important de souligner l'importance que ces institutions ont eu pour la survie de nombreux enfants, et que certain-e-s gardent une reconnaissance envers des institutions.

¹ Neirinck, Claire. « Placer l'enfant : pourquoi ? » Journal du droit des jeunes 311, no 1 (2012): 48-56. <https://doi.org/10.3917/jdj.311.0048>.

² Praz, Anne-Françoise. « De l'enfant utile à l'enfant précieux: filles et garçons dans les cantons de Vaud et Fribourg, 1860-1930 ». Histoire. Éd. Antipodes [diff. CID], 2005.

³ Malika, Bernasconi. « CONCEPT PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE », s. d.

⁴ Knauer, Dora. « Éditorial: Enfances et résiliences ». Psychothérapies Vol. 30, no 3 (1 septembre 2010): 113-14. <https://doi.org/10.3917/psys.103.0113>.

⁵ Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse

Un

Histoire

Foyers

Foyer du Servan
Foyer Petitmaître
Foyer Sainte Famille
Maison des Avants
Foyer de Meillerie
Plans

Trois

L'Enfant

Personnalité
Déplacé-e
Corps

Porosité

Désisoler
Emprisonné-e
Jouer dehors
Campagne vs ville
La campagne idéalisée
Une méfiance envers la ville
Un spectacle quotidien

Sortir

Deux

Nuit

Dortoir
Chambre partagée
Chambre individuelle
Dormir en sécurité

Jour

Manger
Jouer
Maison / institution

Une discussion avec...

Parcours

Lorraine Odier
Jean-Marc Pignat
Kaj Noschis
Timothée Giorgis
et Juan Rodriguez
Rossana Scalzi
Florent Mallinjoud,
un éducateur et deux enfants
Claudia Matti, Nathalie
et dix enfants
Philippe Roncière
Jade
Olivier Junod

Un

Préface

« Tout ce qui est nouveau, repose sur des fondements antérieurs et que ceux-ci, de quelque façon que ce soit, nous restent indispensables pour la compréhension du présent »

Pierre Avanzino, Enfance Sacrifiée, p. 39

L'énoncé théorique est à la fois une recherche historique, une analyse typologique et une étude sociologique à travers cinq études de cas situées dans le canton de Vaud.

L'étude a été faite grâce des livres historiques et théoriques, des documents législatifs de la Confédération Suisse, des témoignages, des archives, des dessins, des visites et des entretiens.

Les propos de cet énoncé théorique ne doivent pas être pris comme une généralité.

Le chapitre un s'intéresse à l'évolution du système de placement des enfants en Suisse du XIXe siècle à aujourd'hui.

Suite aux réformes, au changement de mentalité de la société et aux manifestations, le système de placement en Suisse a connu de nombreux progrès. Beaucoup plus attentifs à l'individualité et au bien-être des jeunes d'aujourd'hui, les droits de l'enfant ont longtemps été peu considérés. Les établissements d'accueil sont de nos jours beaucoup plus contrôlés et normés, respectant les recommandations de l'Office Fédérale de la Justice (OFJ).

Histoire	9
Foyers	27
Foyer du Servan	30
Foyer Petitmaître	31
Maison des Avants	32
Foyer Sainte Famille	33
Foyer de Meillerie	34
Plans	35
Bibliographie & Iconographie	39

Histoire

Plusieurs évènements ont joué un rôle décisif sur l'évolution du placement d'enfants en Suisse, notamment de nouvelles lois, l'influence de la France, les révolutions industrielles, les changements de mentalité de la société, les manifestations, l'arrivée du manuel construction de l'OFJ, ainsi que la médiatisation de l'histoire à travers l'art et les témoignages.¹

¹ Cf Fig. 2 (p. 14 - 17)

Pendant longtemps, le ménage familial constituait l'unité économique. Tout se faisait au domicile familial, que ce soit dans une exploitation agricole ou une entreprise. L'enfant, depuis tout-e petit-e, était formé-e pour reprendre plus tard l'activité de sa famille. Une répartition sexuée des travaux dominait : les filles s'occupaient des personnes âgées et des tâches ménagères tandis que les garçons se concentraient sur l'agriculture ou toute activité nécessitant de la force physique.² Les fonctions de l'enfant dans la famille variaient selon les classes sociales et les périodes historiques.

² Droux, *Placés, déplacés, protégés ?*

Durant le XIXe siècle, une transformation économique commence avec la révolution industrielle de 1850. La précarité se fait de plus en plus ressentir chez les familles paysannes qui sont touchées par les restructurations de l'agriculture et le changement de production. Les fabriques et les grands magasins concurrencent avec les artisans et commerçants qui se retrouvent contraints d'arrêter leur activité. Le taux de chômage augmente, le coût de la vie s'ensuit, et ce, jusqu'au milieu du XXe siècle.³ Nombreuses sont les familles qui ne peuvent plus entretenir leur-s enfant-s, se retrouvant ainsi forcées à les placer. La société comprend alors l'importance accrue des savoirs scientifiques dans la production ainsi que sa main d'œuvre plus qualifiée. L'école devient une nécessité, la scolarisation se rend obligatoire⁴, et le travail des enfants en usine se limite.⁵ La fonction économique de l'enfant s'efface, l'instruction et l'éducation dominant, l'enfant passe « d'utile » à « précieux ».⁶ Ce changement de statut provoque un nouveau comportement chez les couples : celui de limiter les naissances.⁷ Jusqu'alors contrôlées par la société, les couples choisissent volontairement de restreindre leur descendance en raison du coût d'entretien d'un enfant qui a perdu son « utilité » à l'économie du ménage.⁸

³ Furrer, *Fürsorge und Zwang*.

⁴ *Constitution fédérale 1874*, Cf Fig. 2 (p. 14)

⁵ *Loi sur la les fabriques 1877*, Cf Fig. 2 (p. 14)

⁶ Praz, *De l'enfant utile à l'enfant précieux*.

⁷ *Première transition de fécondité & révolution silencieuse 1860-1930*, Cf Fig. 2 (p. 14 - 15)

⁸ Droux, *Placés, déplacés, protégés ?*

⁹ Alfred Wild estime à 47000 enfants placés en établissements ou en familles d'accueil en 1910, soit 3,8% des enfants de 0 à 15 ans.

Néanmoins, le taux d'enfants placés⁹ ne diminue pas. En 1871, la recherche en paternité est abolie, l'identité du père n'est plus enquêtée par les autorités, l'entretien de l'enfant illégitime devient la responsabilité de la mère célibataire, et ce, jusqu'en 1912.^{10 11}

Fig. 1 : (p. 10) Photographie des garçons au travail à l'établissement de Sonnenberg, 1944



¹⁰ Code Civil Suisse 1907: les mères célibataires ont désormais le droit de réclamer une pension mais leur conduite doit être jugée irréprochable. Cf Fig. 2 (p. 15)

¹¹ Furrer, *Fürsorge und Zwang*.

¹² 57 % 1866-1871
18 % 1872-1877
La proportion d'enfants attribués à la mère seule passe de 25% à 77%

¹³ Droux.

¹⁴ 1926-1972 Environ 900 enfants Yéniches sont placés de force afin d'être éduqués selon un mode de vie sédentaire.

¹⁵ Terme allemand qui signifie enfants sous contrat

¹⁶ Furrer.

¹⁷ La norme était d'un franc par jour en 1933, certains pouvaient baisser à moins d'un franc ou aller jusqu'à deux francs.

¹⁸ Droux.

¹⁹ Furrer.

²⁰ Raisonnements d'ordres eugénique, psychique, moral, pédagogique et économique

²¹ Furrer.

²² Droux, *Placés, déplacés, protégés ?*

²³ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*.

²⁴ Cf Fig. 2 (p. 16)

²⁵ Privation de liberté en dehors du droit pénal, sans lien direct avec un délit

²⁶ CIE, *Le mécanisme de l'arbitraire*.

Rares étaient les pères qui reconnaissaient volontairement l'enfant pour payer une pension,¹² laissant les femmes seules à assumer les conséquences de la sexualité hors mariage.¹³ Dénuées de ressources, celles-ci se retrouvent alors contraintes de recourir à l'assistance communale afin de placer l'enfant.

Au courant du XXe siècle, différentes catégories d'enfants placé-e-s se lisent avec la pauvreté comme motif principal : les enfants qui subissent une rupture dans leur cycle familial avec le décès d'un parent, les enfants des familles qui vivent dans un mode de vie non conforme à la société tel que les gens du voyage¹⁴ et les *Verdingkinder*,¹⁵ les enfants placé-e-s sous contrat dans une nouvelle famille à la campagne pour une main d'œuvre peu chère.¹⁶ Le traitement des enfants placé-e-s en institution ou en famille d'accueil est très inégal puisqu'il dépend de l'allocation payée par les autorités. L'enfant compense le manque d'argent par des travaux dans les champs, jardins et écuries des institutions ou des familles. De plus, les institutions les plus sollicitées sont celles qui proposent la pension la moins chère¹⁷, mais, souvent, ce sont aussi celles qui sont dotées d'un personnel peu qualifié alimentant le mauvais traitement envers les enfants.

Convaincus de la nécessité de changer le monde à travers le pauvre¹⁸, les visites des assistances sociales se multiplient dans les milieux défavorisés. A la quête de signaux de « déchéance » des parents et des enfants, l'« ivrognerie », la « paresse », le « vagabondage », la « frivolité » et l'« immoralité » sont des comportements recherchés pour placer l'enfant¹⁹. Mais jugés parfois arbitraires, les méthodes coercitives sont de plus en plus critiquées et l'importance accrue des sciences professionnalise le travail social. Les décisions de placement sont plus réfléchies²⁰ et les enfants sont considérés de manière plus individuelle.²¹ L'enfant n'est plus jugé-e coupable lorsqu'il commet un délit, c'est son éducation qui doit être remise en question. Sa réversibilité et son éducabilité le différencie des adultes, il devient donc strictement interdit de les mélanger dans les mêmes institutions. Une connaissance claire de son parcours, de son milieu et de ses influences est nécessaire pour construire un programme propre à ses besoins et à son profil. Ceux-ci ne sont plus vu-e-s comme un danger, mais plutôt comme des victimes de la société.²² Cette progression continue avec une meilleure attitude des éducateur-trice-s à l'égard des enfants grâce à une formation spécialisée instaurée en 1954 en Suisse Romande. Plus attentif-ve-s et chaleureux-ses, l'éducation est moins rude et autoritaire.²³

Les années 70 marquent un tournant pour l'histoire du placement grâce au droit à l'adoption en 1973 et la disparition du statut de l'enfant « illégitime » en 1978.²⁴ L'internement administratif²⁵ des adultes et adolescents est remplacé par la privation de liberté à des fins d'assistance, ce qui leur garantit une meilleure protection juridique et un élargissement des possibilités de recours.²⁶ C'est seulement depuis les années 80 que ce chapitre de l'histoire

de la Suisse se révèle. Peu à peu, les anciens enfants placé-e-s se livrent et font connaître leur passé au grand public. Iels obtiennent le droit en 1987 de consulter leurs dossiers administratifs²⁷ pour reconstruire leur passé. L'intérêt pour l'histoire des enfants placé-e-s s'amplifie avec la grève de la faim de Louise Buchard-Molteni en octobre 2003 qui vise à demander une enquête historique au niveau national sur le sujet. Des artistes mettent en lumière ce sombre passé à travers l'exposition *L'Enfance Volée / Verdingkinder Reden* qui a voyagé en Suisse pendant neuf ans, et le film de Markus Imboden, *Enfance Volée / Der Verdingbub* qui raconte l'histoire d'un orphelin qui quitte un orphelinat pour une famille de fermier. Les visages se dévoilent, les victimes témoignent, et les historien-ne-s reconstituent l'histoire jusqu'à ce que la Confédération suisse adresse enfin ses excuses officielles en 2013.

Aujourd'hui, c'est avec un lourd passé que la Suisse continue d'accueillir des enfants dans ses foyers. Soucieux de ne pas reproduire les mêmes erreurs, le personnel des foyers, l'organisation des espaces de vie et le traitement des enfants sont beaucoup plus surveillés. La DGEJ²⁸ assure la prévention et la protection « des mineurs en danger dans leur développement » et l'OFJ²⁹ subventionne les foyers à condition de suivre ses normes.³⁰ Néanmoins, à travers l'amélioration des établissements, ceux-ci réduisent en capacité d'accueil et les places sont donc aujourd'hui saturées. De nouveaux profils d'enfants apparaissent, avec chacun-e des problématiques différentes. De nos jours, de plus en plus d'individus sont sujet-te-s à l'autisme, il est difficile pour elleux de cohabiter avec d'autres jeunes, et pourtant, aucune institution spécialisée pour ce handicap n'existe encore dans le canton de Vaud. Nécessitant des besoins différents, de nouveaux foyers sont réhabilités pour les accueillir.³¹

²⁷ Cf Fig. 4 -8 (p. 20 - 24)

²⁸ Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse

²⁹ Office Fédéral de la Justice

³⁰ Sauf exceptions de certains foyers dû au manque de financement

³¹ Discussion avec Philippe Roncière, chargé d'évaluation des milieux d'accueil

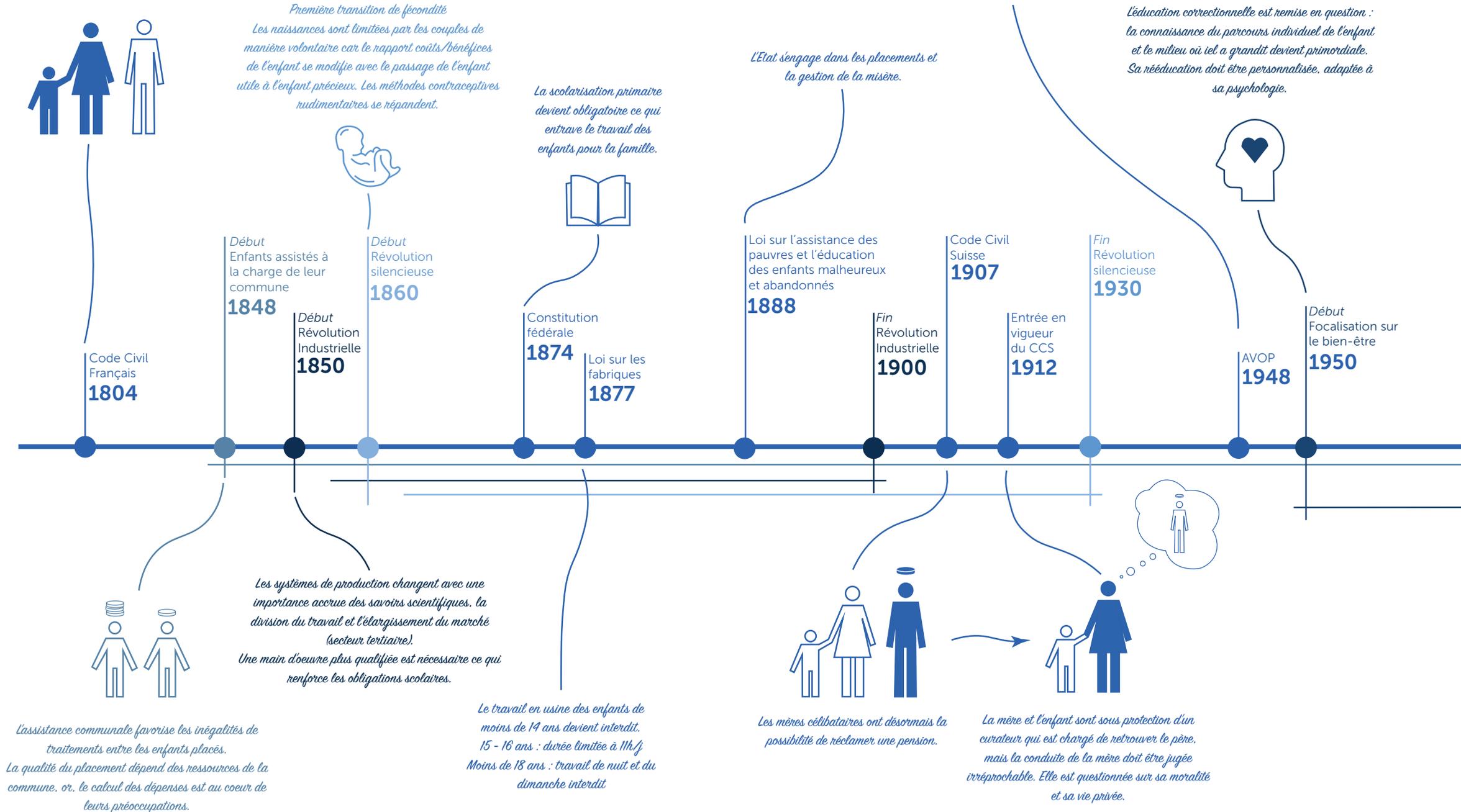
Fig. 2 : (p. 14 - 17) Frise chronologie de l'histoire du placement d'enfant en Suisse depuis le XIXe siècle

Fig. 3 : (p. 18 - 19) Photographie des enfants et des soeurs d'Ingelbohl, dans les années 40. Les autorités ont décidé de fermer cet orphelinat en 1963

Fig. 4 : (p. 20 - 21) Fiche d'observation médicale d'Auguste, enfant placé à l'École de réforme des Croisettes de 1928 à 1934

Fig. 5 : (p. 22 - 23) Dossier de Fernand, enfant placé à la Maison de Venues de 1939 à 1942

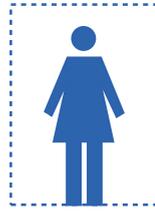
La Suisse va beaucoup suivre ce Code Civil.
 1871 : Une des conséquences majeures est l'abolition de la recherche en paternité : la responsabilité des enfants illégitimes repose seule sur les mères.
 1866 - 1871 : 57 % des pères paient pour une pension alimentaire
 1872 - 1877 : 18 % des pères paient une pension alimentaire



Cette période est marquée par une contestation générale de l'autorité et des institutions avec une remise en question de l'enfermement



Les internements administratifs pour les adultes et adolescents étaient une pratique répandue jusqu'en 1981. Ils étaient privés de liberté en dehors du droit pénal dans un établissement fermé. Sans lien direct avec un délit, cette décision était parfois prise de manière arbitraire par les autorités administratives.



Au mois d'octobre, Louïsette Buchard-Molteni, ancienne enfant placée, milite pour une enquête historique au niveau national. Sous pression, Charles Kleiber, secrétaire d'Etat de l'Office Fédéral de l'éducation et de la science, accorde un financement pour une étude sur les enfants placés du XXe siècle. De plus en plus de victimes sortent du silence.



La Confédération adresse ses excuses aux personnes concernées et entame un processus de réparation.

Formation des éducateurs spécialisés
1954

Mai 68
1968

Droit à l'adoption
1973

Nouvel article constitutionnel (Art. 48)
1975

Disparition du statut de l'enfant illégitime
1978

Remplacement de l'internement administratif par la privation de liberté à des fins d'assistance
1981

Droit de consultation des dossiers administratifs
1987

Grève de la faim de Louïsette Buchard-Molteni
2003

Loi sur la protection des mineurs
2004

Premier congrès à Glatbrugg
2004

Procédure d'examen de l'OFJ
2005

Exposition *Enfance Volée*
2009

Film *Der Verdingbub*
2011

Excuses de la Confédération
2013

Réhabilitation des personnes placées par décision administrative (CIE)
2014

Scandale Système secoué
2016

Une nouvelle procédure d'examen des foyers se met en place permettant d'obtenir des subventions de l'Office Fédéral de la Justice.



Les éducateur-trice-s sont en contact avec d'autres professionnels et iels ont plus de chaleur et d'humanité à l'égard des enfants, contrairement au traitement autoritaire et impersonnel des éducateur-trice-s non formé-es.



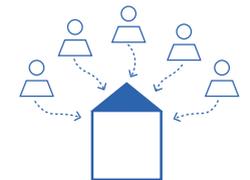
Le droit des enfants est révisé en supprimant l'inégalité entre les enfants légitimes et illégitimes.



Les anciens enfants placés ont la possibilité de consulter leurs propres dossiers administratifs afin de reconstruire leur biographie.



Une organisation nationale se crée et 220 participant-e-s prennent part à ce premier congrès. Tou-te-s sont invité-es à témoigner, certain-es avec une demande de reconnaissance, de recherches historiques, d'accès à leur dossier, d'excuses, de dédommagements...



Une enquête a eu lieu autour d'une fratrie de 8 enfants. Ils n'étaient pas placés, seul un travail était fait au sein de leur famille. Il a été découvert plus tard que les 8 étaient abusés par leur père. Depuis ce scandale, la décision de placement se fait plus rapidement avec une augmentation de 30% des enfants placés. Les foyers sont donc saturés, il est difficile aujourd'hui de trouver des places libres.



1. Bulletin de renseignements

a) Famille: mariage décevant, père buveur, brutal.
4 garçons: Gabriel (26 ans) Louis (24) Robert (20) Auguste (15)
3 filles: Irène (25) Annie (23) Hélène (17).
père 50 ans. boit bcp. pêcheur, journaliste,
personne ne s'accorde avec le père. Il bat femme & enfants.
maison incendiée en sept. 1927.
mère 49 ans.

b) Délit: vagabondage, vols, menaces d'incendie, soustraite
pseudonyme. (semé des aiguilles de un chaut de trèfle). change ses vils,
le fait disparaître. Vole pag. de cigarettes au magasin (plus. fois. Condamn. insuffisante).
telle à l'école. Amendes municipales.
Vol d'une montre (laitier). 15 j. de prison à Payerne.

2. Examen psycho-pédagogique

a) Caractère: grossier, effronté, menteur, voleur.
aime à raconter des histoires, à faire des histoires. Rapporteur.
mythomane. se laisse facilement entraîner. influencable.
intermittent. a des sentiments affectueux, mais se vante tout à coup
grossier & méchant. Il aime beaucoup médire de ses camarades.
b) Niveau intellectuel: un peu au-dessous de la moyenne. retard scol.
2 ans.

c) Age mental: retard 2 ans.

d) Troubles psychiques: imitateur inconscient. (A imité longtemps
Thoumy, contraction des bras croisés. A 10 ans, fumait avec une aisance
parfaite, avalant la fumée comme un vieux fumeur. Son attitude paraissait
acquise, naturelle. Il ne s'essayait pas.) Le milieu familial semble donc
avoir eu une action pernicieuse, fautive.

e) Santé: bonne. Jambe atrophiée, paralysie infantile.
mauvaise tenue. Adénosites?
glaucome dément. hospil. Payerne 1 an
" cant. 3 mois
" Neuchâtel 1 mois.

f) Conduite: passable.

g) Conclusions et prévisions. Date: 15 mai 32. A beaucoup progressé au pt.
de vue de l'instruc. 15 déc. 32. encore en progrès.
déliquance résultant d'une éducation activement mauvaise.
15 janv. ~~débile intellect.~~ déséquilibre du caractère. Intermittent.

3. Fiche d'observation médicale

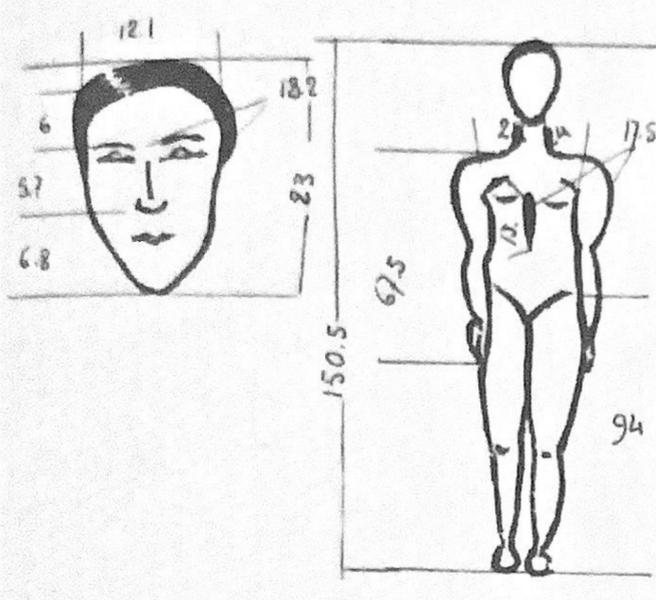
9. III. 33. atrophie marquée j. droite avec pied creux paralytique.
paralytic infant. jambe - 2 cm. avec inclinaison du bassin consécutive
à j. de soléus. Atrophie s/muscles fessiers. Troubles circulatoires accablés.
paralytic s/muscles extenseurs. Un peut se tenir sur la pointe des
pieds. caract. extér. de v. ex. en v. enfant. bien que la voir
ait unie. Thorax bien développé.
Attitude soubre.
semble l'avoir davantage en côté caractère par del' intelligence.
Retard porte surtout sur le sens moral. aime à jouer des tours.
les avoue en souriant. A 12, il y a de l'orgueil qui rappelle celles
de simples d'esprit. Appartient à la catégorie des rivales ou
matrnes. (voir lettre à son père).

Nom et prénoms : Fernand
 Né le : 25. Sept. 1927. à
 Commune d'origine :
 Domicile actuel :
 Ecoles fréquentées, avec quel maître :
 Ecoles enfantines avec M^{lle} . Ecole primaire avec M^r à .
 Avec M^{lle} et M^r à .

Nom et prénom du père :
 Né le :
 Nom et prénom de la mère :
 Née le : 1890
 Différence d'âge : Mère plus jeune.
 Domicile actuel :
 » antérieur : Fribourg.
 Profession du père : Employé de banque soutenu par l'assistance.
 » de la mère : Ménagère
 Enfants : Lucienne 26 ans. malade.
Rose-Blanche 22 ans. loge la sage-femme de .
 1. Marc 21 ans. boulanger. à
 2. Marcel 20 ans. maison d'éducation.
 3. Francis 18 ans. Apprenti tailleur à près Zürich
 4. René 17 ans. " boulanger. " "
 5. Fernand 15 ans. 8. Yvonne. 7 ans. Orpheline.
 6. Janine 12 ans. Orpheline d' .
 7. Alice 9 ans. " "

Remarques sur la vie de famille, antérieure et actuelle :
Mariage normal. Le père était employé de banque. avait une jolie situation. mais il est mis à boire je ne sais à la suite de quelle circonstance. Maintenant c'est le déshonneur. La misère semble régner au foyer. Tous les enfants leur furent enlevés. La mère est une femme faible.

Mensurations :



Date	Age	Poids	Taille	Thorax	Vue	Ode	Dents	Poils
22.42	15		150.5	73/80	faible	15	bonne	bonne

- Réflexes : 1. Pupillaires = normaux
 2) Extenseurs doigts = vp - normaux
 3) Rotuliens = vp eudermus et eu dessous de la rotule
 4) Hschitéens = nul.
 5) Plantaires = en contraction fort.
 6) Cutanés = normaux
 7) Dermographe : présent

Caractère
 Type : Athlétique - asthénique
 Age chronologique : 14 ans 4 mois
 Age d'intelligence : 14 ans 6 mois

Troubles physiques : Pénurie vers 7-8 ans. Broncho-pneumonie à Thiersee. Début de pneumonie en 1941
 Troubles psychiques : Complexe d'infériorité très prononcé, dû à sa petite taille. Peut-être hérédité du côté du père.



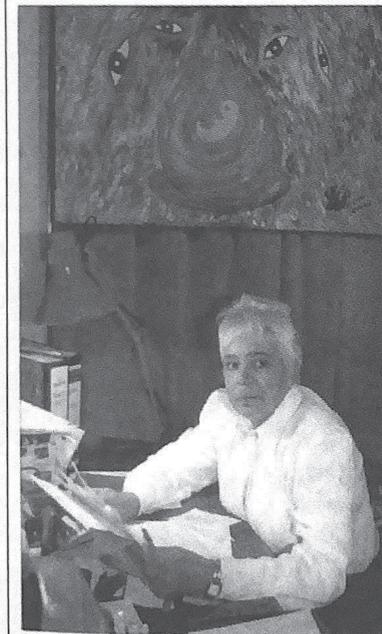
Autoportrait, crayon gris et buvard, Jean-Louis Claude, 1955.



Lousette B., 62 ans. La Suisse est aujourd'hui exilée à Evian. 1992

Révolte d'une femme meurtrie

«On m'a volé mon enfance!» dénonce avec force Lousette. Ses cris: des toiles et bientôt un livre..



La soixantaine a commencé, il y a dix ans, à régler ses comptes avec la société. 1992

Jean Bonnard

Ecorchée vive. C'est l'impression que donne Lousette B., 62 ans, Suisse exilée aujourd'hui à Evian : «J'ai quitté mon pays parce qu'on m'a menacée de me placer sous tutelle...» Née le 18 juin 1933 à Lausanne, Lousette, dès l'âge de 5 ans et jusqu'en 1956, date de son mariage, a été privée de liberté. D'orphelinats en maisons de correction et même en prison, elle connaît une enfance cauchemardesque. Battue, mal nourrie, contrainte de travailler comme une mule, Lousette a gardé le silence pendant des dizaines d'années, ruminant ses secrets qui lui faisaient si mal. «Elle allait de dépression en dépression...» dit simplement son mari qui n'a découvert que bien tard par où sa femme avait passé.

Aujourd'hui, elle laisse enfin sortir sa rage, sa haine contre ces nonnes qui régnaient en despotes sur les établissements qu'elle a fréquentés. Il y a dix ans, elle a commencé à régler ses comptes avec la société en payant avec fougue des diables en robe de magistrat, des nonnes portant des cornes, des curés-scorpions martyrisant des enfants privés de bouche. «Nous

n'avions jamais droit à la parole, alors ils n'ont pas de bouche...»

Trimballée de pensionnats en orphelinats, dans les trois régions linguistiques du pays, sans jamais comprendre pourquoi, Lousette finira par échouer à Bellechasse. Encore aujourd'hui elle ne sait pas pourquoi on l'a emprisonnée alors qu'elle n'avait pas 18 ans. En fouillant dans son passé, elle a découvert des bribes de dossiers qui loin de la calmer la font bondir, telle cette lettre du Département de l'Intérieur du Tessin qui explique qu'on ne peut pas la libérer «car elle tomberait dans la perversité»: «Je n'avais pas 16 ans et j'étais bien sûr vierge! et cette lettre a été envoyée à Pro Infirmis, qui n'a pas bougé!...»

Des années plus tard, elle a laissé exploser sa haine contre «le système qui lui a volé son enfance...» en grimant sur des grues en plein Lausanne pour y déployer des calicots de protestation. Aujourd'hui, Lousette franchit un nouveau pas dans sa démarche pour expulser sa haine, elle achève l'écriture d'un livre poignant sur son enfance : «Mon tour de Suisse en cage». A paraître en mars.

Foyers



Fig. 6 : (p. 24) Dessin autoportrait au crayon gris de Jean-Louis Claude (enfant placé de 1942 à 1957), 1955

Fig. 7 : (p. 25) Révolte d'une femme meurtrière, « Le matin », 21 janvier 1995

Aujourd'hui, on compte 33 établissements d'éducation reconnus par l'Office fédéral de la Justice (OFJ) dans le canton de Vaud. Principalement composée de foyers, cette liste officielle de la Confédération suisse comprend aussi des établissements plus spécialisés tels qu'un établissement de détention pour mineurs et une unité pour soins psychiatriques fermée pour mineurs. Mais ce qui les rassemble reste leur volonté d'accueillir des « enfants et adolescents qui sont gravement menacés dans leur développement et qui ont besoin d'un traitement institutionnel intensif » (art. 5 LPPM, art. 4 OPPM). Afin que le foyer soit reconnu, chacun propose un concept pédagogique qui doit être validé par l'OFJ. Celui-ci regroupe « la pédagogie quotidienne, à travers la culture de l'établissement, la vie du groupe et l'organisation des loisirs », mais aussi, « l'organisation de la journée, de la semaine, des week-ends et des vacances ».³²

³² Office fédérale de la justice OFJ, *Guide : reconnaissance et examen périodique des conditions de la reconnaissance*. p. 15

Avec la disparition des grands établissements des orphelinats, des nouveaux foyers se construisent depuis la deuxième moitié du XXe siècle. Afin de respecter les normes de l'OFJ, la plupart sont de nouvelles constructions. Mais en raison des coûts et de l'urgence des enfants à accueillir, certains bâtiments sont réhabilités en foyers. Différentes possibilités s'observent : « les villas lambda », « les maisons de maître », « les maisons de multimillionnaires », « les chalets locaux », « les fermes », « les objets inscrits à l'inventaire » et « les monuments historiques ».³³ Les foyers d'aujourd'hui tentent d'imiter l'échelle des logements familiaux en proposant des bâtiments de taille réduite, des unités de vie d'environ huit enfants et des salles de bains partagées par trois enfants maximums. Deux types de foyer se distinguent : les foyers « moyen à long terme » qui sont destinés aux enfants qui restent plus d'un an avec la possibilité de séjourner jusqu'à leur majorité ; et les foyers « d'urgence » qui accueillent en principe des jeunes restant moins de trois mois, avec un séjour qui peut varier de quelques jours à plusieurs semaines.

³³ Discussion avec Philippe Roncière, chargé d'évaluation des milieux d'accueil

Cinq foyers du canton de Vaud sont étudiés dans ce travail, dont quatre de moyen à long terme : le Foyer du Servan à Lausanne, le Foyer Petitmaître à Yverdon, la Maison des Avants dans la commune de Montreux, et le Foyer Sainte Famille à Épalinges ; et un d'urgence : le Foyer de Meillerie situé à Lausanne. Les cinq études de cas sont des foyers destinés aux enfants qui ne possèdent pas de troubles psychiatriques.

Fig. 8 : (p. 28) Carte de la Suisse et ses foyers



Fig. 9 : Vue satellite du Foyer du Servan

Foyer du Servan

L'internat du Servan offre au quotidien et à long terme si nécessaire, un cadre et un accompagnement sécurisants, chaleureux et stimulants pour l'ensemble des enfants et adolescents qui lui sont confiés. Il travaille à la reconnaissance et à l'émergence des compétences de l'enfant et de sa famille, afin de favoriser, autant que possible, un retour dans celle-ci.³⁴

- Fondation Bellet
- Lausanne
- Foyer moyen-long terme
- Projet de Giorgis Rodriguez Architectes 2017
- 24 places
- 3 unités de vie
- Garçons et filles de 6 à 18 ans
- Une phase de progression pour 6 jeunes : l'appartement « Maria Amparo »^{35 36}

Rencontre avec Jean-Marc Pignat (directeur de l'éducation spécialisée de la Fondation) le 09 novembre à 9h30 au Foyer du Servan

Rencontre avec Patricia Billens (secrétaire au Foyer du Servan) le 17 novembre à 9h00 pour récupérer les plans des archives

Rencontre avec Timothée Giorgis et Juan Rodriguez (architectes du Foyer du Servan) le 18 novembre à 9h00 dans leur bureau à Lancy

Visite du Foyer du Servan avec Philippe Roncière (chargé d'évaluation des milieux d'accueil) le 29 novembre à 10h30

Rencontre avec Jade (éducatrice) pour une visite de deux unités de vie le 1er décembre à 11h30, au Foyer du Servan

³⁴ Fondation Bellet, *Concept pédagogique*.

³⁵ « Présentation générale des prestations ». Consulté le 7 janvier 2023.



Fig. 10 : Vue satellite du Foyer Petitmaître

Foyer Petitmaître

Le but de la Fondation est [...] d'apporter diverses prestations d'accueil, d'éducation, de prévention et/ou d'intervention relevant de l'action sociale, au besoin par d'autres moyens, à des enfants ou adolescents défavorisés des deux sexes et/ou dont le comportement social est gravement perturbé, indépendamment de leur domicile. Ces prestations s'adressent en particulier aux enfants ou adolescents privés de leur-s parent-s et/ou victimes de mauvais traitements et/ou de négligences de la part de leur milieu d'origine. Elles visent à permettre aux bénéficiaires d'accéder à l'éducation, à la formation et à l'intégration sociale et professionnelle auxquelles ils peuvent aspirer ainsi qu'à permettre à leurs parents de remplir un rôle éducatif approprié auprès de leurs enfants.³⁷

- Fondation Petitmaître
- Yverdon-les-Bains
- Foyer moyen-long terme
- Projet de Translocal Architecture GmbH 2015
- 17 places
- 2 unités de vie
- Garçons et filles de 6 à 18 ans
- Une phase de progression pour 3 jeunes : Crescendo³⁸

Rencontre avec Rossana Scalzi (adjoite de direction de la Fondation) le 22 novembre à 13h30 à la Fondation Petitmaître, puis au foyer Petitmaître

³⁴ Foyer | Fondation Petitmaître ». Consulté le 7 janvier 2023.

³⁵ « Crescendo | Fondation Petitmaître ». Consulté le 7 janvier 2023.



Fig. 11 : Vue satellite de la Maison des Avants

Maison des Avants

La Maison des Avants est une structure de la Fondation St-Martin, dont l'article 3 de ses statuts stipule : « La Fondation a pour but d'accueillir et accompagner des enfants en difficulté de vie sur la base d'un projet pédago-éducatif qui favorise la construction, le maintien et l'élaboration du lien social ». Le travail réalisé à la Maison des Avants préconise le respect de l'enfant dans son individualité et ses besoins, en tenant compte de son contexte.³⁹

- Fondation St-Martin, depuis 2006
- Avants, Montreux
- Foyer moyen-long terme
- Rénovation 2019
- 10 places
- 2 unités de vie
- Garçons et filles de 7 à 17 ans⁴⁰

Rencontre avec Florent Mallinoud (responsable d'unité et éducateur) le 24 novembre à 15h30 à la Maison des Avants

³⁹ Maison des Avants, *Concept pédagogique*.

⁴⁰ Fondation St-Martin. « La Maison des Avants ». Consulté le 7 janvier 2023.



Fig. 12 : Vue satellite du Foyer Sainte Famille

Foyer Sainte Famille

Le concept d'accompagnement socio-éducatif du foyer est le fruit d'un cheminement réflexif toujours en mouvance et en évolution régulière. Sa visée n'est pas tant de fixer des principes immuables, mais plutôt de permettre aux acteurs impliqués de trouver une lecture et une compréhension communes de la réalité du travail afin d'agir sur elle.⁴¹

- Association Sainte Famille, depuis 1916
- Epalinges, Lausanne
- Foyer moyen-long terme
- Ancienne villa réhabilitée
- Foyer provisoire, construction en cours à Renens, emménagement prévu en 2025
- 11 places
- 1 unité de vie
- Garçons et filles de 6 à 18 ans⁴²

Rencontre avec Claudia Matti (directrice du Foyer Sainte Famille), Nathalie (éducatrice) et les enfants du foyer le 28 novembre à 15h00 au Foyer Sainte Famille

⁴¹ « Foyer Sainte Famille – Foyer Sainte Famille ». Consulté le 7 janvier 2023.

⁴² Foyer socio-éducatif spécialisé – Foyer Sainte Famille ». Consulté le 7 janvier 2023.



Fig. 13 : Vue satellite du Foyer de Meillerie

Foyer de Meillerie

La Fondation La Rambarde accueille, protège et oriente en urgence et à court terme des enfants et adolescents [...] en situation de difficulté sociale et familiale.

L'enfant est au centre de l'action éducative, il reçoit la protection et le respect qui lui sont dus. Les familles sont associées au projet pédagogique de leur enfant. Enfant et famille forment ainsi le cadre général de l'intervention au Foyer de Meillerie.⁴³

- Fondation La Rambarde, depuis 1987
- Lausanne
- Foyer d'urgence
- Ancienne villa réhabilitée
- 8 places
- 1 unité de vie
- Garçons et filles de 4 à 14 ans⁴⁴

Visite du Foyer de Meillerie avec Philippe Roncière (chargé d'évaluation des milieux d'accueil) le 29 novembre à 10h00

Rencontre avec Olivier Junod (directeur adjoint et éducateur) le 29 décembre à 10h00 au Foyer de Meillerie

⁴³ rambarde. « Accueille protège et oriente | Pully | Fondation la Rambarde ». 2019. Consulté le 7 janvier 2023.

⁴⁴ « Foyer de Meillerie | Fondation la Rambarde ». 2019. Consulté le 7 janvier 2023.



Fig. 14 : Plan du Foyer du Servan, 3e, 1:500, 2022



Fig. 16 : Plan du Foyer Petitmaître, 1er, 1:500, 2022



Fig. 15 : Plan du Foyer du Servan, 2e, 1:500, 2022

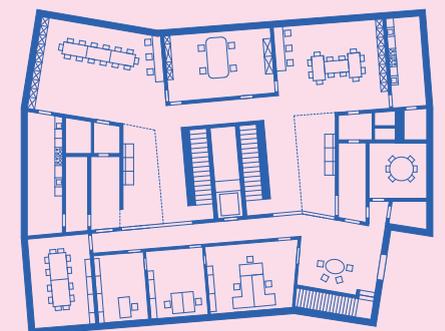


Fig. 17 : Plan du Foyer Petitmaître, Rez, 1:500, 2022

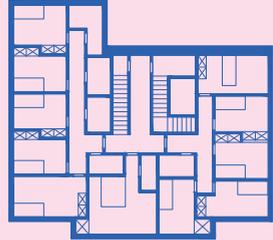


Fig. 18 : Plan de la Maison des Avants, 1er, 1:500, 2022

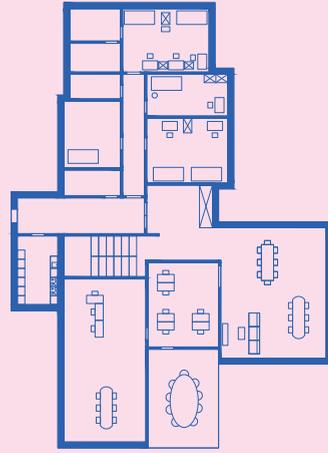


Fig. 20 : Plan du Foyer Sainte Famille, 1er, 1:500, 2022

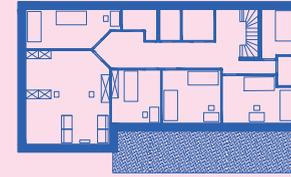


Fig. 22 : Plan du Foyer de Meillerie, 1er, 1:500, 2022

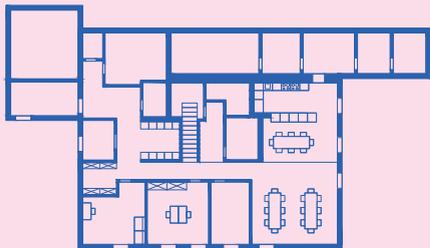


Fig. 19 : Plan de la Maison des Avants, Rez, 1:500, 2022

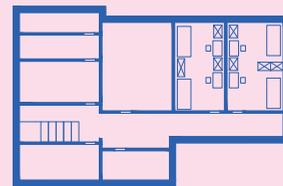


Fig. 21 : Plan du Foyer Sainte Famille, Rez, 1:500, 2022

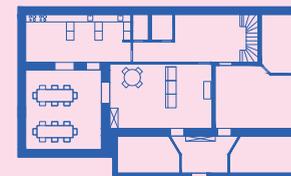


Fig. 23 : Plan du Foyer de Meillerie, Rez, 1:500, 2022

BIBLIOGRAPHIE & ICONOGRAPHIE

LIVRES

Claude, Jean-Louis. *Le Petit Névrosé* : Récit, 2005.

Droux, Joelle. *Placés, déplacés, protégés ? L'histoire du placement d'enfants en Suisse, XIXe-XXe siècles*. S.l.: Éditions Livreo-Alphil, 2021.

Furrer, Markus, éd. *Fürsorge und Zwang: Fremdplatzierung von Kindern und Jugendlichen in der Schweiz 1850 - 1980: = Entre assistance et contrainte: les placements des enfants et des jeunes en Suisse 1850 - 1980*. Itinera 36. Basel: Schwabe, 2014.

Heller, Geneviève, Pierre Avanzino, et Cécile Lacharme. *Enfance sacrifiée: témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970*. Les cahiers de l'éesp 42. Lausanne: Haute école de travail social et de la santé, Éesp-Vaud, 2005.

Heller, Geneviève. *Ceci n'est pas une prison: la Maison d'éducation de Vennes histoire d'une institution pour garçons délinquants en Suisse romande, 1805-1846-1987*. Histoire. Lausanne [Charenton-le-Pont]: Éd. Antipodes [FMSH diff.], 2012.

THÈSE

Praz, Anne-Françoise. « *De l'enfant utile à l'enfant précieux: filles et garçons dans les cantons de Vaud et Fribourg, 1860-1930* ». Histoire. Éd. Antipodes [diff. CID], 2005.

ARTICLES

Malika, Bernasconi. « CONCEPT PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE »,

Praz, Anne-Françoise. « L'enfance volée en Suisse ». *L'enfant en Valais 1815-2015*, 2016, 313-29.

RAPPORT

CIE. « Le mécanisme de l'arbitraire », 2019.

DOCUMENTS LÉGISLATIFS

Bundesamt für Justiz BJ, Liste des établissements d'éducation reconnus par l'Office fédéral de la justice. Confédération suisse, 19.03.2021.

SITES WEB

rambarde. « Foyer de Meillerie | Fondation la Rambarde », 17 octobre 2019. <https://www.rambarde.ch/meillerie>.

« Foyer Sainte Famille – Foyer Sainte Famille ». Consulté le 7 janvier 2023. <https://saintefamille.ch/placement-education-specialisee/>.

« LA FONDATION | Fondation Petitmaître ». Consulté le 7 janvier 2023. <https://fpy.ch/fondation/>.

Fondation St-Martin. « La Maison des Avants ». Consulté le 7 janvier 2023. <https://fondationstmartin.ch/la-maison-des-avants/>.

« Présentation générale des prestations ». Consulté le 7 janvier 2023. <https://www.servan.ch/education-specialisee/presentation-generale-des-prestations.html>.

ENTRETIENS

Discussion avec Lorraine Odier, 02 novembre 2022.

Discussion avec Jean-Marc Pignat, 09 novembre 2022.

Discussion avec Kaj Noschis, 14 novembre 2022.

Discussion avec Timothée Giorgis et Juan Rodriguez, 18 novembre 2022.

Discussion avec Rossana Scalzi, 22 novembre 2022.

Discussion avec Florent Mallinjoud, un éducteur et deux enfants, 24 novembre 2022.

Discussion avec Claudia Matti, Nathalie et dix enfants, 28 novembre 2022.

Discussion avec Philippe Roncière, 29 novembre 2022.

Discussion avec Jade, 1er décembre 2022.

Discussion avec Olivier Junod, 29 décembre 2022.

p. 3 Dessin de Jean François Grunfeld. p.10 Photographie des garçons au travail à l'établissement de Sonnenberg, 1944, PFV, MBA-Berne. © Paul Senn. **p. 14 - 17** Frise chronologie de l'histoire du placement d'enfant en Suisse depuis le XIXe siècle. Document réalisé par l'auteure. **p. 18 - 19** Photographie des enfants et des sœurs d'Ingelbohl, dans les années 40. © Adolphe Geisel-Ville de Romont. Tirée de <https://notrehistoire.ch/entries/gQYAnlqVBwv>. **p. 20 - 21** Fiche d'observation médicale d'Auguste, enfant placé à l'École de réforme des Croisettes de 1928 à 1934, tirée de *Ceci n'est pas une prison*. **p. 22 - 23** Dossier de Fernand, enfant placé à la Maison de Venues de 1939 à 1942, tirée de *Ceci n'est pas une prison*. **p. 24** Autoportrait de Jean-Louis Claude, 1955. Tirée de *Le Petit névrosé*. **p. 25** Révolte d'une femme meurtrie, «Le matin», 21 janvier 1995. Tirée de *Enfance sacrifiée*. **p. 28** Carte de la Suisse et ses foyers. Document réalisé par l'auteure. **p. 30** Vue satellite du Foyer du Servan. Tirée de <https://map.geo.admin.ch>. **p. 31** Vue satellite du Foyer Petitmaître. Tirée de <https://map.geo.admin.ch>. **p. 32** Vue satellite de la Maison des Avants. Tirée de <https://map.geo.admin.ch>. **p. 33** Vue satellite du Foyer Sainte Famille. Tirée de <https://map.geo.admin.ch>. **p. 34** Vue satellite du Foyer de Meillerie. Tirée de <https://map.geo.admin.ch>. **p. 35** Plan du Foyer du Servan, 3e étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans fournis par Patricia Billens avec son autorisation. **p. 35** Plan du Foyer du Sevan, 2e étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans fournis par Patricia Billens avec son autorisation. **p. 35** Plan du Foyer Petitmaître, 1er étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de <https://translocal.eu/fr/projects/foyer-petitmaître-yverdon-les-bains>. **p. 35** Plan du Foyer Petitmaître, Rez, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de <https://translocal.eu/fr/projects/foyer-petitmaître-yverdon-les-bains>. **p. 36** Plan de la Maison des Avants, 1er étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation de Florent Mallinjoud. **p. 36** Plan de la Maison des Avants, Rez, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation de Florent Mallinjoud. **p. 36** Plan du Foyer Sainte Famille, 1er, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation de Claudia Matti. **p. 36** Plan du Foyer Sainte Famille, Rez, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation de Claudia Matti. **p. 37** Plan du Foyer de Meillerie, 1er, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation d'Olivier Junod. **p. 37** Plan du Foyer de Meillerie, Rez, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation d'Olivier Junod.

*« On ne peut pas défaire ce qui a eu lieu. Mais on
peut veiller à ce que cela ne se reproduise pas. »*
Ursula Biondi

Deux

人非草木

孰能无情

人有情

草木无情

人非草木

孰能无情

Préface

« C'est comme une maison, mais ce n'est pas une maison, mais c'est comme une maison. »

Les enfants de la Maison des Avants, discussion avec Florent Mallinjou

L'énoncé théorique est à la fois une recherche historique, une analyse typologique et une étude sociologique à travers cinq études de cas situées dans le canton de Vaud.

L'étude a été faite grâce des livres historiques et théoriques, des documents législatifs de la Confédération Suisse, des témoignages, des archives, des dessins, des visites et des entretiens. Les propos de cet énoncé théorique ne doivent pas être pris comme une généralité.

Le chapitre deux s'intéresse aux espaces de vie des foyers et à leur évolution depuis le XXe siècle.

Avec le temps, la configuration des foyers s'est de plus en plus inspirée de la structure d'une habitation familiale. Les naissances sont plus contrôlées, les familles se réduisent, le nombre d'enfants à placer diminue, et les établissements se transforment en des appartements ou des maisons plus intimes. Les grands espaces se divisent, offrant une possibilité de retrait pour les enfants qui souhaitent garder une sphère privée.

Deux

Nuit	9
Dortoir	11
Chambre partagée	17
Chambre individuelle	26
Dormir en sécurité	33
Jour	35
Manger	37
Jouer	51
Maison / institution	56
Bibliographie & Iconographie	59

Nuit

Dortoir

Les chambres à coucher n'ont pas toujours existé. Durant le XIXe siècle, dans les campagnes, beaucoup de familles habitaient dans une pièce. Multifonctionnelle, elle servait de salle à manger la journée, et de lieu de repos la nuit. « Vieillards, père, mère, enfants, tous dorm[iaient] dans une espèce d'armoire à étages ».¹ Seuls les plus fortunés avaient la chance de vivre dans des logements à plusieurs pièces, séparant les espaces de nuit et de jour.

¹ Perrot, *Histoire de chambres*. p. 55

Les orphelinats accueillait un maximum d'enfants rassemblés sous un même toit. Il était plus facile et moins coûteux d'avoir une grande institution, plutôt que des foyers divisés en petites unités. Regroupant parfois des centaines d'enfants², les dortoirs étaient tous meublés de rangées de lits positionnés à égale distance. À l'orphelinat Le Servan, 20 lits étaient alignés dans la pièce centrale de l'établissement.³

² Environ 300 enfants à l'orphelinat Sankt Iddaheim, 1930 et à l'orphelinat Ricovero von Mentlen, 1945

³ Cf Fig. 4 (p. 14)



« C'était une grande maison, avec des grands dortoirs, des lignes de lits. On était des gamines, on était petites, on se sentait perdues. »⁴

Claudine Stucky

⁴ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*. p. 74

« On avait des chambres de 38 lits. Ça, ça m'est resté. J'en ai rêvé pendant des années, de ces 38 lits. »⁵

Louissette Buchard-Molteni

⁵ Heller, Avanzino, et Lacharme. p. 87

La privacité n'existait pas, que ce soit spatialement par la proximité entre les lits, ou sonorement avec les ronflements de certain-e-s enfants. Seul le lit représentait l'espace individuel.

« Chez les grands ce fut pire que ce que j'attendais. Ils m'avaient changé de dortoir, nous étions plus de cinquante garçons de 13 à 16 ans, plus un qui avait dix-sept ans, c'était le plus fort. Les lits étaient serrés, à peine trente centimètres les séparaient. Chacun devait faire son lit impeccablement sous peine de réprimandes. »⁶

Jean-Louis Claude

⁶ Claude, *Le Petit Névrosé* : Récit. p. 167

« Je souffrais à l'époque de problème d'amygdales et de végétations. [...] Je ronflais et dérangeais toute la chambrée pendant la nuit. Trois sœurs dormaient derrière, dans des cellules. Le bruit n'était pas du tout à leur goût : bien des fois je fus réveillée brutalement en plein sommeil d'une volée de

Fig. 1 : (p. 10) Carte postale de l'orphelinat Le Servan, 1938



gifles. Chaque soir, je cherchais le sommeil avec la terreur que cela ne se reproduise à nouveau. »⁷

Louissette Buchard-Molteni

⁷ Louissette Buchard-Molteni, *Le tour de Suisse en cage : l'enfance volée de Louissette ?* p. 32

Les rangées de lits persistaient même lorsque le nombre d'enfants diminuait. Cette organisation claire permettait aux institutions de mieux surveiller les enfants.

Au départ, on était aussi quelques dizaines. On était dans un très grand dortoir, qui était glacial, avec trois rangées de lits. L'effectif commençait à diminuer, on était de moins en moins. Pour finir, on était dans un plus petit dortoir, mais toujours avec trois rangées de lits. »⁸

Claudine Stucky

⁸ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*. p. 87

Dans les années 50, les réflexions sur l'individualité et le bien-être des enfants prennent de l'importance. Des murs se construisent, réduisant ainsi la taille des dortoirs : en 1955, au Foyer du Servan, 16 lits étaient répartis dans deux dortoirs de 6 et les 4 derniers étaient entassés dans une plus petite pièce.⁹ Et c'est seulement à partir de ces années-là que le mobilier pour les affaires personnelles est pensé. Jusqu'alors réduites à une chaise^{10 11}, les armoires des établissements font leur apparition après les années 70.¹²

⁹ Cf Fig. 5 (p. 15)

¹⁰ Cf Fig. 5 (p. 15)

¹¹ Cf Fig. 3 (p. 12)

¹² Cf Fig. 6 (p. 16)

« Nos affaires devaient être pliées sur une chaise qui était installée devant chaque lit. Nos armoires personnelles ici étaient toujours fermées, il fallait demander à ce que cela soit un surveillant qui vienne l'ouvrir. »¹³

Jean-Louis Claude

¹³ Claude, *Le Petit Névrosé* : Récit. p. 167

Conscients de l'importance des espaces privés, les chambres apparaissent, même si elles restent pendant longtemps, et encore aujourd'hui, partagées.



Fig. 2 : (p. 12) Photographie d'une enfant au centre de vie enfantine, dans les années 50

Fig. 3 : (p. 12) Photographie du dortoir du Pensionnat Jeanne d'Arc, 1906

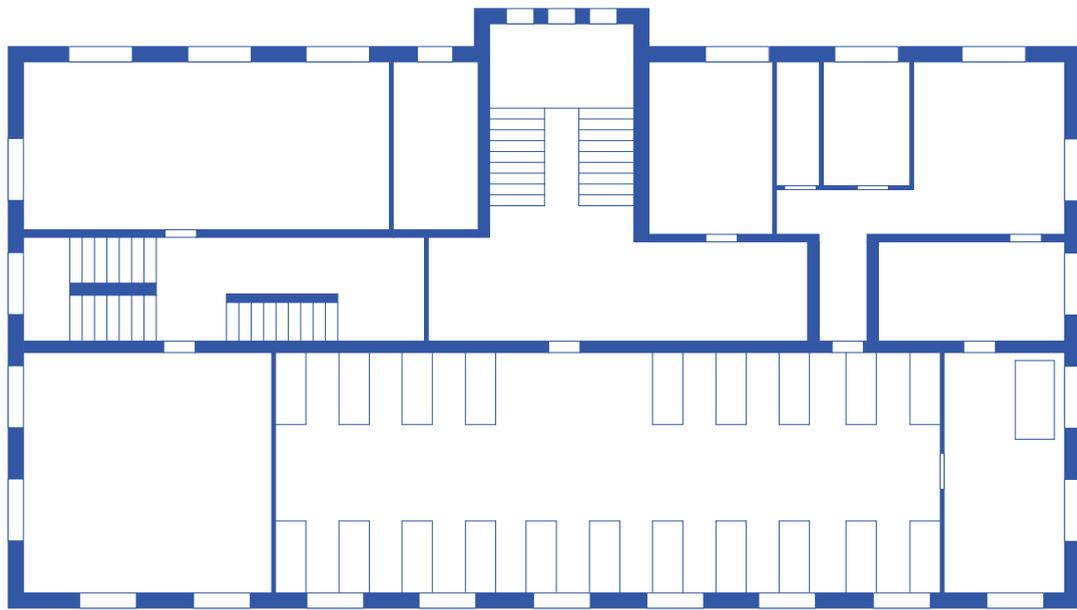


Fig. 4 : Plan de l'orphelinat Le Servan, 1er étage, 1930



Fig. 5 : Plan du Foyer du Servan, 1er étage, 1955

Chambre partagée

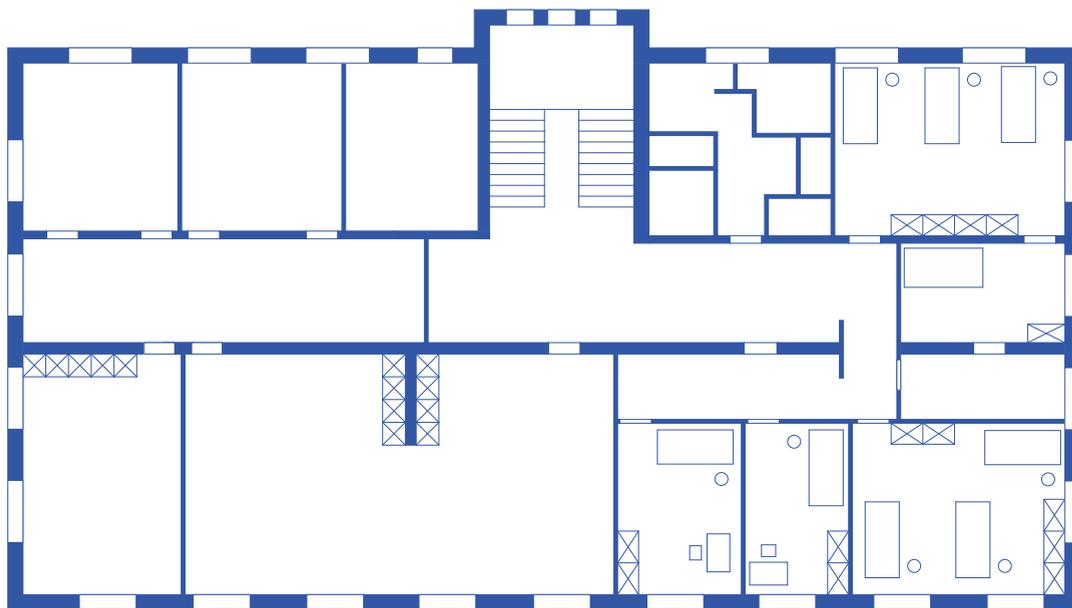


Fig. 6 : Plan du Foyer du Servan, 1er étage, 1972

La rigidité des plans s'affaiblit, les bureaux se dessinent et les espaces de rangement se multiplient.¹⁴ Mais l'intimité reste inégale puisque certain·e·s enfants profitent d'une chambre privée et d'autres manquent de cette pièce « à soi, pour écrire, rêver, aimer ou tout simplement dormir ».¹⁵ Aujourd'hui, le manuel de construction de l'OFJ préconise les chambres individuelles, mais par manque de financement et d'espace, certains foyers proposent encore des chambres partagées.

¹⁴ Cf Fig. 6 (p. 16)

¹⁵ Perrot, *Histoire de chambres*. p. 87

Le Foyer de Meillerie qui n'a pas été rénové depuis plus de 30 ans¹⁶ accueille huit enfants, les chambres sont donc en temps normal individuelles, mais l'ameublement avec plusieurs lits rend sa fonction d'urgence possible si nécessaire. Certain·e·s enfants partagent donc leur chambre avec un lit non utilisé.¹⁷

¹⁶ Discussion avec Olivier Junod, directeur adjoint et éducateur du Foyer de Meillerie

¹⁷ Cf Fig. 7 (p. 18-19)

En cours de reconstruction, les enfants du Foyer Sainte Famille habitent provisoirement dans une villa réhabilitée. Mais l'aménagement dans le nouveau foyer n'est pas prévu avant 2025. Les jeunes sont donc destiné·e·s à grandir encore quelques années dans des petits espaces partagés. Munis de lits superposés, certain·e·s dorment avec deux autres enfants,¹⁸ et seul·e·s les adolescent·e·s ou des cas exceptionnels,¹⁹ ont la chance d'avoir un espace pour soi. Néanmoins, dormir avec un·e autre enfant peut se montrer rassurant pour certain·e·s²⁰ qui préfèrent rester avec leur frère, leur sœur ou un·e nouvel·le ami·e.

¹⁸ Cf Fig. 8 (p. 20-21)

¹⁹ Enfants présentant des problématiques (crise, violence, forte introversion)

²⁰ « Moi, je trouve ça cool les chambres à deux, j'aime bien être avec quelqu'un. » Discussion avec les enfants du Foyer Sainte Famille

Le personnel tente alors d'aménager les chambres de sorte à estomper cette cohabitation. Les 4 chambres partagées sont toutes configurées avec les lits en face des bureaux et pour certains cas, des meubles permettent une séparation visuelle entre les lits. Dans la chambre 2, aucun meuble ne sépare le lit simple du lit superposé, seule une étagère divise la chambre en deux espaces de travail. La chambre 3 est pourvue d'étagères entre chaque meuble personnel, mais leur alignement ne permet pas de diviser suffisamment l'espace.²² Enfin, dans la chambre 4, partagée par trois enfants, le manque d'espace se fait ressentir par l'entassement des bureaux.²² Malgré le manque d'espace évident, des solutions temporaires pourraient être mises en place notamment avec l'ajout d'un rideau, d'un mobilier ou d'une fine cloison entre les lits. Cette installation permettrait de mieux diviser l'espace et d'obtenir une plus grande intimité.²³

²² Cf Fig. 8 (p. 20-21)

²² Cf Fig. 10 (p. 22-23)

²³ Cf Fig. 9 (p. 20-21)

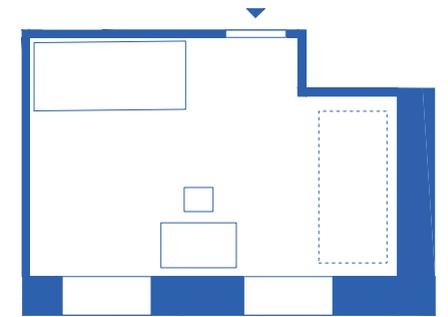
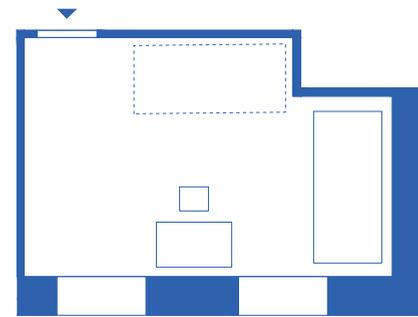
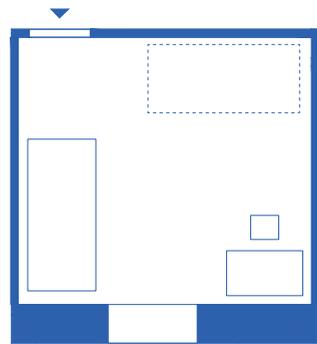
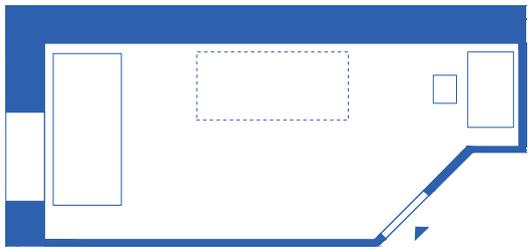
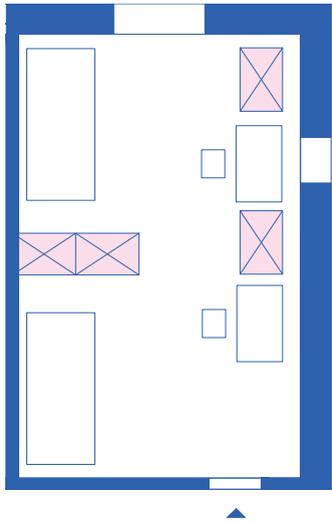
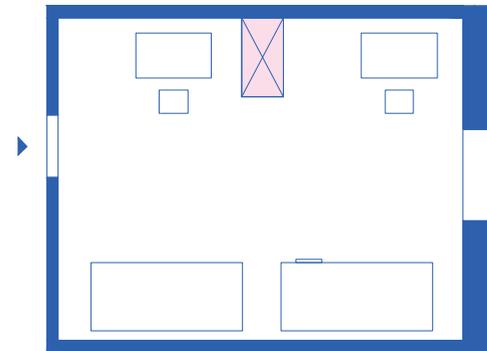


Fig. 7 : Plans des chambres du Foyer de Meillerie, 2022

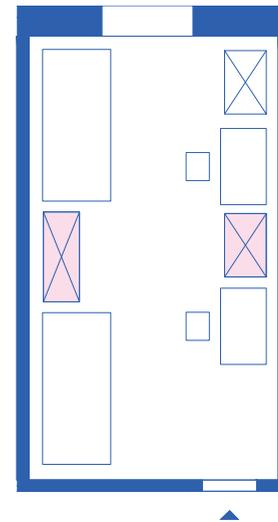
Chambre 1



Chambre 2



Chambre 3



Chambre 4

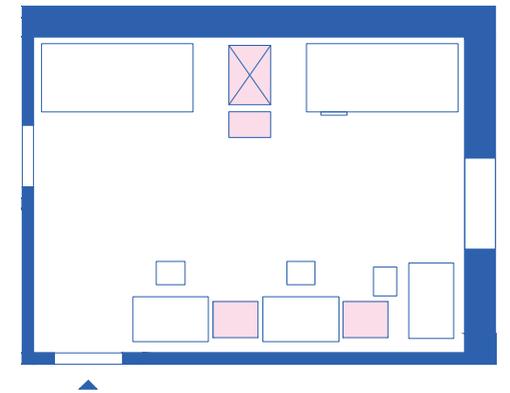


Fig. 8 : Plans des chambres du Foyer Sainte Famille 1:100, 2022
rose : mobiliers qui divisent l'espace

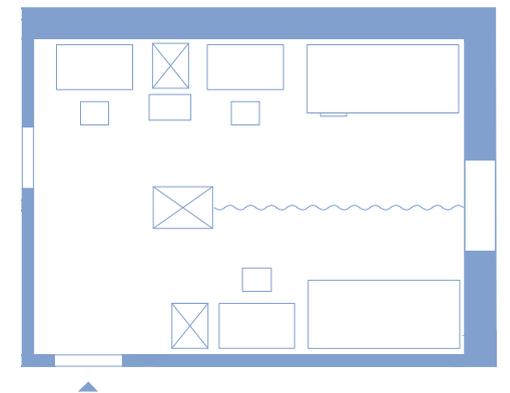
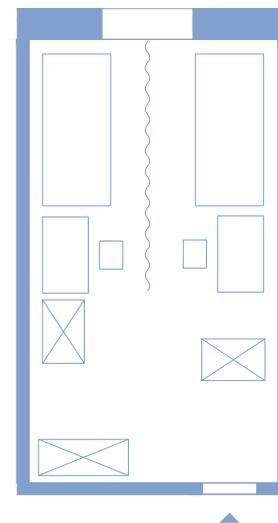
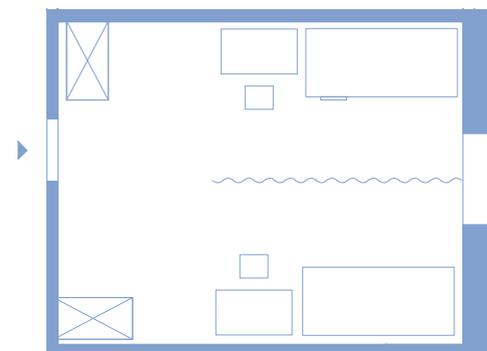
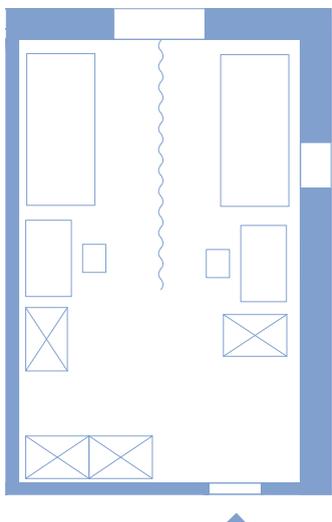


Fig. 9 : Suggestion pour les chambres du Foyer Sainte Famille 1:100
ajout d'un rideau

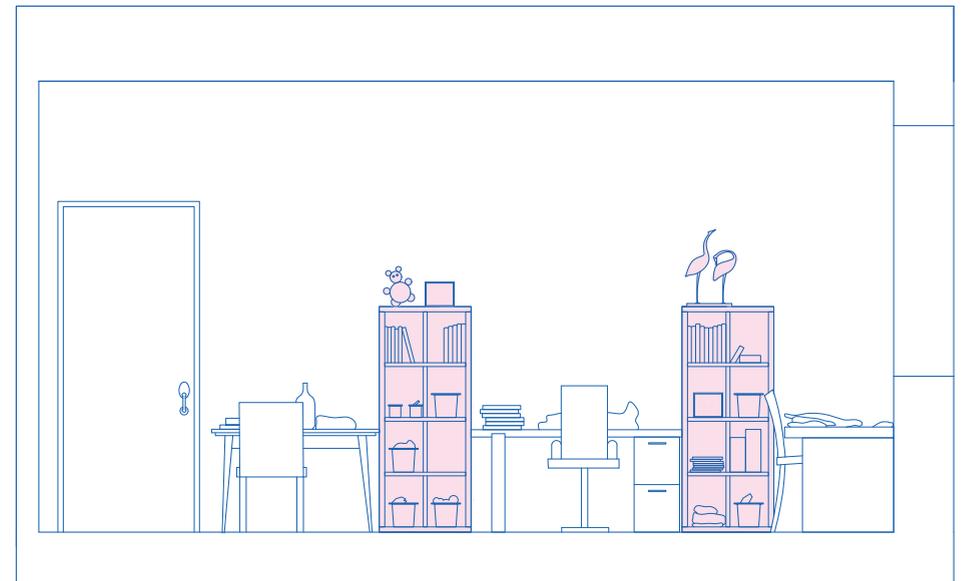
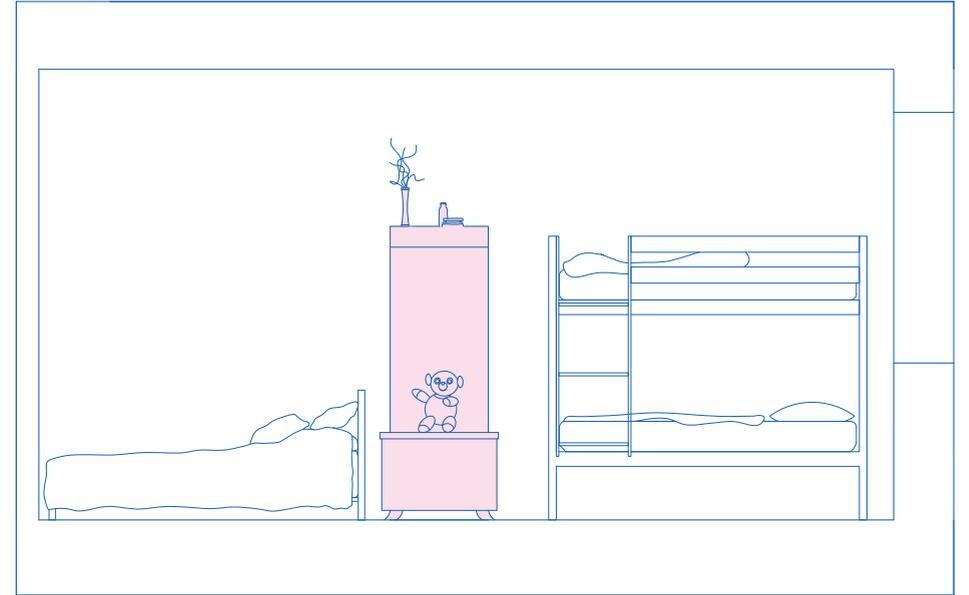
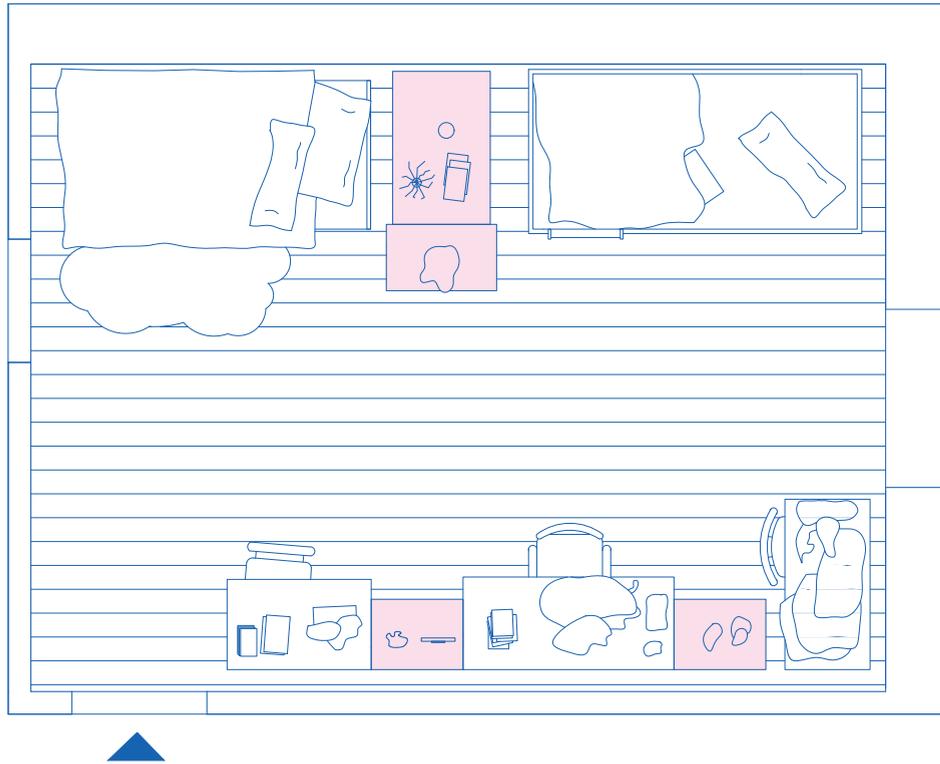


Fig. 10 : Plan et coupes de la chambre 4 du Foyer Sainte Famille 1:50, 2022
 rose : mobiliers qui divisent l'espace

Chambre individuelle

Malgré les quelques chambres qui sont encore partagées, l'importance d'un espace à soi est évidente pour tous les foyers. La nouvelle construction du Foyer de Sainte Famille à Renens proposera seulement des chambres individuelles. L'enfant pourra lire, étudier, rêver, jouer, dormir et s'isoler dans une fraction d'espace qui lui est propre.

La dimension de cette pièce influence aussi sur le bien-être de l'enfant qui, parfois, grandit jusqu'à sa majorité dans cette chambre. Le manuel de construction de l'OFJ qui préconise des surfaces de chambre de minimum 10m² offre une liberté aux foyers de choisir ses tailles. Les nouveaux foyers, tels que le Foyer du Servan, le Foyer Petitmaître et la Maison des Avants, ont toutes respecté ces recommandations en optant pour le minimum de surface²⁴. Néanmoins, une chambre de 10m² ne permet pas de varier son aménagement de nombreuses manières, or, les goûts de l'enfant changent avec l'âge, et il est important pour ellui d'avoir une maîtrise sur l'organisation de son espace privé.²⁵ Avec des chambres de 10 m² (4m x 2,5m ou 4,5m x 2,2m), peu de typologies fonctionnelles sont possibles : le mobilier est condamné à toujours rester dans la même direction pour les chambres en longueur²⁶, et la rotation du lit rend la circulation dans la chambre plus compliquée pour les chambres de 4m x 2,5m²⁷. Philippe Roncière évoque la tristesse de cette conséquence pour les enfants restant plusieurs années dans le même foyer.

« Vous vous dites un enfant, va passer 4, 5, 6 ans dans sa vie dans cette chambre et y'a aucun moyen de disposer le mobilier autrement. Et ça c'est terrible, y'a des enfants qui vivent comme ça. Je pense ça peut faire du bien dans la tête de pouvoir être créatif et bouger un peu, et pour ça, on a besoin d'un minimum de 12m², donc 3 sur 4, là on peut bouger le lit, et avoir le passage. »²⁸

Philippe Roncière

Les 2m² supplémentaires permettent à l'enfant de faire évoluer leur chambre en jouant avec la disposition des meubles.²⁹ Cette liberté fera distinguer son espace privé des autres chambres du foyer.



Fig. 11 : Plan du Foyer du Servan, 2e étage 1:200, 2022
rose : chambres des enfants
bleu : chambre du veilleur ou de la veilleuse

²⁴ Cf Fig. 11, 12, 13 (p. 25-27)

²⁵ Mesmin et Balladur, *L'enfant, l'architecture et l'espace*.

²⁶ Cf Fig. 14 (p. 28)

²⁷ Cf Fig. 15 (p. 29)

²⁸ Discussion avec Philippe Roncière, chargé d'évaluation des milieux d'accueil

²⁹ Cf Fig. 16 (p. 30)



Fig. 12 : Plan du Foyer Petitmaître, 1er étage 1:200, 2022
 rose : chambres des enfants
 bleu : chambre du veilleur ou de la veilleuse

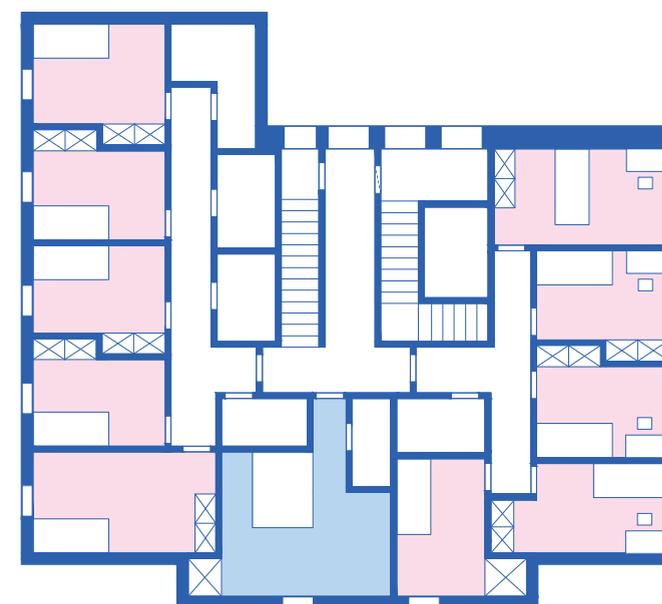


Fig. 13 : Plan de la Maison des Avants, 1er étage 1:200, 2022
 rose : chambres des enfants
 bleu : chambre du veilleur ou de la veilleuse

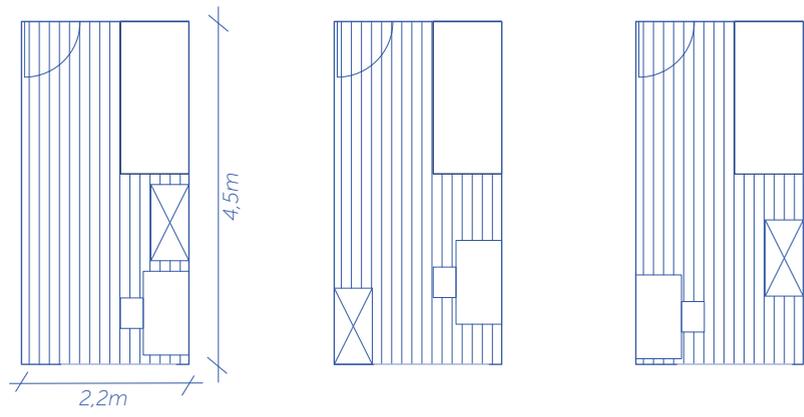


Fig. 14 : Schémas pour une chambre de 10m² (4,5 x 2,2) 1:100

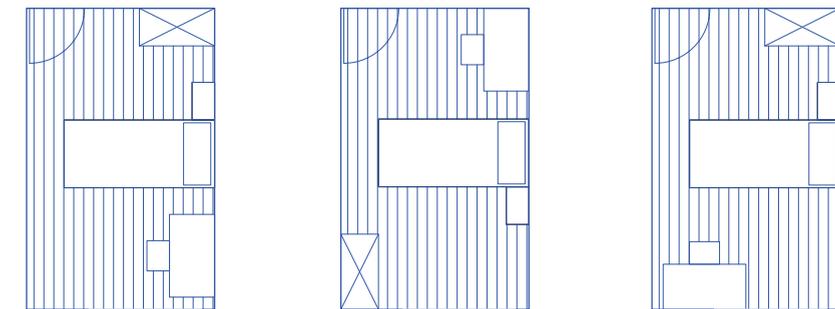
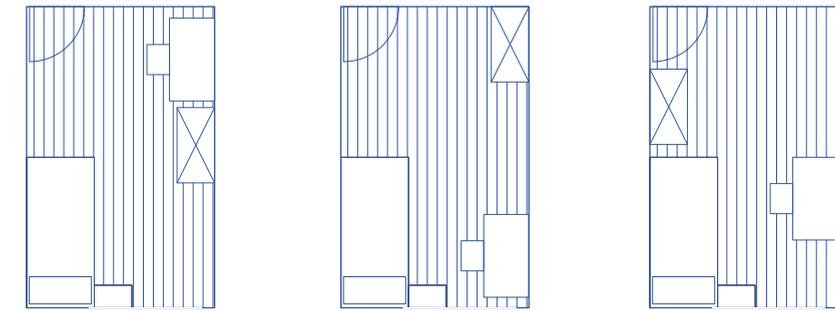
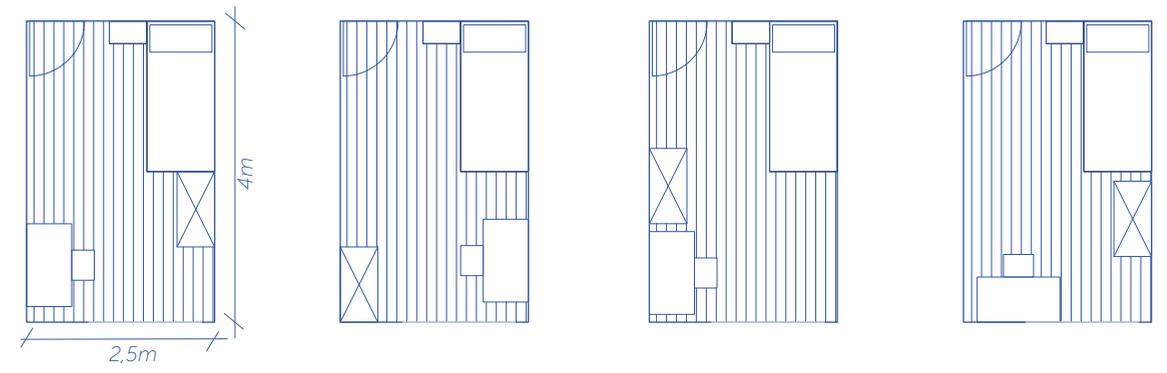


Fig. 15 : Schémas pour une chambre de 10m² (4 x 2,5) 1:100



Fig. 16 : Schémas pour une chambre de 12m² (4 x 3) 1:100

Dormir en sécurité

La prise en charge pendant la nuit est un point important des établissements d'accueil : nombreux sont les enfants qui « ont besoin de se sentir en sécurité [...] et d'avoir un accès immédiat à une personne de confiance ».³⁰

L'absence de privacité des grands dortoirs ne se manifestait pas seulement entre les enfants, la-le veilleur-se, autrefois appelé-e la-le surveillant-e, dormait parfois dans le même grand espace « séparé par un rideau ».³¹ De nos jours, la notion de « surveillance » s'est estompée, mais la « proximité » reste nécessaire.³²

Dans les nouveaux projets de foyers,³³ la chambre du veilleur ou de la veilleuse organise tout l'étage des chambres. Située à un endroit stratégique, celle-ci doit permettre au personnel de percevoir tout ce qu'il se passe et d'intervenir rapidement en cas de nécessité.³⁴ Cette exigence est un principe fondamental du projet du Servan qui regroupe 24 chambres au même niveau. Son organisation permet d'avoir une seule chambre de veille à proximité des 3 unités de vie. La nuit, toutes les portes s'ouvrent et « des petites lampes témoins » permettent au veilleur de connaître les déplacements des enfants hors de leur chambre. Le défi des foyers est alors de se sentir en sécurité sans ressentir une surveillance.³⁵

Les anciennes villas réhabilitées³⁶ présentent plus de complexité concernant le positionnement de cette chambre. Réparties sur deux étages,³⁷ il est plus difficile de garder une proximité entre les chambres des enfants et la chambre de veille.

« Quand on avait un problème on allait direct vers l'éducateur, là on doit monter. Quand je faisais des cauchemars, je pouvais pas monter. »³⁸

Une enfant du Foyer Sainte Famille

Selon les dynamiques de groupe, cette unique chambre peut poser des complications et obliger le-la veilleur-euse à faire « une ronde toutes les deux heures ».³⁹ Les nouvelles constructions des foyers permettent ainsi de mieux organiser les espaces et de mieux répondre aux besoins de sécurité des enfants.

³⁰ Office fédérale de la justice OFJ, *Guide : reconnaissance et examen périodique des conditions de la reconnaissance*. p. 22

³¹ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*. p. 88

³² Discussion avec Juan Rodriguez et Timothée Giorgis, architectes

³³ Foyer du Servan, Foyer du Petitmaître, Maison des Avants

³⁴ Office fédérale de la justice OFJ, *Manuel des constructions, établissements d'éducation*. p. 22

³⁵ Discussion avec Juan Rodriguez et Timothée Giorgis, architectes

³⁶ Foyer Sainte Famille et Foyer de Meillerie

³⁷ Cf Fig. 17, 18 (p. 32)

³⁸ Discussion avec les enfants du Foyer Sainte Famille

³⁹ Discussion avec Olivier Junod, directeur adjoint et éducateur du Foyer de Meillerie

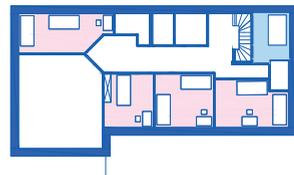
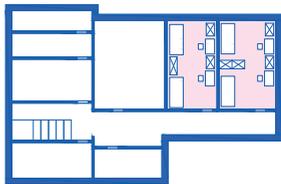
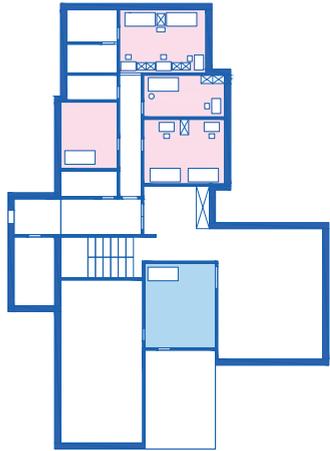


Fig. 17 : Plans du Foyer Sainte Famille Rez et 1er étage 1:500 (*gauche*), 2022
Fig. 18 : Plans du Foyer de Meillerie 1er et 2e étage 1:500 (*droite*), 2022

Four

Manger

Plusieurs écrits témoignent sur le grand réfectoire des orphelinats. En plus d'une nourriture qui était souvent « malsaine » et même « infecte »,⁴⁰ les repas alimentaient la monotonie de la vie des enfants. Répétitifs, les plats étaient principalement composés de pomme de terre et de soupe. Le riz et la viande se faisaient rares et, pour sortir de l'ordinaire, du « maïs des cochons » se retrouvaient dans les assiettes. Un planning très clair était compris dès la première semaine de leur arrivée. Par exemple, à l'orphelinat Ricovero von Mentlen, « le lundi, c'était du pain avec de la confiture (...) ; le mardi, c'étaient les macaronis ; le mercredi c'était la polenta ; le jeudi c'étaient les patates rouges, [...] le vendredi, ils remettaient des macaronis ; le samedi c'étaient des patates rouges ; le dimanche c'était de l'orge gonflé. » Aucune surprise n'était possible, les enfants attendaient sans aucune hâte l'heure du repas. Dans les orphelinats mixtes, ces grandes salles étaient aussi la seule occasion pour les garçons et les filles de se retrouver.⁴¹ Silencieux·ses, assis·e·s, aligné·e·s. Les rangées de tables suivaient les lignées de lits de la pièce avoisinante.

⁴⁰ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 74

⁴¹ Louisetta Buchard-Molteni, *Le tour de Suisse en cage : l'enfance volée de Louisetta ?*

Ces réfectoires se sont peu à peu transformés en salles à manger. Aujourd'hui, la plupart des foyers sont limités à dix enfants ou bien séparés en différentes unités de vie d'environ huit personnes pour garder un caractère domestique. Ces repas partagés deviennent des moments conviviaux, primordiaux pour la construction de l'enfant.

Plus petits, les Foyers de Sainte Famille et de Meillerie, ainsi que la Maison des Avants proposent une configuration de cuisine / salle à manger plutôt classique, semblable aux séjours des maisons habituelles.⁴²

⁴² Cf Fig. 26, 27, 28, 29, 30, 31 (p. 44-49)

Au Foyer de Sainte Famille, la cuisine, située à l'entrée, est une pièce à part. Les douze enfants ont la possibilité de passer des moments avec la cuisinière et de partager les repas ensemble dans le séjour séparé par la partie administrative et le bureau des éducateurs. Les deux pièces sont complètement distinctes,⁴³ il y a donc peu de communication entre les deux salles, mise à part une affiche du menu de chaque semaine collée sur un mur de la salle à manger et une liste des « aliments non désirés » permettant aux enfants de choisir deux aliments qu'ils refusent de manger.

⁴³ Cf Fig. 29 (p. 47)

Au Foyer de Meillerie, la salle à manger, une pièce séparée du

Fig. 19 : (p. 36) Photographie d'un enfant pensif au centre de vie enfantine, dans les années 50





séjour, est directement connectée à la cuisine par une ouverture qui permet de servir les plats.⁴⁴

⁴⁴ Cf Fig. 30 (p. 48)

À la Maison des Avants, la cuisine est ouverte à la salle à manger qui est subdivisible en deux parties. Cette cloison amovible permet à différents groupes de manger séparément ou en même temps.⁴⁵ En ce moment, trois repas se font : les quatre adolescents, les trois enfants de douze ans, et les trois plus jeunes. Mais cette organisation change souvent selon les dynamiques de groupe, notamment les weekends, lorsque, moins nombreux, les enfants se réunissent souvent tous ensemble dans cette grande salle à manger. Le menu des repas de la semaine est aussi affiché près de la cuisine.

⁴⁵ Cf Fig. 27 (p. 45)

Au Foyer Petitmaître, le principe est le même, la cuisine est accolée à la salle à manger. Mais logeant dix-sept enfants, le bâtiment se divise en deux parties pour accueillir deux groupes de vie. La cuisine et la salle à manger sont donc dédoublées et les enfants se mélangent seulement le weekend, lorsqu'ils sont moins nombreux.⁴⁶ Par ailleurs, c'est une entreprise cuisinant des repas d'établissements scolaires qui sert les plats au foyer. Sous forme de couloir, la cuisine est seulement utilisée les weekends par les éducateurs et parfois accompagnés des enfants qui souhaiteraient gagner en autonomie.

⁴⁶ *Certain-e-s rentrent chez leur famille*

Au Foyer du Servan et au futur foyer de Sainte Famille, c'est un-e cuisinier-e dans une grande cuisine au rez-de-chaussée qui se charge des repas de toutes les unités de vie. Mais, pour répondre aux normes de l'OFJ, ces foyers sont et seront dotés d'une grande cuisine professionnelle non accessible aux enfants. Tout comme au foyer Petitmaître, les cuisines sont dédoublées dans les unités de vie. En plus de la cuisine professionnelle, le Foyer du Servan comporte donc trois cuisines ouvertes sur les séjours, dont deux au 3e étage⁴⁷ et une au 1er étage.

⁴⁷ Cf Fig. 23 (p. 41)

Contrairement au Foyer de Sainte Famille actuelle et au Foyer de Meillerie, les espaces de séjour sont généreux pour répondre aux normes de l'OFJ. Cependant, en ayant une cuisine professionnelle, le rôle du-de la cuisinier-e se limite à sa profession, tandis qu'à la Maison des Avants, au Foyer Sainte Famille et de Meillerie, la-le cuisinier-e prend un rôle qui va au-delà de la cuisine : sa proximité apporte de la chaleur au foyer en offrant une ambiance domestique qui se rapproche plus des familles habituelles.



Fig. 20 : (p. 38) Photographie du réfectoire d'un orphelinat au chemin de Pinchat à Carouge, 1914

Fig. 21 : (p. 38) Photographie de la salle à manger du Pensionnat Jeanne d'Arc, 1906



Fig. 22 : Photographie d'un séjour du Foyer du Servan, 2022

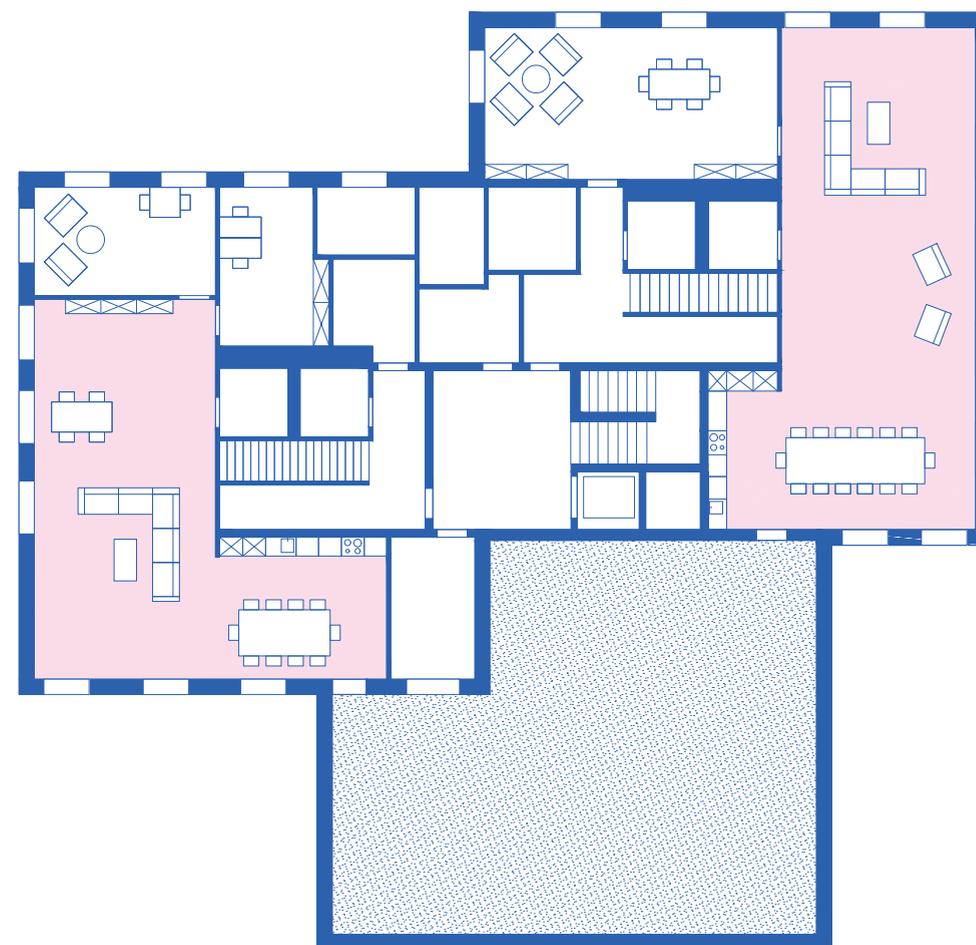


Fig. 23 : Plan du Foyer du Servan, 3e étage 1:200, 2022
rose : cuisine + salle à manger + salon



Fig. 24 : Photographie d'un séjour du Foyer Petitmaitre, 2022

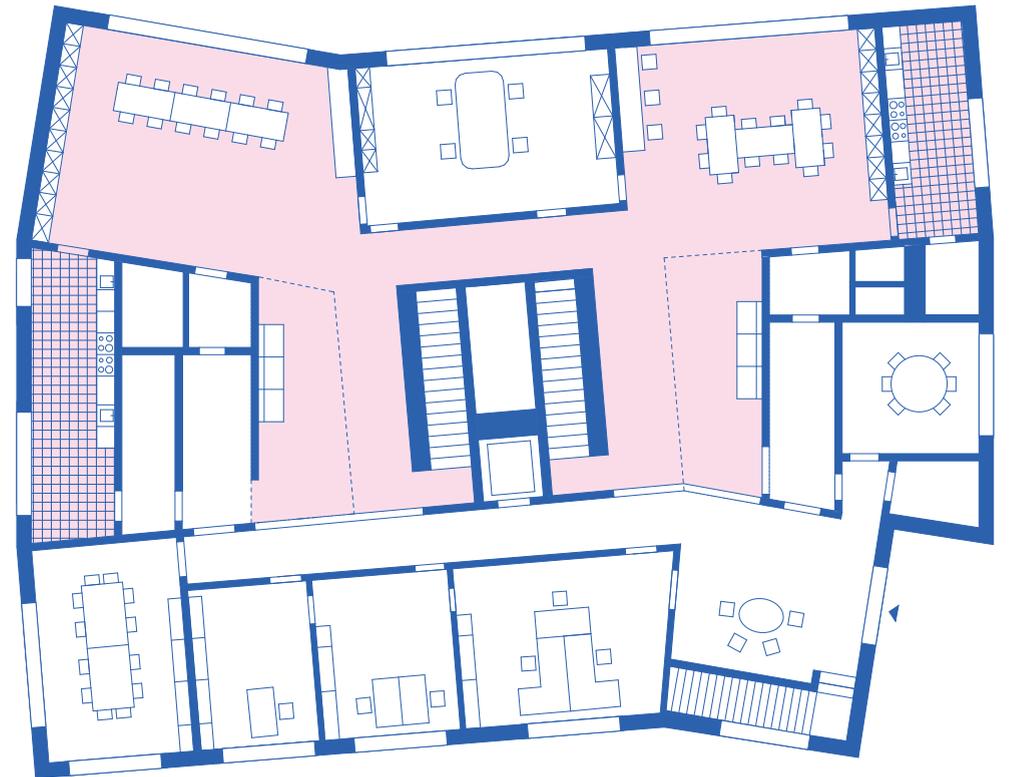


Fig. 25 : Plan du Foyer du Petitmaitre, Rez 1:200, 2022
rose : cuisine + salle à manger + salon



Fig. 26 : Photographie du séjour de la Maison des Avants, 2022

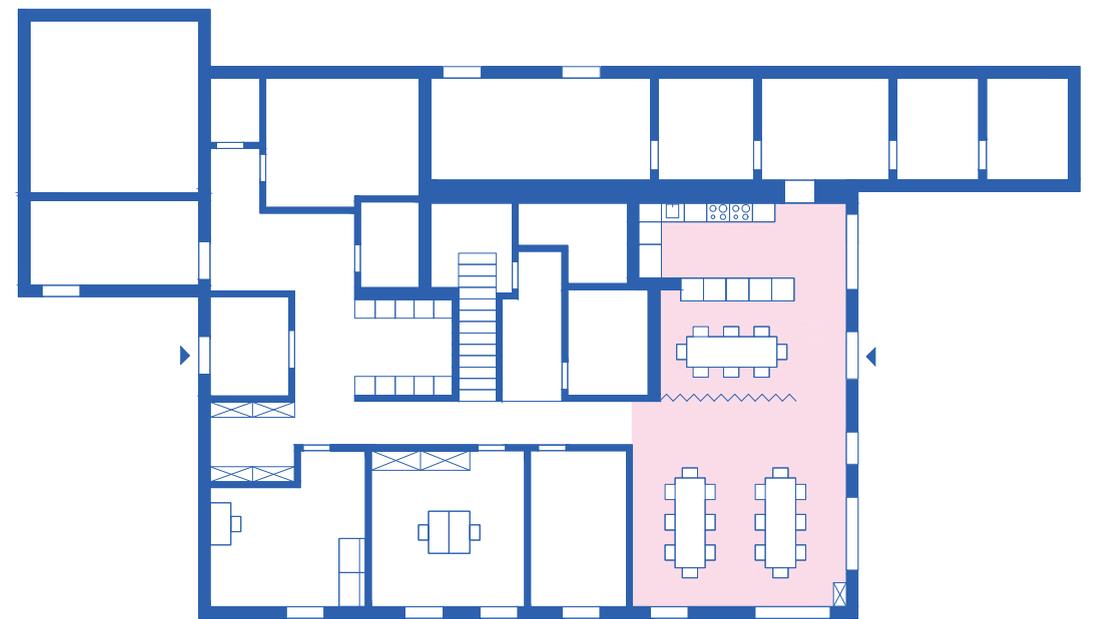


Fig. 27 : Plan du Foyer de la Maison des Avants, Rez 1:200, 2022
rose : cuisine + salle à manger + salon



Fig. 28 : Photographie du séjour du Foyer Sainte Famille, 2022

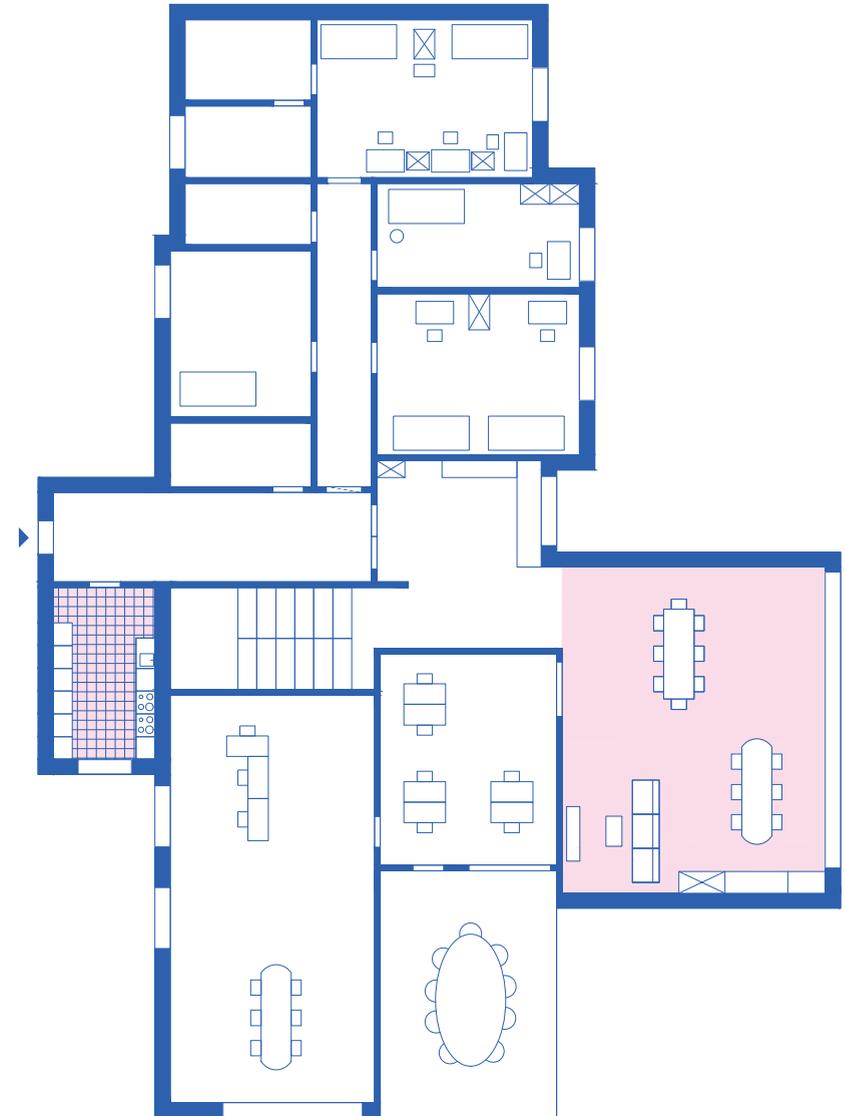


Fig. 29 : Plan du Foyer Sainte Famille, 1er, 2022
rose : cuisine + salle à manger + salon



Fig. 30 : Photographie de la salle à manger du Foyer de Meillerie, 2022

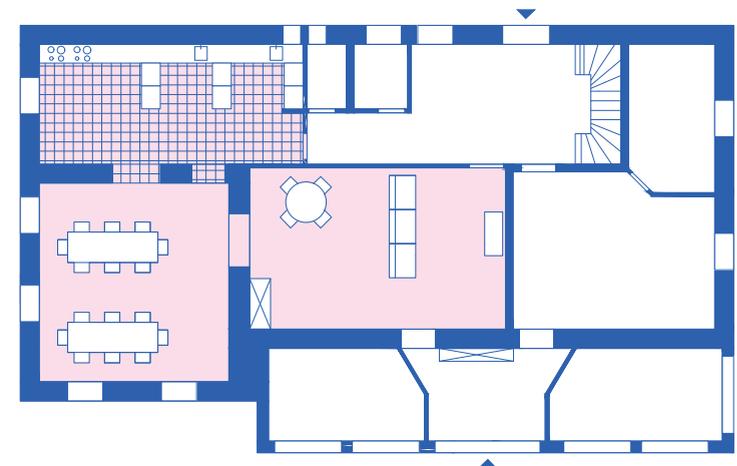


Fig. 31 : Plan du Foyer de Meillerie, Rez, 2022
 rose : cuisine + salle à manger + salon

Jouer



Fig. 32 : Photographie du salon du Foyer de Meillerie, 2022

Les jeux sont arrivés tardivement dans les foyers. La vie quotidienne des enfants était rythmée par les travaux, les rituels et pour les plus chanceux, l'école. Aucun espace n'était dédié aux jeux, que ce soit à l'intérieur de l'établissement ou dans la cour. Répétitives, les journées des garçons étaient souvent marquées par « des travaux des champs », et celles des filles par « les corvées d'entretien » de l'orphelinat, « le tout sous surveillance constante ». ^{48,49} Tout comme les repas, rien ne sortait de l'ordinaire, la monotonie et la fatigue dominaient.

⁴⁸ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*.

⁴⁹ Droux, *Placés, déplacés, protégés ?*

« L'ordre du jour de l'institution ne changeait guère. Levé à 6h, 6h30 messe 7h15 déjeuner, tout se précipitait le matin. Les surveillants s'agitaient également pour réveiller l'un ou secouer l'autre. À 8h tout le monde était en classe. Les journées se succédaient les unes aux autres, apportant à chacun de nous de nouvelles connaissances, les matières elles aussi changeaient d'heure en heure et il fallait engranger tout cela. Je ne comprenais pas pourquoi j'en étais forcé, il m'arrivait souvent à cette époque d'oublier que j'étais en classe. Je rêvassais à d'autres lieux, d'autres pensées me faisaient oublier que j'étais à l'école, j'étais sur d'autres nuages » ⁵⁰

Jean-Louis Claude

⁵⁰ Claude, *Le Petit Névrosé* : Récit. p. 103

C'est seulement depuis les années 70 que les institutions prennent en compte l'importance des jeux pour le développement des enfants. Ces nouvelles salles de loisir se confondaient avec les salles à manger, offrant un espace polyvalent qui n'était plus seulement limité aux repas. Il en reste de même aujourd'hui, avec des grands séjours multi-usages. En effet, dans les foyers visités, la salle à manger est généreuse et offre différentes possibilités d'utilisation tels que pour manger, faire ses devoirs ou jouer ; et pour la plupart des foyers ⁵¹ elle est reliée à un salon.

⁵¹ Foyer du Servan, Foyer Petitmaitre, Foyer Sainte Famille

Néanmoins, ces séjours ne suffisent pas pour toutes les activités. Dû au nombre d'enfants, il est nécessaire de différencier les programmes dans plusieurs pièces. Seul le Foyer de Meillerie propose une salle à manger séparée du séjour ⁵² : cette configuration permet d'avoir un programme précis dans chaque pièce, et de séparer les enfants en deux groupes si besoin.

⁵² Cf Fig. 32 (p. 50)

Au Foyer Sainte Famille, comme pour les chambres, on peut



Fig. 34 : Photographie de l'espace de jeux du Foyer Sainte Famille, 1er, 2022

remarquer un manque d'espace éprouvé par les enfants. Autre que le séjour⁵³ qui comprend la salle à manger et le salon, seule une petite pièce de 9 m² est dédiée aux jeux vidéo. Et par manque de place, c'est à l'entrée du salon que l'on trouve un espace de jeux,⁵⁴ mais aucun mur ne permet d'avoir une pièce distincte du reste. Partageant déjà pour la plupart leur chambre, il est difficile pour chacun-e de trouver un endroit où iel peut se trouver seul-e, au calme, pour se défouler, ou pour simplement se retrouver avec soi-même.

⁵³ 60 m² pour 15 habitant-e-s

⁵⁴ Cf Fig. 34 (p. 54)

« Moi je trouve c'est bien d'avoir une pièce en plus pour un endroit de travail, une salle de jeux, fin j'ai l'impression que la salle de jeux c'est un peu le salon. Y'a tout qui est mélangé, faut des pièces en plus, faut une pièce pour chaque truc. Parce que par exemple si on est plusieurs dans une chambre, on est obligé de jouer ici, mais du coup ça dérange ceux qui veulent travailler. »⁵⁵

Une enfant du Foyer Sainte Famille

⁵⁵ Discussion avec les enfants du Foyer Sainte Famille

Au foyer de Meillerie, le salon et la salle à manger sont séparés en deux pièces distinctes côte à côte. Et malgré le manque d'espace dans les chambres, les quatre étages du foyer permettent d'avoir différentes pièces pour des programmes spécifiques. On y trouve au sous-sol un espace de jeu avec une table de ping-pong, au rez-de-chaussée une véranda avec une petite bibliothèque accolée au salon et une salle de jeux au premier étage. Cette dernière, d'environ 30m², regroupe trois activités : un espace pour regarder la télévision, une petite bibliothèque et un atelier de bricolage. Réunies dans cette petite pièce, le personnel a tenté de diviser l'espace à l'aide du mobilier.⁵⁶ Les enfants ont donc plusieurs choix de pièces / d'espaces selon l'activité qu'ils souhaiteraient faire.

⁵⁶ Cf Fig. 33 (p. 52)

À la Maison des Avants, à l'exception d'un studio, les combles sont totalement dédiés aux loisirs tels que le bricolage, la musique et le sport. Une pièce « snoezelen », plus spéciale, propose des expériences sensorielles avec une lumière tamisée et de la musique douce. Mais ce dernier étage n'est pas toujours accessible aux enfants, iels peuvent y entrer seulement avec l'autorisation d'un-e éducateur-trice, et souvent accompagné-e-s. Ayant chacun-e leur propre chambre, iels passent beaucoup de temps dans celle-ci lorsqu'ils préfèrent rester dans le calme, et sinon, iels se retrouvent dans le grand séjour pour discuter avec les éducateur-trice-s et les autres enfants.

Au Foyer Petitmaître, en plus du salon, différentes pièces se sont libérées depuis que la partie administrative a déménagé dans un autre bâtiment. Ces pièces sont encore très peu utilisées et les membres de la Fondation sont donc en pleine réflexion sur les usages qu'elles pourraient avoir. L'idée d'une salle de défoulement est venue à plusieurs reprises : Rossana Scalzi, la directrice adjointe de la Fondation, Claudia Matti, directrice du Foyer Sainte Famille et

Nathalie, éducatrice du Foyer du Servan ont suggéré ce projet. En effet, certain-e-s enfants souffrent de trouble de comportement, et ce type de pièce pourrait les aider à se soulager sans détériorer leurs chambres ou les espaces communs.

Pour le futur foyer Sainte Famille, la salle de jeux sera séparée de la salle à manger sur un niveau différent. Chaque unité de vie sera aussi dotée de salles de réunions qui pourront se transformer en salles polyvalentes selon les besoins et envies des enfants. Le projet qui est en cours contient des espaces très généreux et la question de leur fragmentation est au cœur des discussions entre les membres de l'association et les architectes.

« Et après faut aussi voir à l'usage. Y'a beaucoup d'espace, une salle à manger, une cuisine, une salle là, une salle là, on doit réfléchir s'il faut séparer ou pas. On devra trouver nos marques dans la gestion de ces espaces. »⁵⁷

Nathalie

⁵⁷ Discussion avec Nathalie, éducatrice au Foyer Sainte Famille

Au Servan, de nombreuses salles sont dédiées aux loisirs pour les trois groupes de vie. Toutes situées au même étage et distinctes des appartements, elles ne semblent pas être utilisées par tous-tes. Mais grâce à ces nombreux espaces, les membres du foyer peuvent réfléchir à une évolution des programmes répondant davantage aux envies des enfants. Une des pièces est en cours de réaménagement. Autrefois utilisée pour le sport, elle servait principalement d'espace de défoulement, avec le mobilier et les murs détériorés. Ainsi, le foyer a décidé de transformer cette pièce pour mieux répondre aux besoins des enfants.

Mais les enfants se contentent rarement d'un séjour et de salles de jeux pour s'amuser. Une multitude d'espaces peuvent alimenter leur imagination et se transformer en loisirs : les espaces de transition avec les couloirs et les escaliers, les balcons et vérandas, les greniers et les caves... Ces différents lieux qui complexifient le foyer donnent une atmosphère mystérieuse à laquelle les enfants sont très sensibles : c'est l'occasion pour eux de prolonger leur aire de jeu à l'entrée, d'observer la pluie dans la véranda et de glisser sur la rampe de l'escalier.⁵⁸

⁵⁸ Mesmin et Balladur, *L'enfant, l'architecture et l'espace.*

« Et y'avait aussi le grenier, on allait souvent là-bas, y'avait des coins pour se cacher. Elle était moche mais elle était meilleure. »⁵⁹

Un enfant du Foyer Sainte Famille

⁵⁹ Discussion avec les enfants du Foyer Sainte Famille

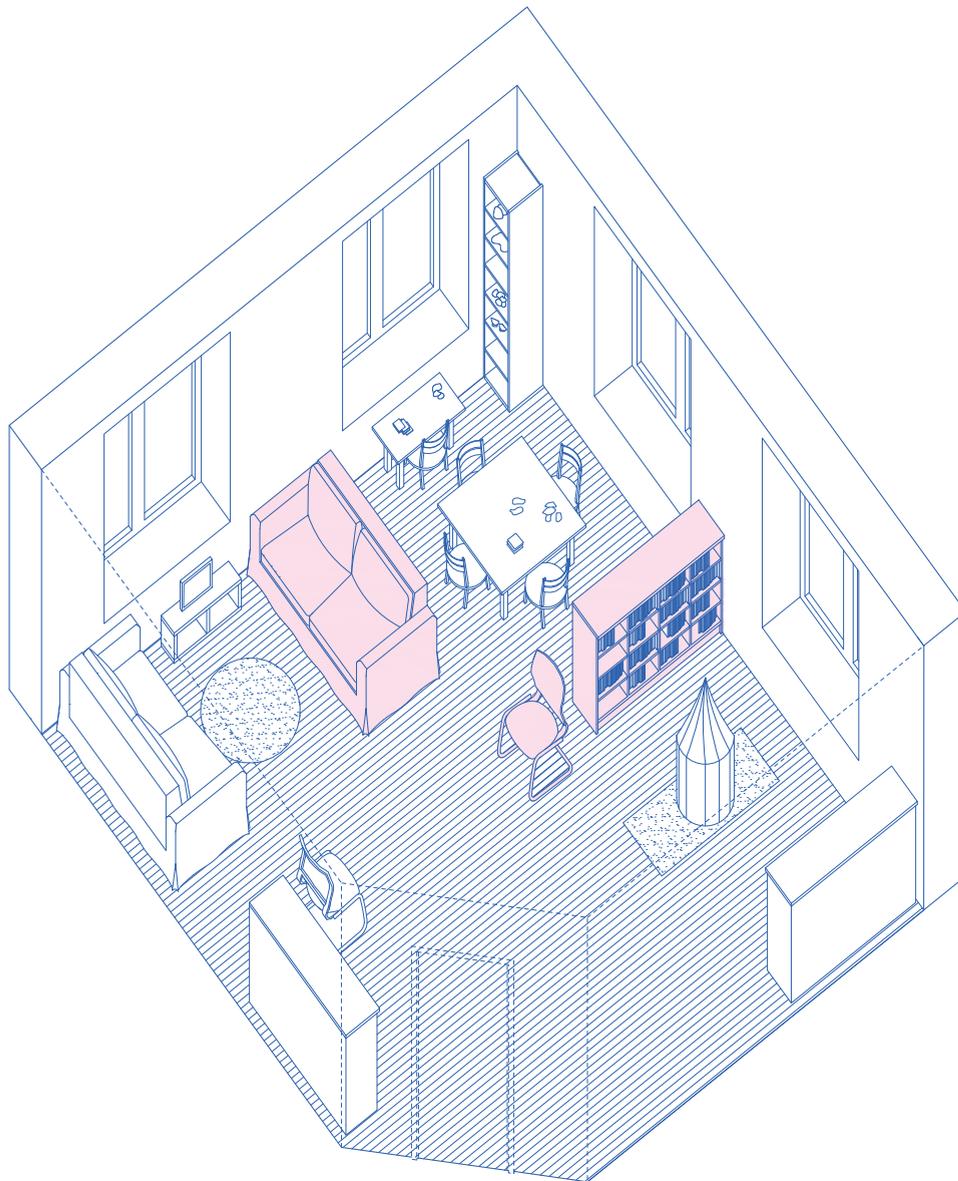


Fig. 33 : Axonométrie de la salle de jeux du Foyer de Meillerie, 1er, 2022

Maison / institution

Même si l'OFJ recommande de reconstruire les foyers, il arrive que des maisons existantes soient réhabilitées ou rénovées pour accueillir des enfants. Ce type de transformation peut s'appliquer à trois types de bâtiment : les monuments, les maisons de ferme et les villas. De nos jours, dans le canton de Vaud, seul ce dernier cas existe, le Foyer de Sainte Famille, le Foyer de Meillerie et la Maison des Avants en sont des exemples.

Dans les deux premiers foyers, leur simple réhabilitation ne permet pas de répondre aux normes de l'OFJ et le problème du manque d'espace est évident, il est difficile d'accueillir un grand nombre d'enfants. Malgré l'effort de subdivision du foyer en différentes pièces, les enfants sont obligés de partager le grand séjour et leur chambre. Néanmoins, la similitude à une maison lambda plaît aux enfants, ils invitent plus facilement des ami·e·s au foyer.⁶⁰ La rénovation « très lourde »⁶¹ de la Maison des Avants a rendu possible la mise aux normes et l'ambiance chaleureuse d'une maison. Les espaces restent à une échelle domestique même si l'étage des combles est peu utilisé.

À la Maison des Avants, au Foyer du Petitmaître et au Foyer du Servan, les espaces sont plus fonctionnels, les architectes ont visé à réduire les recoins, plus difficile à surveiller. De plus, cette organisation permet de séparer les parties administratives des unités de vie, mais aussi les visites des parents et les lieux d'accueil d'un·e nouvel·le enfant. Au foyer de Meillerie par exemple, l'unique hall d'entrée pose problème.

« Bah c'est quand le dimanche soir on accueille par exemple, trois retour d'enfants, trois familles avec les frères et soeurs, et on se retrouve tous dans les halls d'entrée, c'est un peu problématique et aussi en terme de confidentialité parfois ils nous font un retour sur le weekend et y'a d'autres enfants qui circulent partout dans la maison. On a une porte ici, les enfants sont tous curieux, ils veulent savoir qui c'est, ça peut être difficile aussi pour les parents qui doivent ramener leurs enfants en foyer, donc ils sont dans des états émotionnels parfois compliqués donc ça serait plus serein pour tout le monde si y'avait personne d'autres. »⁶²

Olivier Junod

Mais les espaces de circulations et les annexes (caves / grenier)

sont souvent négligés dans les institutions modernes. Bien que le sous-sol soit rempli de caves, celles-ci n'ont pas la même ambiance que dans une maison traditionnelle. Il est vrai que ces foyers se sont éloignés des anciens orphelinats décrits par des « immense[s] hall[s] » et des « couloir[s] sombre[s] »⁶³, mais lorsque l'on sort des unités de vie du Foyer du Servan, l'étage dédiée à l'administration change complètement d'ambiance et est comparé à « un hôpital » par les enfants.⁶⁴

Une des principales conséquences des recommandations de l'OFJ est le gain d'espace qui permet à la fois d'avoir des chambres individuelles et davantage d'espaces dédiés aux loisirs, au travail et au calme. Chaque enfant compte en plus de leur chambre, une partie des autres locaux de l'établissement. Mais ce calcul⁶⁵ conduit à de très grandes surfaces considérées parfois non nécessaires et même non sécurisantes pour l'enfant. Ceux qui manquent de « sécurité affective » ont du mal à supporter les espaces trop vastes, ils peuvent se sentir perdu·e et inquiet·e quand trop de monde est réuni dans une même salle.⁶⁶

« Là, il y a une générosité d'espace dans la partie séjour-cuisine qui est trop importante, et c'est clairement lié aux normes OFJ. On aurait pu faire plus petit, et puis des fois c'est mieux. Parce que des fois des espaces trop large... »⁶⁷
Juan Rodriguez

« Ce n'est pas toujours le plus grand qui est le plus sécurisant finalement. On a fait l'expérience pendant la construction du Servan, il avait à disposition d'un immeuble à côté du foyer, les enfants ont été là pendant la construction, et en termes de mètre carré ça allait être environ 3 fois moins que le nouveau Servan et les enfants ont manifesté beaucoup de bien-être. Ils disaient « oh c'est comme à la maison ». Mais ce n'est pas, en même temps, on leur dit parfois c'est trop grand, et en même temps, de le mettre dans un dispositif où il est à l'aise, ça peut être pas mal. »⁶⁸
Philippe Roncière

Les architectes, les fondations et les associations se retrouvent donc confrontés au défi d'offrir plus d'espaces pour les enfants afin d'améliorer leur confort tout en gardant un cadre de vie chaleureux pour assurer leur bien-être. L'importance des chambres individuelles et de la fragmentation des grands espaces en différentes pièces est évidente, mais les recommandations de l'OFJ ne semblent pas toujours raisonnables, notamment en raison des places saturées et des m² non utilisés.

⁶³ Louissette Buchard-Molteni, *Le tour de Suisse en cage : l'enfance volée de Louissette ?* p. 41

⁶⁴ Discussion avec Jade, éducatrice au Foyer du Servan

⁶⁵ Manuel de construction de l'OFJ
Administration : 4,4 m² par place
Personnel : 2,2 m² par place
Encadrement / visites / communauté / loisirs et sport : 10,4 m² par place
Admission et sortie : 1,9 m² par place
Habitat (groupe de vie) : 29,6 m² par place
Formation et occupation : 14,8 m² par place
Économie domestique : 9,5 m² par place

⁶⁶ Mesmin et Balladur, *L'enfant, l'architecture et l'espace.*

⁶⁷ Discussion avec Juan Rodriguez et Timothée Giorgis, architectes

⁶⁸ Discussion avec Philippe Roncière, chargé d'évaluation des milieux d'accueil

⁶⁰ Discussion avec Nathalie, éducatrice au Foyer Sainte Famille

⁶¹ Discussion avec Philippe Roncière, chargé d'évaluation des milieux d'accueil

⁶² Discussion avec Olivier Junod, directeur adjoint et éducateur du Foyer de Meillerie

BIBLIOGRAPHIE & ICONOGRAPHIE

LIVRES

Claude, Jean-Louis. *Le Petit Névrosé : Récit*, 2005.

Droux, Joelle. *Placés, déplacés, protégés ? L'histoire du placement d'enfants en Suisse, XIXe-XXe siècles*. S.l.: Éditions Livreo-Alphil, 2021.

Heller, Geneviève, Pierre Avanzino, et Cécile Lacharme. *Enfance sacrifiée: témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970*. Les cahiers de l'éesp 42. Lausanne: Haute école de travail social et de la santé, Éesp-Vaud, 2005.

Louissette Buchard-Molteni. Suivi de Rencontres avec Louissette Buchard-Molteni / par Pierre Avanzino. *Le tour de Suisse en cage : l'enfance volée de Louissette ?* Réédition augmentée de la 1re édition parue en 1995 chez Cabédita 2015., 2015.

Mesmin, Georges, et Jean Ballardur. *L'enfant, l'architecture et l'espace*. 3e édition. Tournai: Casterman, 1979.

Perrot, Michelle. *Histoire de chambres*. La librairie du XXIe siècle. Paris: Seuil, 2009.

DOCUMENTS LÉGISLATIFS

Office fédérale de la justice OFJ. *Manuel des constructions, établissements d'éducation*. Confédération suisse, 1er février 2018.

Office fédérale de la justice OFJ. *Guide : reconnaissance et examen périodique des conditions de la reconnaissance*. Confédération suisse, Etat : janvier 2021.

ENTRETIENS

Discussion avec Lorraine Odier, 02 novembre 2022.

Discussion avec Jean-Marc Pignat, 09 novembre 2022.

Discussion avec Kaj Noschis, 14 novembre 2022.

Discussion avec Timothée Giorgis et Juan Rodriguez, 18 novembre 2022.

Discussion avec Rossana Scalzi, 22 novembre 2022.

Discussion avec Florent Mallinjou, un éducateur et deux enfants, 24 novembre 2022.

Discussion avec Claudia Matti, Nathalie et dix enfants, 28 novembre 2022.

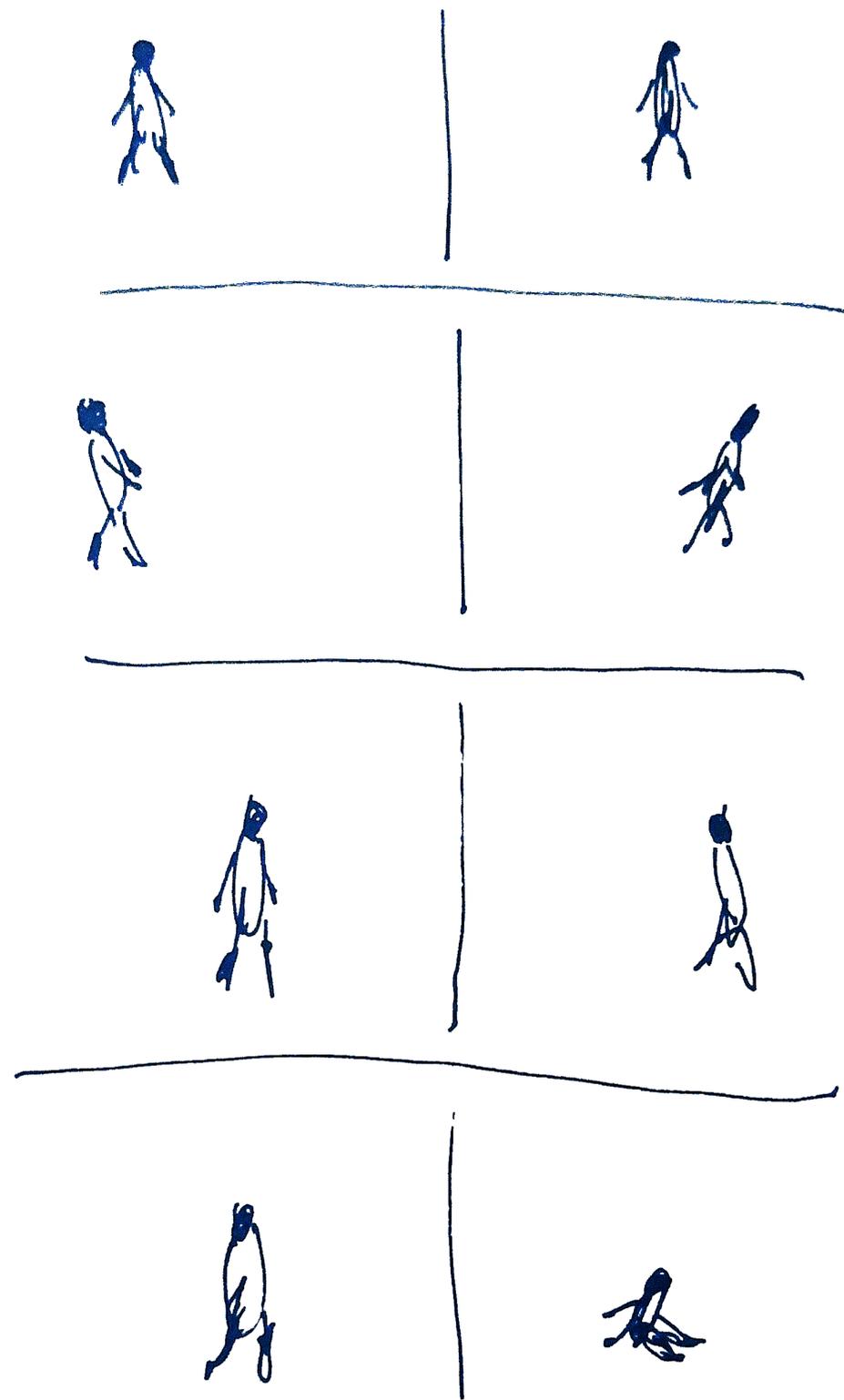
Discussion avec Philippe Roncière, 29 novembre 2022.

Discussion avec Jade, 1er décembre 2022.

Discussion avec Olivier Junod, 29 décembre 2022.

p. 3 Dessin de Jean François Grunfeld. **p.10** Carte postale de l'orphelinat Le Servan, 1938. © Edition Art. Perrochet Matile, S.A., Lausanne. Tirée de <https://notrehistoire.ch/entries/QqOYOrjeWEZ>. **p.12** Photographie d'une enfant au Centre de vie enfantine, dans les années 50. © Collection particulière de Nelly et Marcel Morel. Tirée de <https://notrehistoire.ch/entries/Kj4BXLKwBym>. **p.12** Photographie du dortoir du Pensionnat Jeanne d'Arc, 1906. CC Yannick Plomb. Tirée de <https://notrehistoire.ch/entries/lyYnlaN78E9>. **p.14** Plan de l'orphelinat Le Servan, 1er étage, 1930. Document réalisé par l'auteure à travers les plans d'archives de la Fondation Bellet avec son autorisation. **p.15** Plan de l'orphelinat Le Servan, 1er étage, 1955. Document réalisé par l'auteure à travers les plans d'archives de la Fondation Bellet avec son autorisation. **p.16** Plan de l'orphelinat Le Servan, 1er étage, 1973. Document réalisé par l'auteure à travers les plans d'archives de la Fondation Bellet avec son autorisation. **p.18-19** Plans des chambres du Foyer de Meillerie, 2022. Document réalisé par l'auteure avec l'autorisation de Olivier Junod. **p.20-21** Plans des chambres du Foyer Sainte Famille, 2022. Document réalisé par l'auteure avec l'autorisation de Claudia Matti. **p.22-23** Plan et coupes d'une chambre du Foyer Sainte Famille, 2022. Document réalisé par l'auteure avec l'autorisation de Claudia Matti. **p.25** Plan du Foyer du Servan, 2e étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans fournis par Patricia Billens avec son autorisation. **p.26** Plan du Petitmaître, 1er étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de <https://translocal.eu/fr/projects/foyer-petitmaitre-yverdon-les-bains>. **p.27** Plan de la Maison des Avants, 1er étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation de Florent Mallinjou. **p.28 - 30** Schémas réalisés par l'auteure. **p.32** Plans du Foyer Sainte Famille, Rez et 1er étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation de Claudia Matti. **p.32** Plans du Foyer de Meillerie, 1er et 2e étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation de Olivier Junod. **p.36** Photographie d'une enfant pensif au centre de vie enfantine, dans les années 50. © Collection particulière de Nelly et Marcel Morel. Tirée de <https://notrehistoire.ch/entries/EdaWE67PYzo>. **p.38** Photographie du réfectoire d'un orphelinat au chemin de Pinchat à Carouge, 1914. Atelier Boissonas. © Bibliothèque de Genève. Tirée de <https://bge-geneve.ch/iconographie/oeuvre/fbb-n18x24-clients-07106>. **p.38** Photographie de la salle à manger du Pensionnat Jeanne d'Arc, 1906. CC Yannick Plomb. Tirée de <https://notrehistoire.ch/entries/6aW3wne9WQX>. **p.40** Photographie d'un séjour du Foyer du Servan, 2022. CC Jade. **p.41** Plan du Foyer du Servan, 3e étage, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans fournis par Patricia Billens avec son autorisation. **p.42** Photographie d'un séjour du Foyer Petitmaître, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p.43** Plan du Foyer Petitmaître, Rez, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de <https://translocal.eu/fr/projects/foyer-petitmaitre-yverdon-les-bains>. **p.44** Photographie du séjour de la Maison des Avants, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p.45** Plan de la Maison des Avants, Rez, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation de Florent Mallinjou. **p.46** Photographie du séjour du Foyer Sainte Famille, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p.47** Plan du Foyer Sainte Famille, 1er, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec l'autorisation de Claudia Matti. **p.48** Photographie de la salle à manger du Foyer de Meillerie, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p.49** Plan du Foyer de Meillerie, Rez, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans de sécurité avec Olivier Junod. **p.50** Photographie du salon du Foyer de Meillerie, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p.52** Axonométrie de la salle de jeux du Foyer de Meillerie, 1er étage, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p.54** Photographie de l'espace de jeux du Foyer de Sainte Famille, 1er étage, 2022. Document réalisé par l'auteure.

Trois



Préface

*Te rappelles-tu petit
tu ne disais rien, tu n'avais rien fait.
tes parents s'étaient fait la malle
ou s'étaient mal conduits.
T'en souviens-tu petit,
tu voulais grandir vite
mourir absolument.
Tu t'en es sorti de ce sale vent
qui fait peur aux enfants.
Te rappelles-tu ces battements de coeur
où s'accrochait tant de misère.
Oui je m'en souviens toujours
de ce grand monsieur qui se fit petit
Et je n'ai jamais pu lui dire merci...*
Jean-Louis Claude, Le Petit Névrosé : Récit, p. 43

L'énoncé théorique est à la fois une recherche historique, une analyse typologique et une étude sociologique à travers cinq études de cas situées dans le canton de Vaud.

L'étude a été faite grâce des livres historiques et théoriques, des documents législatifs de la Confédération Suisse, des témoignages, des archives, des dessins, des visites et des entretiens. Les propos de cet énoncé théorique ne doivent pas être pris comme une généralité.

Le chapitre trois s'intéresse au bien-être de l'enfant placé ainsi qu'à sa capacité à s'intégrer dans la société après le foyer.

L'individualité de l'enfant placé·e prend de plus en plus d'importance depuis la deuxième moitié du XXe siècle, en considérant son passé, ses problématiques, sa personnalité et son bien-être. L'idée de l'isoler s'estompe, ayant pour but principal d'aider le·la jeune à s'intégrer dans la société et à devenir indépendant·e. Une réflexion sur l'emplacement du foyer reste au cœur des débats, notamment avec l'idée d'une ville dangereuse et malsaine contre une campagne plus rassurante. Comment peut-on garantir la liberté du·de la jeune tout en assurant sa protection et celle des autres enfants ?

Trois

L'Enfant	9
Personnalité	11
Déplacé·e	17
Corps	19
Porosité	25
Désisoler	27
Emprisonné·e	29
Jouer dehors	34
Campagne / ville	39
La campagne idéalisée	41
Une méfiance envers la ville	43
Un spectacle quotidien	45
Sortir	49
Bibliographie & Iconographie	55

L'Enfant



Personnalité

Même si aujourd'hui, chaque enfant placé-e possède un suivi personnalisé grâce au travail des éducateur-trice-s et des médecins, iel a pendant longtemps été réduit-e à un-e pauvre enfant parmi tant d'autres. Supposé-e-s recevoir la visite du personnel des placements, chacun-e avait un tuteur-trice attribué-e, censé-e avoir la responsabilité du bien-être des enfants. Mais ce rôle n'était pas toujours pris à cœur. Par exemple, en treize ans (1954 – 1967), le tuteur de Gilbert Martinet n'est jamais venu demander de ses nouvelles. Selon l'ancien enfant placé, il « n'existai[t] pour personne ».¹

¹ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*. p. 83

Le manque d'individualité des enfants est percevable dans la typologie des anciens foyers, dans leur quotidien et dans leur traitement.

Les lignées de tables du réfectoire, les rangées de lits du dortoir et les petites chaises sont des éléments révélateurs des conditions. La plupart du temps, un enfant signifiait un lit, une chaise, un quart de table, mais aussi, du temps, de l'argent, une contrainte. Le peu d'espace qui leur était réservé ne leur permettait pas non plus d'apporter des affaires personnelles, ou de passer des moments seuls. En plus d'un établissement austère, leur quotidien était répétitif et strict : ne leur laissant presque aucune liberté propre. Iels avaient tous-tes les mêmes règles à suivre et un planning dicté à respecter : que ce soit le réveil, les travaux, l'école, les loisirs presque inexistantes, les repas ou le coucher. Claudine Stucky, ancienne enfant placée dans les années 60, affirme qu'il était de même pour les habits qui étaient préparés pour toute la semaine.

« Le problème, c'est que dans les internats on ne vous laisse pas avoir quelque chose qui vous est propre, on vous enlève toute personnalité. »²

Claudine Stucky

² Heller, Avanzino, et Lacharme. p. 90

Il est difficile d'expliquer les raisons précises derrière ce traitement si rude et rigide. Cela pourrait s'expliquer par les mœurs différentes de l'époque et le manque de régulations qui influencent sur l'attitude du personnel des institutions. Même si certain-e-s y gardent de bons souvenirs³, pour beaucoup d'entre elleux, les années passées en institution ont été difficiles et ont suscité des séquelles, Louissette Buchard-Molteni témoigne aussi sur la violence de leur quotidien.

³ Jean-Louis Claude à la Maison Burtigny (1949-1952) ; André Emery à la Maison de correction à Serix (1946-1948), Germaine Chevalley à la Maison Burtigny (1943-1950)

Fig. 1-6 : (p. 10)
Photographies d'enfants placés-e-s, 1940-1944

⁴ Louïsette Buchard-Molteni, *Le tour de Suisse en cage : l'enfance volée de Louïsette ?* p. 39

« À force que l'on essaye de nous briser, nous risquions tous de perdre jusqu'à notre propre personnalité et de devenir des moutons vides d'originalité et d'initiatives. »⁴

Louïsette Buchard-Molteni

Un climat d'angoisse et de crainte régnait souvent. Par peur des représailles, les enfants se taisaient, n'osant pas exprimer leurs souffrances.

« Les enfants plus âgés nous disaient que quand quelqu'un de son service venait, il ne fallait surtout pas dire du mal ! Il fallait dire que tout allait bien, surtout ne pas se plaindre de quelque chose, parce qu'il rapportait au directeur. Il y en a qui se sont plaints ; après, qu'est-ce que qu'ils ont dégusté comme correction ! Alors ça a fait le tour, et les plus âgés avertissaient. »⁵

André Emery

⁵ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 84

Grâce aux progrès de la société et l'évolution de sa mentalité, l'individualité de chaque enfant devient une priorité dans le concept pédagogique des foyers. Avec une taille qui s'est réduite, les foyers d'aujourd'hui limitent le nombre de places et se divisent en groupes de vie pour faciliter le travail des éducateur·trice·s. Chacun·e a un·e ou deux jeunes de référence et a la responsabilité de suivre leur parcours, « du côté médical, scolaire [et] thérapeutique ».⁶ Leur individualité ne s'arrête pas à leur prise en charge par un·e éducateur·trice car leurs besoins et envies sont beaucoup plus écoutés. Des plannings permettent aux personnels d'organiser les activités de chacun et des réunions sont entreprises pour connaître leurs avis.

⁶ Discussion avec Rossana Scalzi, adjointe de direction de la Fondation Petitmaître

Grâce aux 72,8 m² attribués à chaque enfant, les normes OFJ garantissent suffisamment d'espace pour que chacun ait sa propre chambre et des lieux où iel peut se retrouver seul·e. Malgré les quelques foyers qui ne répondent pas encore à ces demandes, toutes les nouvelles constructions / rénovations sont soumises à ces règles. En effet, partageant déjà tous les espaces avec d'autres enfants⁷, il est important qu'une fraction du foyer leur reste propre pour leur développement. Cette pièce n'est pas seulement un lieu de sommeil, c'est aussi un lieu sûr où iel peut être tranquille pour jouer, s'exprimer, rêver.⁸ Iel peut aussi y conserver des objets personnels tels que des photos et des souvenirs. Ces chambres, déjà meublées, sont parfois personnalisables par les enfants, comme au Foyer du Servan où iels peuvent choisir leur lampe et la couleur de leur rideau.⁹ Néanmoins, dans certaines situations, comme au Foyer de Sainte Famille et de Meillerie, la chambre individuelle n'est pas toujours possible dû au manque de place, il est donc plus difficile pour elleux de personnaliser cet espace. Concernant la Maison des Avants, la plupart des enfants ont assisté au déménagement du foyer en 2019, Pour certain·e·s, le choix de leur futur chambre était déjà fait.¹⁰ Une affiche avec leur prénom

⁷ *Pouvant aller jusqu'à 11*

⁸ Mesmin et Ballardur, *L'enfant, l'architecture et l'espace*, p. 67

⁹ Discussion avec Timothée Giorgis et Juan Rodriguez, architectes

¹⁰ Discussion avec Florent Mallinjoud, responsable d'unité de la Maison des Avants

est d'ailleurs collée à leur porte pour bien marquer leur territoire.

Avec le temps, le placement de l'enfant est devenu plus individualisé avec une attention particulière sur leur bien-être. Grâce au changement d'attitude du personnel et l'arrivée des chambres privées, l'enfant peut s'exprimer plus librement et y développer sa personnalité.

Fig. 7-19 : (p. 14 - 15)
Photographies des détails repérés au Foyer du Servan, Foyer Petitmaître, Maison des Avants, Foyer Sainte Famille et Foyer de Meillerie

menu du 25 au 02 decembre

ALIMENTS « non désirés »

Haroun	Bet rave	Lentille
Chris	Aime tout	Aime tout
Dagan	Œuf	Champignons
Guuled	Petits pois	Lentilles
Belkis	Carotte	Petit pois
Giulia	Salade	Tomate
Wanda	Poisson (sauf saumon)	crevettes
Kelowna	Poisson	Patates Lentilles
Liedson	Fenouille	Lentille
Angelina	Poisson	Fenouille
Jouathlan	Olive	Aubergine



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
REPAS	saumon, légumes, patate douce	brochette de crevettes, riz basmati, purée de légumes	omelette, viande, légumes, patate douce	châ con carne, salade mexicaine, pomme nature	substitution choucroute, pomme nature
GÔTTER	fruit d'été	macarons à la cardamome	café, croquette	tranches aux algues	brochettes au pommes
SOUPE	potage à la courgette	FÊTE de départ Dagan à guuled	saumon, légumes, patate douce	lapetate au saumon, Salade verte	

FOYER Sainte Famille

Sur demande, le centre vous renseignera sur les activités disponibles.

menu du 25 au 02 décembre

Novembre

Joyeux anniversaire

10 Labb

22 Stephen

cinéclub 2 novembre

Agora 16 novembre



Dagan et Guuled vous invitent à leur fête de départ.

Mardi 29.11 à 18h.

Dress Code : Bleu et blanc pour tout le monde !



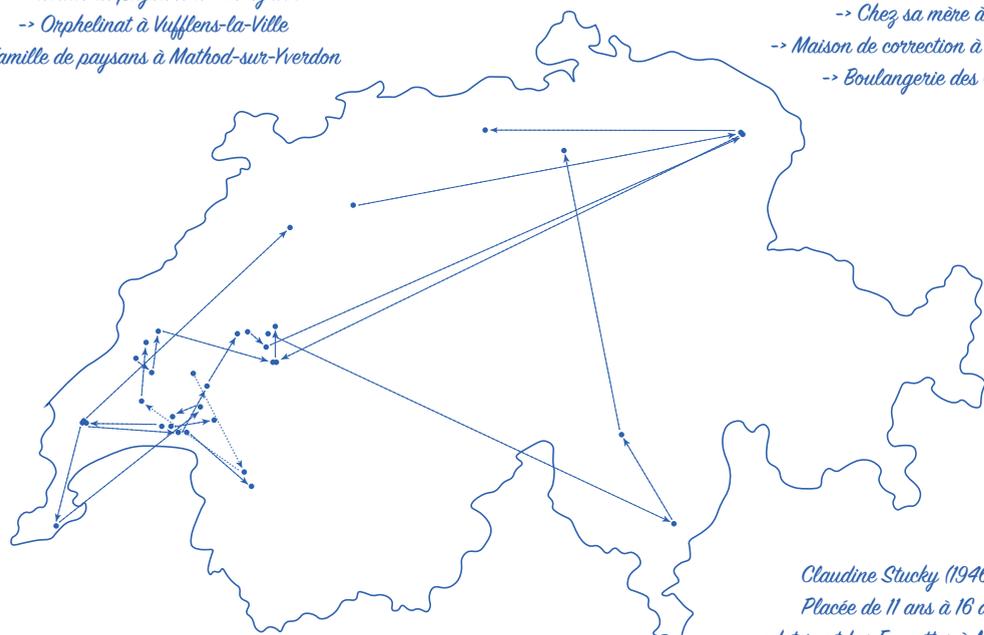
Albert Kappeler (1924 -)
Placé de 0 à 20 ans
-> Orphelinat Bachdelen Bad à Grenchen
-> Orphelinat Sankt Iddenheim à Lütisburg
-> Famille de paysans à Hägglingen

Françoise Perroud (1951 -)
Placée de 0 à 18 ans
-> Hôpital cantonal de Lausanne
-> Hôpital d'Orbe
-> Institution Les Mûriers à Grandson
-> Chez sa mère
-> Institution de Sonnenwyl à Fribourg
-> Institution de Villars-les-Jones

Jean-Louis Claude (1942 -)
Placé de 3 à 18 ans
-> La Pouponnière de Lausanne
-> Familles d'accueil, Vaud
-> Orphelinat La Maison à Burtigny
-> Grands-parents paternels à Lutry
-> Institut Marini à Montet
-> Domestique de campagne à Montagny-la-ville

Georges Eperon (1922 -)
Placé de 0 à 20 ans
-> Chez une demoiselle à Thierrens sur Moudon
-> Famille de paysans à Corbeyrier
-> Orphelinat à Vuflens-la-Ville
-> Famille de paysans à Method-sur-Yverdon

André Emery (1932 -)
Placé de 3 à 20 ans
-> Sept familles d'accueil
-> Orphelinat La Maison à Burtigny
-> Chez sa mère à Veyrier
-> Maison de correction à Serix-sur-Oron
-> Boulangerie des Croisettes



Louissette Buchard-Molteni (1933-2004)
Placée de 5 à 20 ans
-> Orphelinat de La Providence à Fribourg
-> Orphelinat Riconero von Mentlen à Bellizzone
-> Dix placements
-> Maisons de correction
-> Famille d'accueil
-> Pension
-> Prison de femme
-> Hôpital psychiatrique
-> Maison de correction
-> Prison
-> Famille à Zurich

Germaine Chevalley (1934 -)
Placée de 9 à 16 ans
-> Orphelinat La Maison à Burtigny
-> Domestique à Krattigen et à Eienne

Claudine Stucky (1946 -)
Placée de 11 ans à 16 ans
-> Internat Les Fauvettes à Montagny
-> Internat de Sonnenwyl à Fribourg
-> Internat de Altstätten à Saint-Gall
-> Quatre placements comme domestique ou ouvrière

Gilbert Martinet (1947 -)
Placé de 0 à 20 ans
-> Orphelinat du Servan à Lausanne
-> Hôpital de l'Enfance
-> Famille de paysans à Châtel-Saint-Denis

Muriel Schumacher (1953 -)
Placée de 9 mois à 10 ans
-> Famille d'accueil à Lutry
-> Home d'enfants La Ruche à Chesières
-> Chez son père et sa belle-mère
-> Seule avec son père

Déplacé.e

Malgré le contrôle des autorités et le travail des éducateur·trice·s avec les familles, la séparation d'un enfant de son « chez soi » reste brutale, étant souvent perçue comme un arrachement de son milieu d'origine.¹¹ Toutefois, si la situation le permet, l'enfant reste en contact avec sa famille, et peut même parfois rentrer chez elle les weekends. Tout dépend de leur problématique, par exemple, à la Maison des Avants, deux enfants sur dix rentrent chez eux occasionnellement, les autres sont dans une situation où leurs parents ont « des problèmes de toxicomanie ou de violence ».¹² De plus, les enfants sont aujourd'hui conscients des raisons de leur placement, contrairement, à Gilbert Martinet qui a été placé pendant 13 ans (1954 – 1967), sans aucune explication.

¹¹ Ramond, « Penser l'accueil, notamment en urgence, au sein du foyer de l'enfance ».

¹² Discussion avec Florent Mallinjou, responsable d'unité de la Maison des Avants

« On ne m'avait tout simplement pas dit que c'était un placement. On me disait que c'était pour un changement d'air et que j'allais quinze jours en vacances à Châtel-Saint-Denis. Mais finalement ces quinze jours en vacances se sont transformés en treize ans de ma vie. J'ai dû partir, sans pouvoir dire au revoir à personne. »¹³
Gilbert Martinet

¹³ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*. p. 79

Mais cette incompréhension persistait puisqu'un·e enfant restait rarement au même endroit. Il voyageait entre les institutions, les orphelinats, les internats, les maisons d'accueil, les maisons de correction, les hôpitaux, et même parfois les prisons.¹⁴

¹⁴ Cf Fig. 20 (p. 16)

« On est arrivés les deux comme des sacs de voyage qu'on dépose. »¹⁵
Jean-Louis Claude

¹⁵ Heller, Avanzino, et Lacharme. p. 79

« À force d'être placé sans arrêt, on perd la notion du temps »¹⁶
Louissette Buchard-Molteni

¹⁶ Heller, Avanzino, et Lacharme. p. 81

« À 15 ans, j'ai dû quitter l'orphelinat pour une maison de correction. Je ne sais pas pourquoi on m'a envoyé là-bas. C'est ça le comble. Sans explication, sans me dire où j'allais, ni combien de temps, on décidait de notre sort comme des animaux. »¹⁷
Louissette Buchard-Molteni

¹⁷ Droux, *Placés, déplacés, protégés ?* p. 97

La situation de l'enfant n'était pas du tout prise en compte, il se

Fig. 20 : (p. 16) Illustration des déplacements des anciens enfants placés pendant le XXe siècle

déplaçait selon les places qui se libéraient et les travaux demandés. Ces transferts étaient souvent arbitraires puisqu'aucune explication n'était donnée. Ainsi, même après un premier arrachement brutal, lorsque l'enfant parvenait à se reconstruire et à créer des liens avec le personnel des institutions ou des familles d'accueil, il subissait une nouvelle violence en étant réplacé-e.

« J'étais d'abord à l'orphelinat à Soleure, puis à Lütisburg. À 9 ans, j'ai dû aller chez un paysan. Une religieuse est venue m'accompagner, je pleurais dans le train, je m'ennuyais de mes copains. Je m'étais habitué et il fallait de nouveau couper. »¹⁸

Albert Kappeler

Ces changements successifs rendaient le développement des enfants presque impossible, avec la sensation de « n'avoir jamais eu de place nulle part, ne jamais se sentir chez soi ».¹⁹

Aujourd'hui, un placement se fait en parallèle d'un coaching des parents avec comme objectif le retour en famille. Si cette option n'est pas possible, le but du foyer est alors d'accompagner le jeune jusqu'à l'âge adulte. Il est très rare qu'un-e enfant soit déplacé-e dans une autre institution, sauf si « la sécurité des enfants est mise en péril ou sa propre sécurité, par ses comportements, [ses] problèmes psychiques ».²⁰ Malgré cette meilleure stabilité, la projection de l'enfant dans le foyer reste compliquée. Il est souvent dans l'attente d'un retour en famille ou d'une famille d'accueil. Vécu comme un temps de transition, l'enfant est rempli-e d'incertitudes notamment avec la durée indéterminée de son séjour,²¹ pouvant aller de quelques jours pour les foyers d'urgence, à plusieurs années pour les foyers moyen-long terme. Ces incertitudes s'amplifient avec leur entourage qui est en mouvement constant. En effet, il est difficile pour elleux de voir des nouveaux enfants arriver et des ami-e-s partir lorsque des liens se créent. Ce va-et-vient provoque beaucoup de questionnements, surtout pour ceux qui doivent rester en voyant les autres partir. Ceci ne s'applique pas qu'aux enfants, mais à l'équipe éducative, qui varie aussi au fil du temps.²² Rossana Scalzi, directrice adjointe du Foyer Petitmaître explique comment ces mutations sont difficiles pour les enfants.

« Et ce n'est pas évident, les liens d'attachement ce n'est pas évident, les éducateurs viennent, partent, peut-être à l'époque les éducateurs restaient. Quand on avait un travail on le tenait toute la vie, maintenant on change souvent. Et même les enfants qui partent et qui viennent, ils créent des liens qui sont de toute façon destinés à partir. Ça c'est quelque chose de difficile, parce qu'ils ont déjà un premier lien avec la famille qui s'est fragilisé et quand on sait qu'il s'attache à des éducateurs, bah on sait que, tôt ou tard, ils vont devoir dire au revoir. »²³

Rossana Scalzi

Corps

L'intimité et la perception du corps a aussi beaucoup évolué depuis les années 1900. Au Foyer du Servan, la typologie de la salle de bain témoigne des changements de mentalité.²⁴ Même si les filles et les garçons ont toujours été séparés dans les salles d'eau et de sommeil, peu d'intimité était présente entre les enfants du même sexe. Une pièce était dédiée aux toilettes, urinoirs et lavabos et une autre aux bains. Dans certains cas, comme à l'internat de Altstätten à Saint-Gall, aucune pièce n'était dédiée à l'hygiène, puisque leur toilette se faisait dans le dortoir.

« Dans un grand dortoir, chacune faisait sa toilette devant un petit lavabo sans se déshabiller, sous les vêtements : le corps ne se regarde pas, ne se touche pas. »²⁵

Claudine Stucky

La préoccupation de l'hygiène et de la privacité a pris de plus en plus d'importance, conduisant aujourd'hui à des recommandations de l'OFJ sur le nombre de sanitaires nécessaires par groupe de vie. Il préconise au moins deux douches et une baignoire par groupe, ainsi que 1 WC pour 4 pensionnaires minimum, séparant toujours les filles et les garçons. Néanmoins, tous les foyers ne respectent pas encore cette règle, notamment au Foyer Sainte Famille où un enfant a manifesté son dérangement quant au partage de sa salle de bain avec deux autres filles. Même si la salle de bain n'est jamais partagée au même moment, le mélange des deux sexes est pour lui une atteinte à son intimité.

« Moi, ce que je préférerais dans mon foyer c'est que y'avait un côté fille et un côté garçon. Y'avait plus d'intimité. Y'avait des douches filles et des douches garçons là-bas. »²⁶

Un enfant du Foyer Sainte Famille

Le mélange des sexes dans les foyers est un sujet qui se questionne beaucoup : la plupart des foyers cherchent à garder une certaine proportion, comme à la Maison des Avants où celle-ci peut « aller jusqu'à une limite maximale de 7/10 enfants du même sexe, afin de conserver une mixité dans la constitution du groupe ».²⁷ Cependant, il existe encore des foyers unisexes, tels que le Foyer Valvert à Pully qui accueille seulement des adolescentes de 12 à 16 ans.²⁸ Cette séparation des sexes, que ce soit dans les chambres, dans les sanitaires ou dans l'ensemble du foyer, peut être perçue comme plus sécurisante, en particulier pour les enfants qui ont été

¹⁸ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 82

¹⁹ Droux, *Placés, déplacés, protégés ?* p. 102

²⁰ Discussion avec Rossana Scalzi, adjointe de direction de la Fondation Petitmaître

²¹ Ramond, « Penser l'accueil, notamment en urgence, au sein du foyer de l'enfance ».

²² Discussion avec Claudia Matti, directrice du Foyer Sainte Famille

²³ Discussion avec Rossana Scalzi, adjointe de direction de la Fondation Petitmaître

²⁴ Cf Fig. 20 (p. 20)

²⁵ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 61

²⁶ Discussion avec les enfants du Foyer Sainte Famille

²⁷ Maison des Avants, *Concept pédagogique*.

²⁸ « Foyer-Valvert | Fondation la Rambarde », rambarde, consulté le 2 janvier 2023

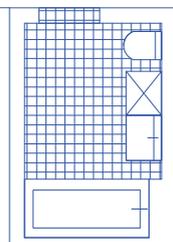
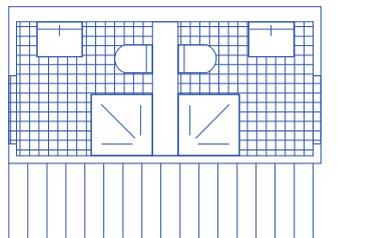
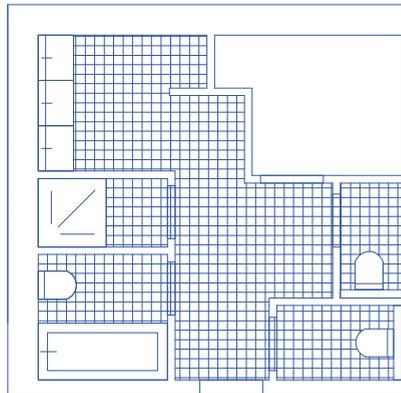
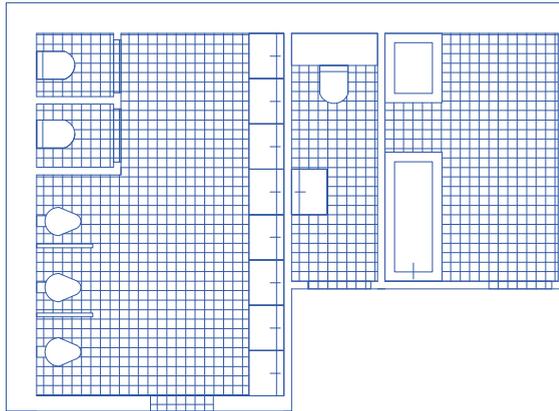


Fig. 21 Plan des salles d'eau pour 20 enfants de l'orphelinat Le Servan, 1930

Fig. 22 Plan des salles d'eau pour 8 enfants du Foyer du Servan, 1972

Fig. 23 Plan des salles d'eau pour 8 enfants du Foyer du Servan, 2022

victimes de violence ou maltraitements de genre. Néanmoins, cette distinction s'éloigne de la vie en société et réduit la préparation à la vie quotidienne à l'extérieur du foyer.

Ce ne sont pas seulement les salles de bains et la séparation des sexes qui influencent sur le développement et l'intimité des enfants et des adolescents. Autrefois, le rapport au corps était très compliqué, et peu d'institutions discutaient des transformations physiques liées à la puberté. La nudité était même utilisée comme humiliation et punition envers les enfants.

« On devait se déshabiller, on devait aller devant vers le grand pupitre tout nu. Et puis on voulait se cacher, on ne voulait pas montrer notre zizi. On devait se tourner pour que tout le monde le voie. « Ne mets pas tes mains devant ! » Je me rappelle les voix des gamins, donc c'était vulgaire, c'était méchant. »²⁹

Jean-Louis Claude

²⁹ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 112

Par ailleurs, « l'idée de toucher ou de voir son propre corps en s'habillant ou se lavant était honteuse ».³⁰

³⁰ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 114

« On avait chacune un petit casier, dont on n'avait pas la clé, et un petit lavabo. On devait se laver là-devant, on devait faire notre toilette sous la chemise de nuit. Donc on n'avait jamais le droit de se déshabiller, ne fût-ce qu'un petit peu pour se laver. L'intimité, ça n'existait pas. »³¹

Claudine Stucky

³¹ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 115

« Si on avait vu que vous étiez en train de vous toucher, ou même de vous gratter les seins pour une raison ou pour une autre, vous étiez possédée par Satan, vous étiez une fille sale, ça ne se faisait pas, on ne se touchait pas »³²

Claudine Stucky

³² Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 115

Étant séparées des garçons et n'ayant que le personnel (majoritairement des sœurs religieuses) comme adultes référentes, les idées reçues sur les garçons ressonnaient dans leur tête.

« Les dortoirs, séparés en chambrées de trente-huit lits, étaient disposés de sorte que pour aller aux toilettes, nous les filles, il nous fallait passer à proximité de l'endroit réservé aux garçons. La seule idée d'en croiser un dans le couloir nous terrifiait. En effet, nous n'avions pas de chemises de nuit, et le fait de sortir en culotte et simple liquette de jour représentait à nos yeux le comble de l'impudeur. Nous n'avions pas accès à l'éducation ni la maturité plus précoce des enfants d'aujourd'hui. Nous nous faisons l'impression d'être de simples traînées en risquant de nous faire surprendre si peu vêtues par un garçon. [...] L'éducation religieuse que l'on nous distillait n'arrangeait pas les choses.

Tout le temps que j'ai passé dans les orphelinats, on nous assénait plus d'idées reçues et d'a priori négatifs qu'il n'en faut pas déguster à vie une futur femme de rencontrer un compagnon : les hommes étaient tous des êtres pervers et méchants dont il fallait se méfier comme de la peste. »³³

Louissette Buchard-Molteni

³³ Louissette Buchard-Molteni, *Le tour de Suisse en cage : l'enfance volée de Louissette ?* p. 40

L'éducation sexuelle était impensable, il y avait un tabou autour de tous les sujets liés au corps et la sexualité. Au point même que l'apparition des règles pouvait être punie, par exemple, à l'orphelinat Ricovero von Mentlen au Tessin, Louissette Buchard-Molteni était « giflée » « à l'annonce de ses premières règles »³⁴

³⁴ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*. p. 55

« On ne nous a jamais parlé de sexualité. Moi j'ai eu mes règles à plus de 14 ans. Quand je me suis rendu compte le soir en faisant ma toilette que mon gant de toilette était plein de sang, je ne savais pas ce qui m'arrivait. J'ai remis ma culotte sous ma chemise de nuit, je me suis couchée et le lendemain matin, je baignais dans mon sang. Les copines m'ont dit : « il faut appeler la sœur, qu'on te donne des serviettes hygiéniques. » J'ai dit : « c'est quoi, des serviettes hygiéniques ? »³⁵

Claudine Stucky

³⁵ Heller, Avanzino, et Lacharme. p. 115

Aujourd'hui, l'éducation sexuelle n'est plus taboue dans les foyers. Un chapitre entier est d'ailleurs dédié à ce sujet dans le concept pédagogique de la Maison des Avants. Et au Foyer du Servan, un atelier thématique aborde hebdomadairement un sujet qui peut préoccuper les enfants tels que la sexualité, le corps, le monde, l'adolescence ou la violence.³⁶ Mais ce changement de mentalité ne semble pas être réservé qu'au personnel des foyers. L'ignorance sur la sexualité était commune à toute la société, longtemps considéré comme un sujet tabou, le sujet était évité auprès des enfants, et parfois même entre adultes.

³⁶ Discussion avec Jade, éducatrice au Foyer du Servan



Fig. 24 : Captures du film *L'Enfance Volée (Der Verdingbub)*

Porosité

POROSITÉ

« Fait d'être perméable aux influences extérieures. »

« État d'une frontière mal protégée, que l'on peut traverser illégalement en divers points de passage »

« Absence de délimitation claire entre deux domaines, deux milieux, etc., pouvant donner lieu à un jeu d'influences réciproques, voire à une connivence »³⁷

Désisoler

³⁷ « Définitions : porosité - Dictionnaire de français Larousse ».

Les grands établissements des orphelinats avaient tendance à isoler les enfants du reste de la société. Ce rassemblement de plusieurs centaines d'enfants nécessitait un grand contrôle des autorités, menant parfois à une perte totale de leur liberté propre. Les enfants étaient souvent isolés de leurs parents, des autres enfants et même de quelconque individu travaillant à l'orphelinat. En effet, les membres des institutions préféraient « les dresser les uns contre les autres » afin « d'empêcher les amitiés suspectées d'être malsaines »³⁸. Le placement, qui a normalement pour but premier de protéger l'enfant et de le soutenir de ses possibles traumatismes est beaucoup plus complexe, mélangeant des populations délinquantes, des orphelins, des enfants pauvres, des traumatisés, et tant d'autres profils. Les institutions tâtonnent donc entre le soutien de l'enfant et son éducation, mais aussi la protection de la société, ce qui génère souvent une mise à l'écart des enfants.

Aujourd'hui, grâce aux nouvelles réformes, les foyers sont confrontés à des questions d'intégration : intégrer l'enfant au sein du foyer, intégrer l'enfant avec les autres enfants, intégrer l'enfant à l'école et intégrer l'enfant à la société ; objectifs fondamentaux des établissements. Mais, selon les problématiques de chacun, une protection plus ou moins importante reste nécessaire.

Comment les institutions parviennent-elles à protéger simultanément l'enfant et la société ? Et comment est-il possible de les intégrer dans cette société, tout en gardant une certaine surveillance ?

³⁸ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 121



Emprisonné·e

Le sentiment « d'emprisonnement » était très récurrent dans les orphelinats notamment par les privations matérielles « d'ordre alimentaire, vestimentaire ou hygiénique »³⁹ Mais aussi une vie monotone occupée par le travail, les rituels et l'absence de loisirs. La typologie des bâtiments renforçait davantage cette frontière entre les enfants et le reste de la société, puisque, dans beaucoup de foyers, un mur d'enceinte les isolait. Plusieurs témoignages reviennent sur cette particularité.

³⁹ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*. p. 86

« C'était un bâtiment très imposant avec un immense mur autour... »⁴⁰
Claudine Stucky

⁴⁰ Heller, Avanzino, et Lacharme. p. 87

« Il y avait une cour qui était fermée avec des murs. »⁴¹
Louisette Buchard-Molteni

⁴¹ Heller, Avanzino, et Lacharme. p. 87

« Le maigre espace autour des bâtiments était entouré de murs, nous interdisant tout accès à l'extérieur. Les façades étaient nues et même à l'intérieur, on ne voyait que grisaille. »⁴²
Louisette Buchard-Molteni

⁴² Louisette Buchard-Molteni, *Le tour de Suisse en cage : l'enfance volée de Louisette ?* p. 23

En plus de ce mur qui fait office de clôture, l'intérieur très rigide manquait souvent de chaleur. Dans la Maison de Vennes, le vide central et les longs couloirs⁴³ donnaient un aspect carcéral critiqué par Jacques Bergier, directeur de l'établissement. Il est le premier à dénoncer clairement cette architecture monolithique et froide, et sa mauvaise influence sur l'éducation des enfants.

⁴³ Cf Fig. 25 (p. 29)

« L'expérience vécue à Vennes m'a convaincu que si on pouvait faire de la rééducation dans une baraque ou dans une grange, il était impossible d'en attendre un résultat dans des locaux ressemblants à un univers carcéral. Or, la maison d'éducation de Vennes, jusqu'en 1940 école de réforme des Croisettes, avait été construite comme une prison, avec un grand vide central, un chemin de ronde autour, cinquante cellules avec barreaux aux fenêtres et lourdes portes fermées à clé. Une telle architecture entravait sans doute considérablement toute action éducative. Cette prise de conscience renforça l'idée de la nécessité d'une complète reconstruction. »⁴⁴

⁴⁴ Heller, *Ceci n'est pas une prison*. p. 187

Jacques Bergier

Fig. 25 : (p. 29)
Photographie de l'intérieur de la Maison d'éducation de Vennes, 1947

Fig. 26 : (p. 29)
Photographie d'une chambre à la Maison d'éducation de Vennes, 1947



Fig. 27 - 28 : Photographie des filets et des palissades provisoires au Foyer Petitmaître, 2022

Des rénovations ont commencé à la suite de ces déclarations, notamment avec « la suppression du chemin de ronde, la séparation des étages et la rénovation de quinze chambres », mais aussi « la suppression des barreaux aux fenêtres et la fermeture des portes de chambrettes sur l'intérieur et non plus sur l'extérieur ».⁴⁵

⁴⁵ Heller, *Ceci n'est pas une prison*. p. 187

Le Foyer Petitmaître, un bâtiment moderniste, comporte des problèmes tels que le vide central au-dessus du salon. En plus des enfants qui s'amuse à y jeter des objets, et des nuisances sonores que ce « troue » procurent, d'après Philippe Roncière, beaucoup d'enfants ne se sentaient pas en sécurité dans le salon à cause de ce grand vide. En attendant une solution, ils ont installé des filets d'un côté et des palissades en bois de l'autre. Néanmoins, ces installations provisoires donnent une ambiance de « prison » et des couloirs très sombres.⁴⁶

⁴⁶ Cf Fig. 27 - 28 (p. 30)

« C'est un très très beau bâtiment mais là avec les filets ça fait prison, mais y'a vraiment du potentiel. »⁴⁷

Rossana Scalzi

⁴⁷ Discussion avec Rossana Scalzi, adjointe de direction de la Fondation Petitmaître

Les intentions des architectes ne sont donc pas toujours appropriées à ces enfants. Aujourd'hui, ils sont toujours à la recherche d'une solution pour fermer ces vides et garder ces puits de lumières pour le salon.

Autrefois, ce sentiment d'« emprisonnement » était renforcé par l'isolement total des enfants avec l'extérieur. En effet, aucune intrusion et aucun contact avec le voisinage n'était possible. Même lorsqu'ils partaient en promenades, il était strictement interdit de parler aux inconnus.

« La vie se déroule à l'intérieur de l'orphelinat, l'école, le culte, le travail domestique ; à cela s'ajoutent les travaux des champs, les enfants n'ont aucun contact avec l'extérieur »⁴⁸

Germaine Chevally

⁴⁸ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*. p. 52

Il est donc difficile de ne pas comparer les orphelinats de l'époque à des prisons. En plus de ça, les visites étaient très rares, et bien que peu fréquentes, même les lettres personnelles étaient contrôlées.

« Au foyer Loryheim, nous n'avions aucun contact avec le monde extérieur, nous ne recevions des visites que tous les trois mois, et une fois par quinzaine, nous étions autorisées à écrire une lettre dont le contenu était contrôlé. C'était pire que la prison ; nous étions sous la surveillance permanente des paysans qui nous faisaient travailler dans leurs champs. »⁴⁹

Erna Amsler-Soom

⁴⁹ CIE, « Le mécanisme de l'arbitraire ». p. 309

Aujourd'hui, il n'est plus question d'isoler les enfants du voisinage,



des autres enfants ou de leurs parents. Le quotidien des enfants est presque ordinaire : iels vont à l'école, participent à des activités, font du sport et voient leurs ami-e-s. Selon le foyer, la problématique de l'enfant et son âge, iel a une certaine liberté quant aux sorties. Par exemple, à la Maison des Avants, à partir de 13 ans iels ont le droit jusqu'à deux heures de temps libre par jour et pour les plus grands, une liberté totale de sortie. Dans tous les foyers visités, les enfants ont la possibilité d'inviter des ami-e-s et même parfois à dormir.

« Oui FF fait de l'escrime, GG fait de l'équitation, après ils peuvent voir leur copain copine. Mais les grands se gèrent comme ils veulent, les vraiment plus grands, font vraiment ce qu'ils veulent, ils disent leur parcours. »⁵⁰

Florent Mallinjouid

⁵⁰ Discussion avec Florent Mallinjouid, responsable d'unité de la Maison des Avants

En ce qui concerne le contact avec les parents, l'idée est d'éduquer les enfants mais aussi de coacher les parents à mieux s'en occuper. Les visites sont donc fréquentes. Pour certain-e-s, un retour à la maison est possible les weekends, pour d'autres, des visites accompagnées par un-e éducateur-trice se font chez leur-s parent-s ou au foyer. Dans certains cas, il y a même un studio, qui permet au-x parent-s d'avoir un lieu sûr pour partager des moments avec leur-s enfant-s.

Fig. 29 : (p. 32)
Photographie de deux enfants au portail d'une pouponnière à Bertigny, dans les années 50

Jouer dehors

Avant les années 30, les récréations et loisirs étaient très rares dans les orphelinats. Quand ceux-ci commenceront à prendre plus d'importance, ils constitueront aussi un outil pour améliorer l'ambiance d'un établissement.

⁵¹ Droux, *Placés, déplacés, protégés ?* p. 96

On avait une balle et une corde à sauter pour tous les élèves, on n'avait pas de jouets. »⁵¹

Claudine Stucki

Henri Bourquin, directeur de la Maison de Venues de 1940 à 1950, a commencé par intégrer une heure de récréation par jour. Le sport et les jeux d'équipe deviennent alors des éléments « constitutifs de la prise en charge éducative des jeunes ». ⁵² Ces loisirs viennent aussi améliorer les conditions de vie des enfants, leur permettant de se désoler et d'interagir avec l'extérieur, notamment grâce à des sorties de ski⁵³ et de canoë. Les activités sportives prennent de plus en plus d'importance lorsque les chercheurs remarquent aussi leurs bienfaits pour canaliser l'énergie ou la nervosité des adolescents⁵⁴. Avec le temps, ces nouvelles activités font disparaître la monotonie de la vie quotidienne qui était principalement occupée par le travail et la discipline.

⁵² Heller, *Ceci n'est pas une prison*. p. 310

⁵³ Cf Fig. 30 (p. 36)

⁵⁴ Heller.

« Les jeux, la gymnastique et les sports sont considérés, avec raison, comme d'excellents agents thérapeutiques au service des adolescents présentant des troubles de l'affectivité. (...) Jadis on enfermait volontiers pendant les heures creuses, pensant que la réflexion allait aider à la régénération. Aujourd'hui on organise les heures de loisirs, chaque jour, le samedi et le dimanche, sachant bien qu'il y a réciprocité entre le jeu et le travail. »⁵⁵

Albert Maibach

Le psychologue Kaj Noschis affirme aussi l'importance du jeu dans le développement d'un-e enfant. Pour lui, les places de jeux sont un moyen d'entrer dans la vie adulte, où ils peuvent « circuler et se frotter à (leur) vie ». Un espace de loisirs devrait répondre à deux fonctions : « se faire des copains et imiter l'adulte ». L'enfant a l'occasion de rencontrer d'autres enfants et il « avance socialement en direction du monde des adultes ». ⁵⁶ À travers l'imitation des plus grands, l'enfant reproduit des scènes sur une échelle accessible : le terrain de jeux ; il prend confiance en lui et se sent de plus en plus intégré-e dans ce monde.

⁵⁶ Skrivan, *L'espace vital de l'enfant, ou, La ville et l'enfant*.

Aujourd'hui, dans le manuel de construction de l'OFJ, un chapitre du secteur 4 (encadrement, visites, communauté, loisirs et sports) est consacré aux installations extérieures. Il est d'abord indiqué qu'« avant de planifier l'aménagement des espaces extérieurs, il vaut la peine de faire l'inventaire des infrastructures publiques (aires de jeu, installations sportives ou de loisirs) situées à proximité immédiate de l'établissement et pouvant être utilisées par les pensionnaires ». ⁵⁷ Les places de jeux des foyers ne sont donc pas nécessairement isolées des terrains habituels. Au Foyer du Servan, une place de jeux est partagée avec la garderie voisine. Un projet de réhabilitation de cette place qui permet aujourd'hui principalement de jouer au football et à la balançoire est en cours, l'idée étant de diversifier les usages pour permettre une plus grande fréquentation de la part des enfants des deux établissements. ⁵⁸ Le Foyer Sainte Famille et le Foyer Petitmaître ont des piscines privées que les enfants apprécient beaucoup. Les institutions sont souvent tiraillées entre la protection de l'enfant, la protection des autres enfants, et la mixité entre ceux-ci. En effet, ils présentent parfois des troubles de comportement et il n'est pas toujours possible d'offrir aux enfants une liberté totale. Philippe Roncière raconte une anecdote décrivant un accident qui a eu lieu lors d'un manque de surveillance.

« Elle (une éducatrice) avait organisé le premier jour un grand pique-nique avec les voisins, et pendant qu'elle discutait avec un voisin, y'avait un des jeunes qui s'occupait de la petite fille de la voisine. Donc c'était un réveil un peu brusque. Parce qu'on a des enfants maltraités, et ils refont ce qu'on leur a fait. Bien-sûr il peut y avoir du mixte, mais ça ne peut pas être toujours le cas, et ça doit être sous surveillance. »⁵⁹

Philippe Roncière

Les institutions d'aujourd'hui n'ont donc plus le souci d'isoler les enfants. Néanmoins, il reste parfois difficile de trouver le bon équilibre entre la protection, la liberté et l'intégration.

⁵⁷ Office fédérale de la justice OFJ, *Guide : reconnaissance et examen périodique des conditions de la reconnaissance*.

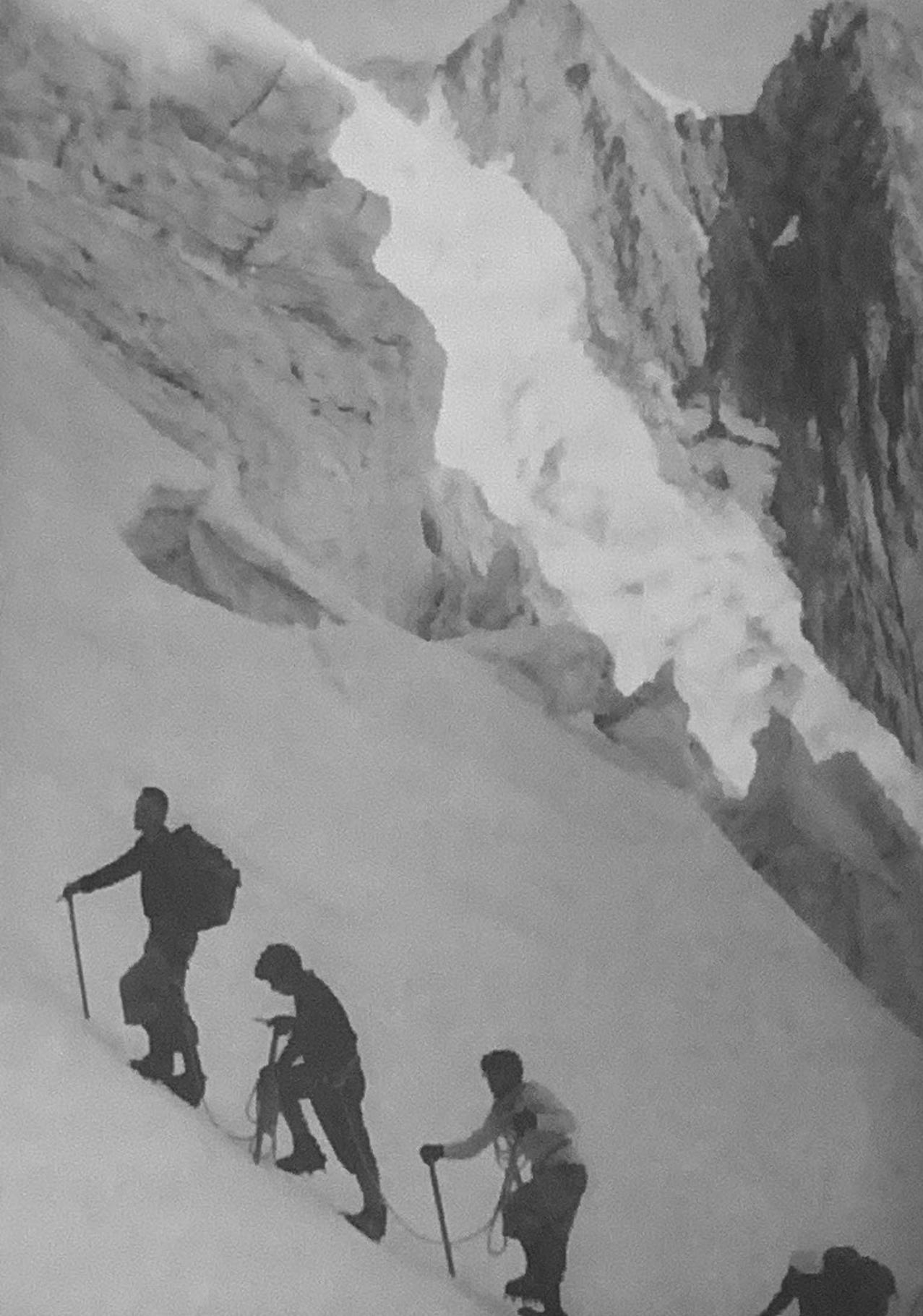
⁵⁸ Discussion avec Jade, éducatrice au Foyer du Servan

⁵⁹ Discussion avec Philippe Roncière, chargé d'évaluation des milieux d'accueil

Fig. 30 : (p. 36) Photographie des jeunes au camp de haute montagne à Moiry-Muntet, 1963

Fig. 31 : (p. 37) Photographie sur le terrain de sport de la Maison d'éducation de Venues, 1955

Fig. 32 : (p. 37) Photographie de l'équipe de basket-ball à l'entraînement, 1954



Ville / campagne

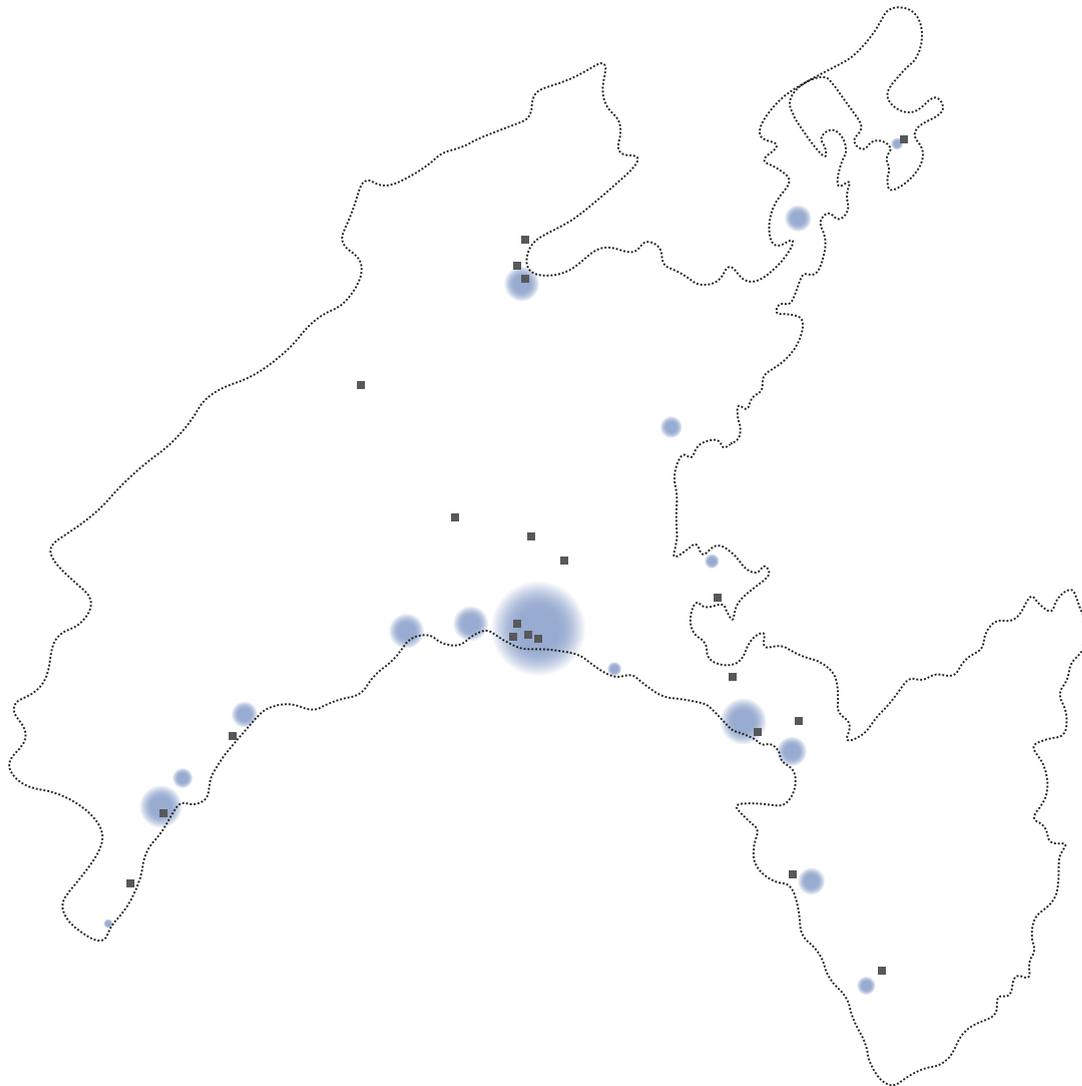


Fig. 33 : Carte de la Suisse, ses villes et ses foyers, 2022

« Pour les uns, le cadre urbain devient le lieu de l'épanouissement, de l'initiative, du développement et des expériences novatrices ; la ville demeure le creuset de l'urbanité et de la civilité, à parfaire et à entretenir. Pour d'autres, nostalgique du monde rural, le milieu urbain présente un visage essentiellement négatif à cause des aspects anonymes, mécaniques et compétitifs, sources de solitude, de dérèglement et d'agressivité. »⁶⁰

Jacques Sélosse

⁶⁰ Centre Georges Pompidou et Centre de création industrielle, *La Ville & l'enfant*, p. 172

Dans les années 1800 et 1900, la plupart des foyers étaient situés à l'extérieur des villes pour faire participer les enfants aux travaux agricoles. Ces emplacements semblaient aussi constituer une stratégie pour isoler des enfants. Loin des villes, il était difficile pour les parents de venir leur rendre visite.

« Je ne sais pas si ça avait été fait exprès, les internats dans lesquels j'étais placée étaient toujours très loin d'une gare et, comme ma mère avait des difficultés pour marcher, ça lui était presque impossible de venir nous trouver. »⁶¹

Claudine Stucky

⁶¹ Heller, Avanzino, et Lacharme, *Enfance sacrifiée*, p. 75

Aujourd'hui, les deux buts fondamentaux et interdépendants des fondations et associations sont d'une part de travailler avec les familles, et d'autre part de ne pas isoler l'enfant. Les institutions viennent donc en aide directe aux familles à travers des séances de coaching, et permettent aux parents de visiter l'enfant à l'établissement. Ainsi, la distance du foyer aux lieux de résidence est importante, devant idéalement permettre un accès rapide et facile. Parmi les 21 foyers du canton de Vaud reconnu par l'OFJ, neuf se situent à la campagne/montagne, quatre dans des zones périurbaines proche de Bex, Aigle, Grandson et Rolle et huit en ville dont quatre à Lausanne, deux à Yverdon, un à Nyon et un à Vevey.⁶² Et sur les cinq foyers visités, deux se situaient en dehors de la ville : le Foyer de Sainte Famille et la Maison des Avants. Il reste donc un grand nombre de foyers dans les milieux ruraux, et parfois encore loin des gares.

⁶² Cf Fig. 33 (p. 38)

Mais quelles sont les motivations derrière la construction d'un foyer à la campagne ? Qu'apporte chaque milieu en termes d'avantages ? La campagne n'induit-elle pas une surprotection des enfants et à un isolement de la société ?



La campagne idéalisée

En campagne ou en montagne, les milieux ruraux sont souvent perçus comme des lieux qui garantissent une grande liberté.⁶³ Bénéficiant de vastes espaces végétalisés et d'une circulation automobile peu dense, l'enfant peut se sentir en sécurité dans un environnement rassurant. Animaux, arbres et champs ; les enfants sont entourés de distractions avec lesquelles ils deviennent rapidement familiers. Les jardins ou même les rues agissent comme prolongements du foyer : une pièce de vie en plus. L'enfant n'a donc pas peur de passer d'un milieu à un autre. D'autres éléments les aident à se sentir à l'aise, tels que le funiculaire, la Chapelle de Notre Dame des Narcisses et la Gare des Avants qui deviennent les points de repères des enfants de la Maison des Avants. Parfois, ce sont simplement la maison du voisin et l'arrêt de bus d'à côté qui aident les enfants à se repérer dans un quartier. Deux enfants du Foyer Sainte Famille ont pu manifester beaucoup d'enthousiasme en décrivant Epalinges.

⁶³ Mesmin et Balladur, *L'enfant, l'architecture et l'espace*, p. 140

« Moi j'aime bien ici, il y a des animaux ! Jonathan il avait l'œil, il a vu l'écureuil passer, et même des biches ! »⁶⁴

Un enfant du Foyer Sainte Famille

^{64 65} Discussion avec les enfants du Foyer Sainte Famille

« Et la vue ! J'aime bien la vue ! »⁶⁵

Un enfant du Foyer Sainte Famille

Cette proximité à la nature est souvent un point essentiel du concept pédagogique des foyers. Par exemple, la Maison des Avants a recueilli des animaux dans le jardin avec l'idée que les soins quotidiens aux animaux, la connaissance de leur « personnalité », de leurs besoins, de leurs peurs, de la façon d'être en relation avec eux, de s'attacher, permettent de travailler agréablement des objectifs éducatifs qui ont trait à l'autonomie et à la socialisation.⁶⁶ Néanmoins, cette méthode ne semble pas toujours attirer les enfants. Florent Mallinjoud et un éducateur de la Maison des Avants expliquent la difficulté de l'entretien de ces animaux.

⁶⁶ Maison des Avants, *Concept pédagogique*.

« Et ensuite dehors, où y'a les animaux, qui font partie du concept, les enfants sont libres d'y aller, y'en a qui sont désignés volontaires pour participer au soin, parfois ils sont moins motivés... »⁶⁷

Florent Mallinjoud

⁶⁷ Discussion avec Florent Mallinjoud, responsable d'unité de la Maison des Avants

Fig. 34 : (p. 40)
Photographie des animaux de la Maison des Avants, 2022

⁶⁸ Discussion avec un éducateur de la Maison des Avants

« Y'a besoin d'un planning parce qu'il faut les nettoyer. Mais à chaque fois ils n'ont pas trop envie. Alors que oui de base, c'est pour eux. »⁶⁸

Un éducateur de la Maison des Avants

Malgré ce cadre qui semble idyllique, on peut remarquer qu'en grandissant, les jeunes préfèrent souvent se rapprocher des villes.⁶⁹ Cette envie est principalement justifiée par la plus grande proximité des services et loisirs.

^{70 71} Discussion avec les enfants du Foyer Sainte Famille

« J'aimais bien Renens parce que c'était plus près de l'école. »⁷⁰

Une enfant du Foyer Sainte Famille

« Moi j'aimais bien le foyer en ville, parce que mon ancien foyer était à Chauderon, c'était proche de tout, je pouvais aller à la Coop, et je n'aime pas l'arrêt de bus ici, il faut beaucoup marcher. »⁷¹

Une adolescente du Foyer Sainte Famille

⁷² Discussion avec les enfants de la Maison des Avants

« Bah... c'est comme une maison, c'est juste que ce serait mieux en ville hein. »⁷²

Un enfant de la Maison des Avants

A l'inverse, Jade, éducatrice au Foyer du Servan affirme n'avoir jamais entendu d'enfants se plaindre d'être en ville, elle explique que l'emplacement du Servan, en plein centre de Lausanne, présente de nombreux avantages, notamment la proximité aux écoles, aux commerces et aux loisirs tels que la piscine / patinoire de Montchoisi.

Une méfiance envers la ville

Cette idée que la campagne est plus favorable pour le développement des enfants que la ville provient souvent de la méfiance que les occidentaux ont envers la ville. L'idée d'une ville dangereuse, stressante, presque malsaine, avec son trafic incessant, son taux de criminalité, et sa pollution est répétée aux enfants.

« La rue est faite pour qu'on y passe, mes enfants, et non pour qu'on y joue. Ne vous attardez jamais dans la rue, je vous le demande à genoux. Et méfiez-vous de tout. Méfiez-vous des fiacres et des camions qui écrasent chaque jour à Paris beaucoup de petits enfants. Méfiez-vous des chiens : tu en sais quelque chose, Laurent. Méfiez-vous des ivrognes. Méfiez-vous des gens que vous ne connaissez pas, et si quelqu'un vous adresse la parole, répondez poliment : « oui, monsieur. Non, monsieur... » et sauvez-vous, sans en avoir l'air. » Ainsi parlait notre maman qui ne savait pas nous convaincre. »⁷³

Georges Duhamel, extrait de La Chronique des Pasquier

⁷³ Centre Georges Pompidou et Centre de création industrielle, *La Ville & l'enfant*. p. 124

La vision négative de la ville est surtout liée aux voitures, considérées comme un grand danger pour les enfants, mais aussi des inconnus qu'ils pourraient croiser. Ainsi, à force que les adultes répètent leurs angoisses, les enfants prennent peur de la ville, s'habituent à un environnement avec moins de véhicules et plus calme.

« Je n'aime pas la ville : il y a des voitures qui passent et j'ai peur de me faire écraser. »⁷⁴

Un enfant de 9 ans

⁷⁴ Collectif, *Dans la ville des enfants*. p. 58

Ce type de remarques est souvent entendue venant d'enfants de bas âge. « on ne peut pas » « tu ne peux pas » « j'ai peur », pour eux, la ville prive les enfants d'une liberté, et aller en ville présente un risque. Les enfants qui restent dans des milieux ruraux durant tout le cours de leur développement gardent une vision négative de la ville.⁷⁵ Cet avis est aussi partagée par Philippe Roncière et un éducateur de la Maison des Avants.

⁷⁵ Collectif, *Dans la ville des enfants*. p. 59

« Nous on aime bien les foyers à la campagne, parce que ça permet à certains enfants de se poser. En soit c'est assez schizophrène la ville, quand on est jeune on aime la ville, mais c'est quelque chose qui ne permet pas de se poser, beaucoup de gens souffrent en ville, la pollution, le bruit, ça

⁷⁶ Discussion avec Philippe Roncière, chargé d'évaluation des milieux d'accueil

ne s'arrête jamais en ville. »⁷⁶

Philippe Roncière

⁷⁷ Discussion avec un éducateur de la Maison des Avants

« Moi je suis content qu'ils soient là encore, un peu en montagne, ça préserve un peu, on va dire du vice de la ville. »⁷⁷

Un éducateur de la Maison des Avants

L'idée de « préserver » les enfants complexifie aussi leur autonomie et leur intégration dans la société. En effet, statistiquement, la majorité des jeunes travailleront et habiteront en ville lorsqu'ils deviendront adultes, puisque en 2021 seule 18% de la population suisse vivait à la campagne.⁷⁸

Cette autonomie est aussi voulue par les jeunes. Avec l'âge, sous l'influence des camarades de classe, leurs centres d'intérêts s'élargissent et leur curiosité envers la ville se développe. Les paysages de la campagne et les visites occasionnelles des zones urbaines ne suffisent plus. Des remarques comme « pour les jeux, on n'est pas assez nombreux ici. » ou « je pourrai connaître ce que je ne connais pas, parce que parfois on nous demande telle chose, on ne connaît pas. On aimerait bien le connaître » se font souvent entendre quand l'enfant grandit.⁷⁹

La proximité aux écoles et aux lieux d'activité permet aussi de soulager le travail des éducateur-trice-s, qui ont moins besoin de les accompagner en voiture.

« Alors Renens était plus pratique, les enfants étaient plus autonomes à Renens, ils pouvaient aller à l'école tout seul. Y'a des gens qui vont à pied jusqu'au métro, mais sinon oui c'est un éducateur qui les accompagne en voiture. Mais Renens était plus pratique. »⁸⁰

Nathalie

Finalement, n'est-ce pas cette peur transmise par les adultes aux enfants, et cette surprotection qui ralentit leur développement vers l'autonomie ? Arriveraient-ils à être prêt-e à la vie collective et à la ville : lieu où la majorité d'entre eux travailleront plus tard ? Kaj Noschis accorde une grande préférence aux villes par rapport à la campagne.

« Pour avoir confiance au monde, c'est une chose essentielle, être ouvert au monde, on va vers le monde, et là on peut avoir cette curiosité, on peut faire des choses, on se construit des connaissances, si on est élevé avec l'idée que la ville est essentiellement dangereuse, on est beaucoup plus retenu. »⁸¹

Kaj Noschis

⁷⁸ Office fédéral de la statistique, « Population », consulté le 5 novembre 2022.

⁷⁹ Collectif, *Dans la ville des enfants*, p. 62

⁸⁰ Discussion avec Nathalie, éducatrice au Foyer Sainte Famille

⁸¹ Discussion avec Kaj Noschis, psychothérapeute

Un spectacle quotidien

Dans les milieux ruraux, les événements de la vie quotidienne sont principalement reliés à la nature : au changement de saison, aux animaux et aux paysages. Tandis qu'en ville, ce sont plutôt les événements sociaux qui prédominent. Dans les deux cas, ces situations sont importantes pour le développement d'un-e enfant, étant donné qu'il a tendance à imiter⁸² ce qu'il voit et le retenir. Mais en ville, l'enfant est confronté à davantage d'expériences semblables à celles d'adultes engagés dans la société. Il a l'occasion d'entrer dans un café, une librairie, un magasin, un musée ou bien, de rencontrer un vendeur, un chauffeur de bus et une policière. L'enfant découvre différents modèles sociaux et systèmes de valeurs que le tissu urbain lui offre et ses observations forgent sa personnalité et ses intérêts. Cet entourage constant permet aussi à l'enfant d'apprendre la vie en collectivité et de reconnaître ses différences et son identité propre.

« Pour ce qui en est de l'enfant, cela suppose qu'il puisse circuler, observer, imiter, jouer, courir, aider, rire et aussi se faire réprimander, punir, renvoyer, mais d'une manière qui conforte son rôle d'acteur urbain. »⁸³

Certes, la ville présente plus de dangers que la campagne, notamment avec les dangers posés par la circulation et les possibles crimes, mais, ce mouvement apporte aussi plus d'imagination, d'émotivité, de sentiment, et d'ouverture d'esprit à l'enfant qui est confronté dès son plus jeune âge à ce spectacle quotidien. Entouré-e-s d'histoires et d'adultes, l'enfant se sentira plus vite intégré dans la société.

« La violence est donc inhérente à la vie sociale, il n'existe pas de formes sociales sans violence. Cependant, il ne suffit pas d'admettre la violence comme une fatalité. Il faut plus profondément comprendre qu'elle a sa part dans toute organisation sociale, qu'elle n'est pas le point de rupture, mais plutôt la forme limite du lien social. La violence n'est pas seulement ce qui menace ou ce qui détruit. La violence, c'est aussi de l'énergie. »⁸⁴

Finalement, ce sont plus souvent les adultes qui ont l'image d'une ville menaçante, peut-être aussi parce qu'avec l'âge, l'être humain a tendance à moins supporter ces lieux agités. Mais l'enfant, ellui, est à la découverte de tout ce qu'il voit, iel est curieux-se et apprend de

⁸² Cf Fig. 35 (p. 46)

⁸³ Skrivan, *L'espace vital de l'enfant, ou, La ville et l'enfant*

⁸⁴ Monique Skrivan, *Pour une ville qui ne fasse pas violence aux enfants*

nouvelles choses à chaque occasion. Et n'est-ce pas ça, la liberté, finalement ? Observer la magie de toutes les aventures humaines que les milieux urbains offrent ?

« Par rapport aux enfants, j'aimerais m'opposer à l'idée de créer des zones protégées des voitures ou éloignées des activités de la ville pour que les enfants puissent « s'ébattre en liberté ». L'enfant ne cherche pas cette liberté-là, il cherche au contraire à être au milieu de la vie urbaine – du trafic, du commerce, de l'agitation. »⁸⁵

Kaj Noschis

« Rien ne vaut la rue pour faire comprendre à un enfant la machine sociale. Il faut qu'il ait vu, au matin, les laitières, les porteurs d'eau, les charbonniers ; il faut qu'il ait examiné les boutiques de l'épicier, du charcutier et du marchand de vin ; il faut qu'il ait vu passer les régiments, musique en tête ; il faut enfin qu'il ait humé l'air de la rue, pour sentir que la loi du travail est divine et qu'il faut que chacun fasse sa tâche en ce monde. J'ai conservé de ces courses du matin et du soir, de la maison au collège, et du collège à la maison, une curiosité affectueuse pour les métiers et les gens de métier. »⁸⁶

Anatole France

Voulons-nous créer un « paradis pour les enfants »⁸⁷ ? Ne serait-iel pas tôt ou tard confronté à la réalité ? Et peut-être trop tard...

⁸⁵ Skrivan, *L'espace vital de l'enfant, ou, La ville et l'enfant*

⁸⁶ Centre Georges Pompidou et Centre de création industrielle, *La Ville & l'enfant*, p. 124

⁸⁷ Skrivan, *L'espace vital de l'enfant, ou, La ville et l'enfant*



Fig. 35 : Photographie d'une enfant qui imite sa mère, 1982

Sortir

SORTIR

« Quitter le lieu où l'on se trouve pour aller dehors ou passer dans un autre lieu »

« Quitter une institution définitivement »

« Échapper à une situation difficile, s'en tirer, trouver une issue »

« Se tirer d'une situation délicate ou critique, venir à bout d'une tâche difficile »

« Quitter une période, un état, etc., ne plus s'y trouver »⁸⁸

⁸⁸ « Définitions : sortir, se sortir - Dictionnaire de français Larousse ».

Aujourd'hui, le but de tout séjour dans un foyer est sa sortie, que ce soit pour un retour en famille⁸⁹ ou lorsque le jeune atteint la majorité. Celle-ci est planifiée dès le départ dans le suivi de l'enfant avec un processus de séparation pour préparer le-la jeune à quitter le lieu.⁹⁰ Dans la situation où le-la mineur a la possibilité de retourner en famille, l'équipe éducative travaille avec le-s parent-s pour le-s rendre autonome-s dans l'exercice de la parentalité. Afin de ne pas totalement rompre avec l'institution, le-la jeune garde la possibilité de rendre visite au foyer, et iel reste en contact avec les éducateur.trice-s. Pour les majeur-e-s, la sortie du foyer peut être plus compliquée. Longtemps, les établissements jouissaient d'une mauvaise réputation, considérés comme des lieux clos qui accueillaient des personnes marginalisées, leur image rendait l'intégration des jeunes dans la société difficile. La recherche d'un travail, d'un appartement et d'une vie sociale pouvait se montrer compliquée pour ces jeunes qui se retrouvaient abandonné-e-s une nouvelle fois.

⁸⁹ *Famille d'origine, ou famille d'accueil*

⁹⁰ *Concepts pédagogiques du Foyer du Servan, de la Maison des Avants, du Foyer Sainte Famille, du Foyer Petitmaître*

« On nous larguait quoi, c'est fini ta période, t'as vingt ans révolus, et puis ça s'arrête là. Il n'y a pas de suivi, de mise en marche dans la vie nouvelle, je veux dire des choses simples, trouver un appartement, tu devais te débrouiller. »⁹¹

Patrick Plancherel

⁹¹ Droux, *Placés, déplacés, protégés ?* p. 98

Pire encore, certain-e-s ne parvenaient pas à sortir de ce type d'institution, suivi-e-s par un-e tuteur-trice, la-le jeune adulte était surveillé-e et pouvait être forcé-e de vivre dans un nouvel établissement si un comportement considéré immoral était observé. Un homme placé enfant et interné au début de sa vie d'adulte affirme que « l'internement n'a[avait] jamais de fin ! ».⁹² Se sentant comme « jeté-e-s dehors »,⁹³ aucune préparation à la vie extérieure n'aidait les jeunes adultes à s'adapter à leur nouvelle vie.

⁹² CIE, « Le mécanisme de l'arbitraire ». p. 188

⁹³ CIE. p. 228

Ce cercle vicieux s'intensifie encore pour les personnes qui reproduisent le même schéma de génération en génération. Certain-e-s se retrouvent forcé-e-s à placer leur-s enfant-s sous contrainte de leur tuteur-trice.

« Nous avons été placés, nos enfants ont été placés. Parfois même nos petits-enfants sont encore placés. On n'arrive pas à sortir de ce système. C'est un train en marche, c'est

comme s'il n'avait plus de freins. »⁹⁴

Anonyme

Afin d'éviter la reproduction de ces situations malheureuses, les foyers d'aujourd'hui portent une attention particulière à la préparation à l'autonomie des jeunes. Moins isolé-e-s du monde, il est plus facile pour elleux de s'adapter à leur vie d'adulte. Et, certains foyers apportent une aide supplémentaire en proposant des appartements de transition pour ceux qui nécessitent d'un temps d'adaptation supplémentaire. Ces logements, souvent à proximité du foyer, permettent aux éducateur-trice-s de poursuivre le suivi des jeunes afin de les rendre indépendant-e-s.

Cette période de souffrances non exprimées, longtemps cachée, ne semble plus être d'actualité. Néanmoins les nombreuses injustices envers les anciens enfants placé-e-s ont eu des répercussions très graves sur leur vie. Traumatisé-e-s, il a été difficile pour elleux de se dévoiler et de témoigner auprès des historien-ne-s.

« L'orphelinat nous volait notre enfance. Je ressens encore aujourd'hui les profondes mutilations qui nous furent infligées. [...] Je ne trouverai plus jamais l'enfance qui me fut volée à (l'orphelinat). Lorsque je cherche à m'en souvenir, seule me revient, inexorablement, la révolte que je devais contenir pour vivre quand même. Il était interdit de se plaindre, à fortiori de protester – tout se passait donc à l'intérieur – il fallut bien des années pour que je parvienne à dire ce que je ressentais. »⁹⁵

Louissette Buchard-Molteni

Les centaines d'enfants réuni-e-s dans le gigantesque établissement, les dormeurs et dormeuses aligné-e-s dans les grands dortoirs, les patates rouges servies et resservies toutes les semaines, la monotonie des corvées répétées chaque jour, les voyages-surprises de foyers en foyers, les châtiments corporels au regard de tous-te-s, les enceintes qui « protégeaient » les institutions de la société... Ces témoignages ont permis de retracer le passé et de comprendre les progrès qui ont été amenés jusqu'à aujourd'hui. Mais, la mentalité de la société change, les profils d'enfants placé-e-s se multiplient⁹⁶, les normes sont plus strictes, les places se limitent : de nouveaux défis font surfaces.

Une dualité s'observe entre les villas qui ont été réhabilitées en foyers, comme celle de Sainte Famille et de Meillerie ; et les nouvelles constructions telles que le Foyer du Servan, le Foyer Petitmaître et la Maison des Avants qui a été lourdement rénovée. D'un côté, le manque d'espace persiste avec des chambres partagées et des espaces communs limités, et de l'autre, les chambres individuelles et les grands séjours s'apparentent à un « luxe »⁹⁷ pour ces enfants qui, pour la plupart, n'ont jamais grandi dans ce type d'environnement. Plus semblables à leur milieu

⁹⁵ Louissette Buchard-Molteni, *Le tour de Suisse en cage : l'enfance volée de Louissette ?* p. 49

⁹⁶ *La raison première de placement est le divorce des parents, mais le nombre d'enfants autistes augmente (1/5000 en 1975 vs 1/68 en 2017)*

⁹⁷ Discussion avec Philippe Roncière, chargé d'évaluation des milieux d'accueil

d'origine, le Foyer de Sainte Famille et le Foyer de Meillerie donne une ambiance chaleureuse et « familiale »⁹⁸ à l'enfant ; mais plus petits, les surfaces manquent, les espaces privés sont peu pensés, le bon développement des enfants est plus difficile, et les maisons peuvent être sujettes à plus de recoins, ce qui complexifie la surveillance de la part des éducateur-trice-s. Les institutions quant à elles, sont plus organisées, et respectant les normes de l'OFJ, elles assurent des chambres individuelles et proposent de nombreux espaces communs divisés en plusieurs programmes. Mais, comme ces endroits sont plus confortables que leur habitat d'origine, il arrive que les enfants ne souhaitent pas retourner chez leur-s parent-s⁹⁹, ou que leur sortie se complexifie avec une réadaptation à un logement moins grand. Certain-e-s ont aussi plus de difficulté à s'adapter à ces institutions, se sentant plus « à la maison » dans des environnements plus petits.¹⁰⁰

Le cadre de vie est aussi un débat concernant l'emplacement des foyers. Certain-e-s admettent que les milieux ruraux favorisent le bien-être des jeunes et assurent une plus grande sécurité, tandis que d'autres préfèrent les villes qui permettent aux enfants d'apprendre plus rapidement la vie en collectivité et de s'intégrer plus facilement dans la société.

La complexité dans les décisions de construction des foyers semble être omniprésente, étant donné le manque de places pour les enfants en besoin, l'insuffisance d'aides financières et les strictes normes de l'OFJ. Mais surtout l'ambivalence entre le maintien du bien-être du jeune, de sa liberté, de la protection d'ellui-même et des autres enfants. Finalement, malgré les nets progrès du système de placement et les nouvelles typologies de foyer, de nombreux défis restent présents.

⁹⁸ Discussion avec Claudia Matti, Nathalie et Olivier Junod

⁹⁹ Discussion avec Philippe Roncière, chargé d'évaluation des milieux d'accueil

¹⁰⁰ Discussion avec Philippe Roncière, en évoquant l'appartement (3x plus petit) mis à disposition provisoirement pour les enfants lors de la construction du Foyer du Servan

BIBLIOGRAPHIE & ICONOGRAPHIE

LIVRES

Centre Georges Pompidou, et Centre de création industrielle, éd. *La Ville & l'enfant: [exposition]*, Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, du 26 octobre 1977 au 13 février 1978. Paris: Centre Georges Pompidou, 1977.

Claude, Jean-Louis. *Le Petit Névrosé : Récit*, 2005.

Droux, Joelle. *Placés, déplacés, protégés ? L'histoire du placement d'enfants en Suisse, XIXe-XXe siècles*. S.l.: Éditions Livreo-Alphil, 2021.

Heller, Geneviève. *Ceci n'est pas une prison: la Maison d'éducation de Vennes histoire d'une institution pour garçons délinquants en Suisse romande, 1805-1846-1987*. Histoire. Lausanne [Charenton-le-Pont]: Éd. Antipodes [FMSH diff.], 2012.

Heller, Geneviève, Pierre Avanzino, et Cécile Lacharme. *Enfance sacrifiée: témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970*. Les cahiers de l'éesp 42. Lausanne: Haute école de travail social et de la santé, Éesp-Vaud, 2005.

Louissette Buchard-Molteni. Suivi de Rencontres avec Louissette Buchard-Molteni / par Pierre Avanzino. *Le tour de Suisse en cage : l'enfance volée de Louissette ?* Réédition augmentée de la 1re édition parue en 1995 chez Cabédita 2015., 2015.

Mesmin, Georges, et Jean Ballardur. *L'enfant, l'architecture et l'espace*. 3e édition. Tournai: Casterman, 1979.

Skrivan, Monique. *L'espace vital de l'enfant, ou, La ville et l'enfant: actes du Colloque*. Lausanne: Comportements,

1999.

———. *Pour une ville qui ne fasse pas violence aux enfants*. Lausanne: Comportements, 2003.

ARTICLES

Noschis, Kaj. « Child Development Theory and Planning for Neighbourhood Play ». *Children's Environments* 9, no 2 (1992): 3-9.

Ramond, Camille. « Penser l'accueil, notamment en urgence, au sein du foyer de l'enfance ». *VST - Vie sociale et traitements* N°147, no 3 (2020): 95. <https://doi.org/10.3917/vst.147.0095>.

RAPPORT

CIE. « Le mécanique de l'arbitraire », 2019.

DOCUMENTS LÉGISLATIFS

Office fédérale de la justice OFJ. *Manuel des constructions, établissements d'éducation*. Confédération suisse, 1er février 2018.

Office fédérale de la justice OFJ, *Guide : reconnaissance et examen périodique des conditions de la reconnaissance*. Confédération suisse, Etat : janvier 2021.

SITES WEB

« Définitions : porosité - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 12 janvier 2023. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/porosite%C3%A9/62656>.

« Définitions : sortir, se sortir - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 13 janvier 2023. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sortir/73545>.

rambarde. « Foyer-Valvert | Fondation la Rambarde ». Consulté le 2 janvier 2023. <https://www.rambarde.ch/foyer-valvert>. statistique, Office fédéral de la.

« Population ». Consulté le 13 janvier 2023. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/bevoelkerung.html>.

FILM

L'Enfance volée (Der Verdingbub), Markus Imboden 2011, 107 minutes

ENTRETIENS

Discussion avec Lorraine Odier, 02 novembre 2022.

Discussion avec Jean-Marc Pignat, 09 novembre 2022.

Discussion avec Kaj Noschis, 14 novembre 2022.

Discussion avec Timothée Giorgis et Juan Rodriguez, 18 novembre 2022.

Discussion avec Rossana Scalzi, 22 novembre 2022.

Discussion avec Florent Mallinjoud, un éducteur et deux enfants, 24 novembre 2022.

Discussion avec Claudia Matti, Nathalie et dix enfants, 28 novembre 2022.

Discussion avec Philippe Roncière, 29 novembre 2022.

Discussion avec Jade, 1er décembre 2022.

Discussion avec Olivier Junod, 29 décembre 2022.

p. 3 Dessin de Jean François Grunfeld. **p. 10** Photographies d'enfants placés-e-s, 1940-1944, PFV, MBA-Berne. © Paul Senn. **p. 12 – 13** Photographies des détails repérés au Foyer du Servan, Foyer Petitmaître, Maison des Avants, Foyer Sainte Famille et Foyer de Meillerie, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p. 16** Illustration des déplacements des anciens enfants placés pendant le XXe siècle, Document réalisé par l'auteure à partir des informations d'*Enfance sacrifiée*. **p. 20** Plan des salles d'eau pour 20 enfants de l'orphelinat Le Servan, 1930. Document réalisé par l'auteure à travers les plans fournis par Patricia Billens avec son autorisation. **p. 20** Plan des salles d'eau pour 8 enfants du Foyer du Servan, 1972. Document réalisé par l'auteure à travers les plans fournis par Patricia Billens avec son autorisation. **p. 20** Plan des salles d'eau pour 8 enfants du Foyer du Servan, 2022. Document réalisé par l'auteure à travers les plans fournis par Patricia Billens avec son autorisation. **p. 22** Captures du film *Enfance Volée (Der Verdingbub)*, film de Markus Imboden, 2011. Disponible à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=CU4ueJJpbJg>. **p. 29** Photographie de l'intérieur de la Maison d'éducation de Vennes, 1947. © police de spureté, SCV – SB 197. Tirée de *Ceci n'est pas une prison*. **p. 30** Photographie des filets et des palissades provisoires au Foyer Petitmaître, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p. 32** Photographie de deux enfants au portail d'une pouponnière à Bertigny, dans les années 50. © Marcel Morel. Tirée <https://notrehistoire.ch/entries/gzaY2X448vdde>. **p. 29** Photographie de l'intérieur de la Maison d'éducation de Vennes, 1947, © police de spureté, SCV – SB 197. Tirée de *Ceci n'est pas une prison*. **p. 36** photographie des jeunes au camp de haute montagne à Moiry-Muntet, 1963, SCV -SB 197. **p. 37** Photographie sur le terrain de sport de la Maison d'éducation de Vennes, 1955, ÉÉSP. © Gilbert Kramer. Tirée de *Ceci n'est pas une prison*. **p. 37** Photographie de l'équipe de basket-ball à l'entraînement, 1954, © Coll. Du MHL, Henry Wyden. Tirée de *Ceci n'est pas une prison*. **p. 38** Carte de la Suisse, ses villes et ses foyers, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p. 40** Photographie des animaux de la Maison des Avants, 2022. Document réalisé par l'auteure. **p. 46** Photographie d'une enfant qui imite sa mère, 1982. Tirée de *Child Development Theory and Planning for Neighbourhood Play*.

« J'imagine souvent ce que sont devenus mes compagnons d'infortune, et je ne peux espérer qu'une chose, qu'ils aient été plus fort que moi moins rigides plus solides. Je les vois, ayant trouvé chacun leur bonheur qu'ils n'ont pas volé. J'en vois avec des enfants qu'ils ont aimés et qu'ils ont élevés eux-même, que pour chacun ils fondèrent une famille heureuse pour oublier tous ces traquenards et injustices d'un temps écoulé. J'en sais quelques uns heureux je ne les ai pas perdus de vue, ceux qui me traitaient d'artiste et qui voulaient aussi que je trouve compagne pour la vie, alors que c'est moi qui leur vantais le bonheur d'un mariage futur. Mais j'étais déjà le petit névrosé, le personnage qui ne se faisait même pas confiance vu ses expériences et son comportement bizarre. Je voulais leur donner confiance à la vie avec ma sensibilité révoltante. Je les vois aussi ceux qui sont partis trop vite parce que suicidés, je les ai perdus, mais ils restent là toujours présents, leurs chairs dans mon corps qui me blessent encore parce que je n'ai rien pu faire. D'autres ont passé en taule parce qu'impossible est la vie sans fondement, impossible aussi de faire surface sans famille, impossible de pardonner aux souffrances d'enfance. »

Jean-Louis Claude, Le Petit Névrosé : Récit

